Relations

Pour qui veut une société juste

NUMÉRO 811 HIVER 2020-2021

LA SANTÉ AU-DELÀ DE LA MÉDECINE

APPROCHES ALTERNATIVES, COMPLÉMENTAIRES ET GLOBALES

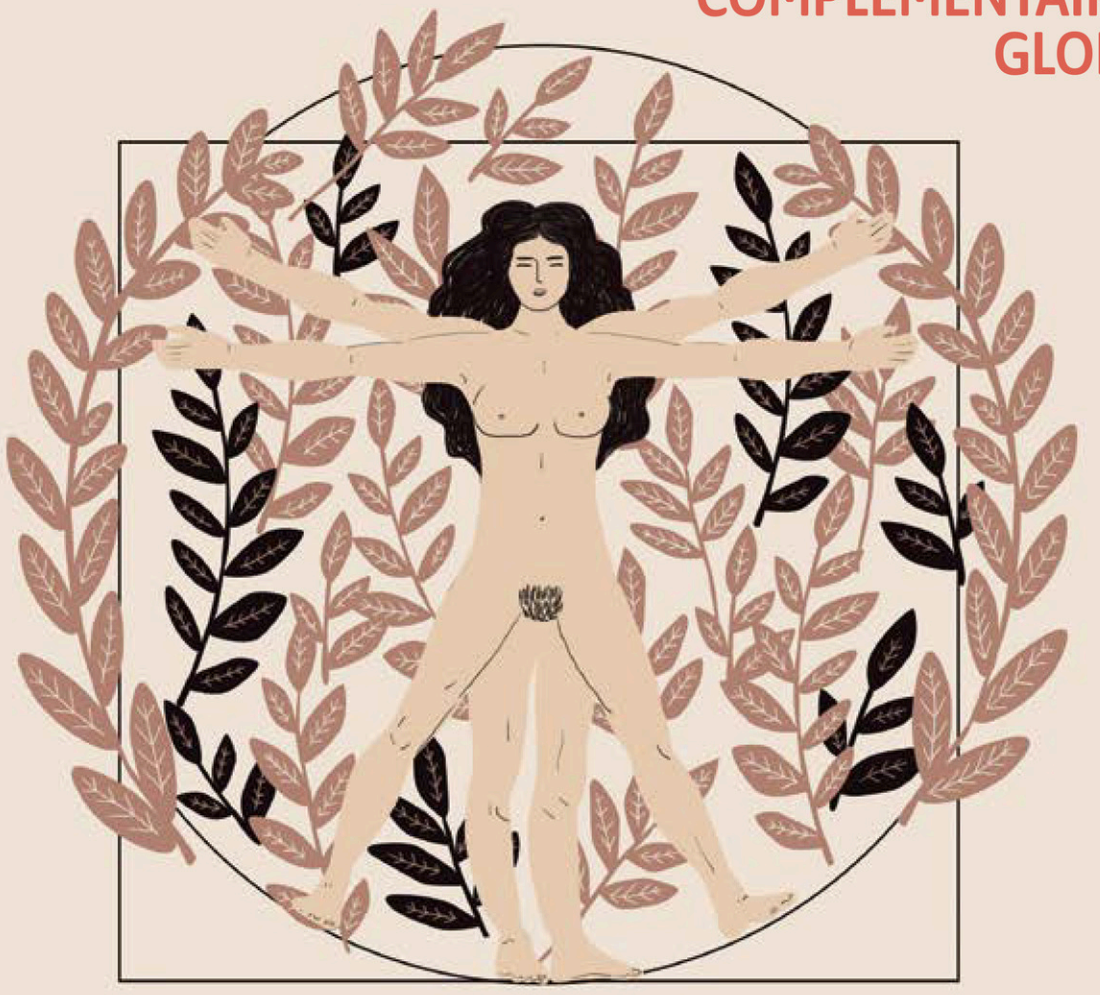

TEXTE GAGNANT DU CONCOURS « JEUNES VOIX ENGAGÉES »

ARTISTE INVITÉE : **SANDRINE CORBEIL**

9,95 $

12

7 71766 85879 1

PP CONVENTION: 40012169

Relations

NUMÉRO 811 HIVER 2020-2021

Fondée en 1941

La revue *Relations* est publiée par le Centre justice et foi, un centre d'analyse sociale progressiste fondé et soutenu par les Jésuites. Depuis plus de 75 ans, *Relations* œuvre à la promotion d'une société juste et solidaire en prenant parti pour les personnes exclues et appauvries. Libre et indépendante, elle pose un regard critique sur les enjeux sociaux, économiques, politiques, environnementaux et religieux de notre époque.

5 **ÉDITORIAL**
LE PROBLÈME DE LA CAQ AVEC L'AVENIR Emiliano Arpin-Simonetti

ACTUALITÉS
6 UNE CRISE DU LOGEMENT EXACERBÉE Véronique Laflamme
7 DROITS DES RÉFUGIÉS : UN JUGEMENT IMPORTANT Idil Atak
9 GUERRE NUCLÉAIRE, UNE MENACE TOUJOURS RÉELLE Judith Berlyn
11 ADIEU, DOM PEDRO ! Gilio Brunelli

12 **DÉBAT**
LA PAROLE A-T-ELLE ENCORE UN POUVOIR ?
Valérie Lefebvre-Faucher et Philippe Néméh-Nombré

32 **AILLEURS**
CHINE–ÉTATS-UNIS : UNE NOUVELLE GUERRE FROIDE ? Éric Mottet

35 **REGARD**
QUÉBEC SOLIDAIRE EN FAVEUR D'UNE ARMÉE : UN CHOIX CONTRE NATURE Normand Beaudet, Louise Constantin et Lucie Mayer

38 **CONCOURS « JEUNES VOIX ENGAGÉES »**
LES CENTRES DE DÉTENTION POUR PERSONNES MIGRANTES : AUX FRONTIÈRES DE L'INSÉCURITÉ Sophie Marois

41 **SUR LES PAS D'IGNACE**
QUARANTE ANS AU SERVICE DES RÉFUGIÉS Marc-André Veselovsky

42 **CHRONIQUE LITTÉRAIRE** de Marie-Élaine Guay
MAINS TENDUES

45 **QUESTIONS DE SENS** par Maya Ombasic
LA DÉMESURE DU MONDE

RECENSIONS
46 LIVRES
49 DOCUMENTAIRE

50 **LE CARNET** de Yara El-Ghadban
MARIE-BLANCHE

22

DIRECTION
Élisabeth Garant

ÉQUIPE ÉDITORIALE
Emiliano Arpin-Simonetti
Catherine Caron
Christophe Genois-Lefrançois
Jean-Claude Ravet

MAQUETTE GRAPHIQUE
Mathilde Hébert

RÉALISATION GRAPHIQUE
tatou.ca

ILLUSTRATIONS
Jacques Goldstyn
Geneviève Grenier
Christian Tiffet

RÉVISION/CORRECTION
Éric Massé

COMITÉ DE RÉDACTION
Marie-Célie Agnant, Frédéric Barriault, Gilles Bibeau, Mélanie Chabot, Eve-Lyne Couturier, Claire Doran, Céline Dubé, Lorraine Guay, Mireille D'Astous, Mouloud Idir, Robert Mager, Rolande Pinard, Louis Rousseau, Michaël Séguin, Julien Simard

COLLABORATEURS
Gregory Baum †, André Beauchamp, Jean-Marc Biron, Dominique Boisvert, Amélie Descheneau-Guay, Yara El-Ghadban, Marie-Élaine Guay, Maya Ombasic.

IMPRESSION HLN
sur du papier recyclé contenant 100 % de fibres post-consommation.

DISTRIBUTION
Disticor Magazine Distribution Services

ENVOI POSTAL
Citéposte CFG

Relations est membre de la SODEP et de l'AMéCO.
Ses articles sont répertoriés dans *Érudit*, *Repère*, EBSCO et dans *l'Index de périodiques canadiens*.

SERVICE D'ABONNEMENT
SODEP (Revue *Relations*)
C.P. 160, succ. Place-d'Armes
Montréal (Québec) H2Y 3E9
514-397-8670
abonnement@sodep.qc.ca

ABONNEMENT EN LIGNE
www.revuerelations.qc.ca

TPS : R119003952
TVQ : 1006003784

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec : ISSN 0034-3781
ISSN (version numérique) : 1929-3097
ISBN (version imprimée) :
978-2-924346-64-8
ISBN (VERSION PDF) :
978-2-924346-65-5

BUREAUX
25, rue Jarry Ouest
Montréal (Québec) H2P 1S6
tél. : 514-387-2541, poste 234
relations@cjf.qc.ca
www.revuerelations.qc.ca

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada | Canada

Pour qui veut une société juste

ARTISTE INVITÉE

Vidéaste et illustratrice originaire de Montréal, **Sandrine Corbeil** est diplômée de l'Institut national de l'image et du son en cinéma documentaire. Elle a également fait des études en science politique et en droit à l'Université de Montréal. Elle a entre autres remporté le prix Jeune réalisateur du Festival international du film sur les métiers d'art de Paris, en 2018, pour son court métrage *De papier et de plomb* ainsi que la Mention spéciale du concours Le réel à l'écoute, en 2016, pour sa création sonore *À l'ami lointain vieillissant*. Que ce soit par l'image en mouvement, le dessin ou le son, Sandrine Corbeil conçoit l'art comme une façon d'embellir le monde, mais aussi comme une manière de promouvoir la justice sociale.
Instagram: sandrine.corbeil

DOSSIER

14 **LA SANTÉ AU-DELÀ DE LA MÉDECINE, APPROCHES ALTERNATIVES, COMPLÉMENTAIRES ET GLOBALES**
Catherine Caron

17 **LA SAGESSE ANTIQUE DERRIÈRE L'APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE**
Gilles Bibeau

19 **L'HUMANITÉ DES PATIENTS : UNE RÉALITÉ OUBLIÉE ?**
Bernard Corazza

20 **POUR UNE APPROCHE PLUS GLOBALE DE LA SANTÉ**
Nicole Archambault

22 **LA COMMUNAUTÉ AU CŒUR DE LA SANTÉ**
Mireille Audet et Jocelyne Bernier

24 **LE MOUVEMENT SOCIAL ALTERNATIF EN SANTÉ MENTALE : UN ACTEUR ESSENTIEL**
Anne-Marie Boucher et Gorette Linhares

25 **PERSPECTIVES FÉMINISTES POUR UNE MÉDECINE PLUS INCLUSIVE**
Isabelle Mimeault

27 **LA QUÊTE DE RECONNAISSANCE DES SAGES-FEMMES**
Andrée Rivard

28 **DU SALUT À LA SANTÉ, DE LA SANTÉ À LA VIE**
Jacques Dufresne

25

MCSQ.ca

Un site Web pour la mémoire vive du christianisme social au Québec

Lancement le 8 décembre 2020. Pour plus d'informations: ***www.cjf.qc.ca***

Christianisme
Justice sociale
Solidarité
Engagement
Luttes féministes
L'Entraide missionnaire
Journées sociales
du Québec
Sentiers de foi

Explorez une vitrine donnant accès à plus de 100 ans d'histoire du christianisme social

Consultez des dossiers thématiques, fiches biographiques et archives accessibles en ligne

Découvrez une tradition d'engagement toujours bien vivante

Accueilli par l'Encyclopédie de l'Agora, ce site Web met en valeur les archives des forces vives du christianisme social québécois des dernières décennies — dont celles de L'Entraide missionnaire, des Journées sociales du Québec, de Sentiers de foi et des Forums André-Naud. Animé par une démarche pédagogique et collaborative, **MCSQ.ca** présente et met en contexte des documents et des événements majeurs de l'histoire de la mouvance sociale chrétienne au Québec.

Ce site est un composante du projet du Centre justice et foi sur l'avenir du christianisme social. Il a été rendu possible grâce au financement de la Fondation Béati et d'une vingtaine de communautés religieuses.

centre Justice et foi

fondation Béati

LE PROBLÈME DE LA CAQ AVEC L'AVENIR

La pandémie de COVID-19 a rabattu l'horizon de notre avenir. En plongeant des millions de personnes dans une situation de vulnérabilité, sinon de détresse à la fois physique et psychologique, sociale et économique, les besoins de base ont pris une place prépondérante dans les choix politiques. Les gouvernements se sont vus forcés d'en tenir compte plus que jamais et le gouvernement de la Coalition Avenir Québec (CAQ), mené par François Legault, ne fait pas exception, sa réponse à la crise semblant d'ailleurs lui avoir attiré, jusqu'ici, la sympathie de la population, à en croire les sondages.

Le problème de la CAQ avec l'avenir, toutefois, ne vient pas de cette situation extraordinaire qui la force à répondre en urgence à des besoins immédiats. Il est beaucoup plus profond et rien ne le révèle autant que l'attitude générale du parti face à la transition écologique. La plus récente mouture du Plan pour une économie verte du gouvernement caquiste, exposée dans les médias en septembre dernier, l'illustre de manière désolante. Selon des experts comme Normand Mousseau ou Pierre-Olivier Pineault, ce plan ne permettrait même pas d'atteindre la moitié de la cible de réduction de gaz à effet de serre (GES) établie par le gouvernement du Québec, soit une réduction de 37,5% par rapport au niveau de 1990 d'ici 2030. Ces efforts nettement insuffisants seraient en outre anéantis par plusieurs projets soutenus par le gouvernement, en particulier le troisième lien autoroutier entre Québec et sa Rive-Sud et le projet GNL Québec. Ce dernier prévoit en effet l'installation d'un pipeline et la construction, au Saguenay, d'une usine de liquéfaction de gaz naturel provenant de l'Ouest canadien et issu de la fracturation hydraulique. Il émettrait à lui seul quelque 8 millions de tonnes de GES par année, si on ne tient pas compte de la combustion du gaz ni des fuites, qui feraient exploser le bilan[1].

Sandrine Corbeil, *La maison en feu*, 2020

Non content d'en voir la réalisation accélérée par une consultation publique décriée pour son caractère partial, voire bâclé, le gouvernement investirait vraisemblablement, sous différentes formes, d'importantes sommes d'argent public dans ce projet. Hydro-Québec viendrait même y contribuer à hauteur de plusieurs millions de dollars par une réduction de tarifs d'électricité. En d'autres mots, avec GNL Québec, non seulement le gouvernement engagerait-il résolument le Québec sur la voie des énergies fossiles, mais il détournerait en plus de l'énergie renouvelable et des sommes considérables vers cette filière climaticide.

Devant pareille irresponsabilité et une telle incohérence, certains ont accusé le gouvernement Legault d'être carrément climatosceptique. Or, le problème n'est pas qu'il nie les changements climatiques, mais qu'il affiche face à ceux-ci une désinvolture qui trahit une incapacité à inscrire l'action gouvernementale dans un horizon de sens dépassant le *business as usual* et la croissance économique à tout prix. Il semble incapable de s'extraire d'une temporalité néolibérale dans laquelle l'avenir n'est qu'une promesse de rendement à court terme permettant de consommer un présent aplati, vidé de sa substance. L'impératif d'accélération du temps qui meut le capitalisme est son mantra: rien, pas même une pandémie mondiale, ne doit ralentir outre mesure la roue de l'économie à laquelle ce gouvernement a visiblement attelé sa réélection.

Le projet de loi 66 visant la relance de l'économie du Québec – même s'il est moins odieux à certains égards que sa première mouture rejetée en juin – illustre clairement ce tropisme. Il expose aussi le penchant du gouvernement caquiste pour le démantèlement des garde-fous réglementaires et démocratiques qui protègent la société contre le rouleau compresseur d'une économie qui profite d'abord à quelques gros joueurs et considère la destruction environnementale comme un simple dégât collatéral du Progrès.

À des lieues de la précipitation et de la cécité écologique du gouvernement, le travail mené par de nombreux groupes sociaux démontre pourtant qu'il est possible de penser l'économie différemment, de façon à répondre à l'urgence climatique et aux inégalités sociales – si cruellement mises en lumière et aggravées par la pandémie. Le projet Québec ZéN (Zéro émission nette) du Front commun pour la transition énergétique en est la preuve éloquente. Cette vaste coalition d'organismes, de syndicats, d'ONG, de citoyennes et de citoyens présents sur l'ensemble du territoire québécois et représentant quelque 1,7 million de membres a réussi à produire une feuille de route visant à mener le Québec à la carboneutralité d'ici 2050. Et malgré la lenteur des processus réellement démocratiques, une deuxième mouture plus détaillée a été rendue publique cet automne, soutenant des chantiers de transition juste à travers le Québec.

Cette initiative – et tant d'autres – sont la preuve que des pas lents mais assurés vers l'avenir valent mieux qu'une course effrénée vers l'abîme. Le gouvernement Legault ferait bien de s'en inspirer.

Emiliano Arpin-Simonetti

1. Voir Jean-Thomas Léveillé, «Projet Énergie Saguenay. Au moins deux fois plus polluant que prévu, selon un chercheur», *La Presse*, 26 octobre 2020.

UNE CRISE DU LOGEMENT EXACERBÉE

La crise sanitaire liée à la COVID-19 a mis en évidence l'incapacité croissante du marché locatif privé à répondre aux besoins des locataires à modeste et à faible revenu.

Véronique Laflamme

L'auteure est organisatrice communautaire et porte-parole du FRAPRU

Homme sans logis dans un campement improvisé par des personnes en situation d'itinérance aux abords de la rue Notre-Dame à Montréal, le 28 août 2020. Photo : PC/Paul Chiasson

Depuis plusieurs années déjà, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) parle de crise du logement pour faire écho à la réalité des ménages locataires qui consacrent une part disproportionnée de leur revenu à se loger ou qui occupent des logements trop petits ou délabrés. Dans un contexte où plusieurs d'entre eux ont perdu une partie importante de leurs revenus depuis le début de la pandémie de COVID-19, la rareté des logements disponibles et l'augmentation des loyers deviennent un problème encore plus criant, tout comme l'accès à un logement salubre et adéquat.

Alors que le taux général d'inoccupation des logements locatifs est à son plus bas en 15 ans, les logements à bas loyer tendent à disparaître, tout comme les maisons de chambres. Devant les 370 ménages locataires sans bail le 1er juillet dernier – dont certains étaient toujours sans logis plus de deux mois après la journée traditionnelle des déménagements au Québec – et la multiplication des campements de personnes sans logis, on ne peut plus nier la gravité de la crise en cours.

Les conséquences de la crise sanitaire se sont ajoutées à celles, déjà dramatiques, de la crise préexistante du logement, rendant encore plus difficile l'accès à l'information sur l'aide d'urgence de même que la recherche de logement pour les ménages les plus vulnérables. Cette situation, doublée de l'absence de mesures de protection adéquates, a aussi laissé plus de place aux abus et à la discrimination de la part des propriétaires.

Parmi les personnes les plus affectées, on compte les prestataires des programmes d'assistance sociale, pour qui l'accès aux mesures comme la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et aux ressources communautaires habituelles est fort restreint, voire inexistant. Les femmes victimes de violence conjugale subissent aussi durement les contrecoups de la double crise. Dans l'impossibilité de trouver un logement adéquat à un prix qu'elles sont en mesure de payer, elles se trouvent dans l'obligation de demeurer plus longtemps dans les maisons d'hébergement ou, pire, de retourner sous le même toit qu'un conjoint violent. La pandémie a aussi mis à la rue des personnes qui vivaient des situations d'itinérance cachée, et ce, alors que les refuges pour personnes en situation d'itinérance débordaient déjà avant la pandémie.

Ajoutons que le surpeuplement des logements, corollaire au manque de grands logements et à leur cherté, a de graves effets sur la santé physique et mentale des personnes, et cela d'autant plus en période de confinement prolongé. Comment se placer en isolement sans l'espace nécessaire pour le faire ? Il en va de même pour les personnes locataires vivant dans des logements insalubres qui, forcées de vivre dans un milieu malsain, sont plus à risque de voir leur santé se détériorer.

Considérant que le logement est un déterminant de la santé, il est urgent de protéger et de renforcer le droit au logement pour les locataires les plus vulnérables. La deuxième vague de la pandémie et l'arrivée de la saison froide mettent en exergue l'urgence de faire du mal-logement et de l'itinérance de réelles priorités pour les gouvernements. À court terme, le gouvernement québécois devra réinstaurer rapidement un moratoire sur les évictions. Il devra aussi adopter de meilleures mesures de soutien financier en prenant réellement en compte les personnes sans emploi et à faible revenu laissées de côté durant la première vague. Il sera aussi nécessaire de réquisitionner ou d'acquérir des hôtels ou des immeubles vacants en plus d'ouvrir des refuges d'urgence en nombre suffisant pour loger les personnes en situation d'itinérance.

Pour se sortir de cette crise permanente du logement, dans laquelle sont plongées des milliers de personnes, il faut une alternative au marché locatif

privé, c'est-à-dire du logement social hors marché. Actuellement, en raison de l'insuffisance de logements sociaux – qui ne constituent que 11 % des logements au Québec –, les locataires forcés de déménager se retrouvent souvent contraints de quitter leur milieu de vie et leurs réseaux d'entraide communautaire. Au moment d'écrire ces lignes, près de 40 000 ménages sont sur une liste d'attente pour obtenir une place en HLM, sans parler de ceux qui veulent vivre dans une coopérative ou un organisme d'habitation sans but lucratif.

La crise sanitaire doit donc être vue comme une occasion de renforcer le filet social, notamment en matière d'habitation. Pour y parvenir, il faut renforcer significativement le logement social. Amorcer un grand chantier de 50 000 nouveaux logements sociaux en cinq ans serait un bon point de départ. La relance post-pandémie offre une occasion inespérée de mettre de l'avant la justice sociale. Le gouvernement du Québec la saisira-t-il ?

ERRATUM

Un malencontreux saut de ligne a privé nos lecteurs d'une information importante dans la recension du livre *Les Cuivas* de Bernard Arcand (Lux, 2019), publiée dans notre numéro de mai-juin 2020. Le nom de famille de l'anthropologue Sylvie Vincent, qui a contribué à la publication du livre, a été coupé en raison de cette erreur ; nous nous en excusons. L'œuvre de Sylvie Vincent est loin de se limiter à cet ouvrage par ailleurs : en plus de 50 ans de carrière, son travail d'une grande ampleur et d'une grande rigueur a entre autres permis de consigner de nombreux récits permettant d'approfondir la connaissance de l'histoire et de la langue du peuple innu. Elle avait d'ailleurs signé dans nos pages un texte intitulé « Les voleurs de territoire » (nº 698, février 2005) au sujet de la dépossession subie par les Innus. Cofondatrice de la revue *Recherches amérindiennes au Québec*, elle a aussi collaboré de près avec plusieurs autres nations autochtones. Son décès causé par la COVID-19, au mois de mai dernier, est une grande perte pour la recherche ethnologique. Nos condoléances à sa famille et à ses proches.

DROITS DES RÉFUGIÉS : UN JUGEMENT IMPORTANT

La Cour fédérale du Canada a déclaré inconstitutionnelle l'Entente sur les tiers pays sûrs.

Idil Atak

L'auteure est professeure agrégée au Département de criminologie de la Faculté de droit de l'Université Ryerson, à Toronto

Le 22 juillet dernier, un jugement de la Cour fédérale a porté un dur coup à l'Entente sur les tiers pays sûrs, estimant qu'elle enfreint le droit des demandeurs d'asile à la liberté et à la sécurité, un droit protégé par la Charte canadienne des droits et libertés. Cette entente bilatérale entre le Canada et les États-Unis postule que ces deux pays sont réputés « sûrs » pour les demandeurs d'asile, c'est-à-dire qu'ils disposeraient de systèmes robustes de protection des réfugiés et se conformeraient à la Convention relative au statut des réfugiés de 1951 ainsi qu'aux normes internationales relatives aux droits humains. Les demandeurs d'asile sont donc requis de déposer leur demande dans le premier pays sûr – soit les États-Unis ou le Canada – dans lequel ils se trouvent. Par conséquent, la grande majorité des demandes d'asile faites aux points d'entrée terrestres au Canada sont jugées irrecevables par les autorités canadiennes et les demandeurs sont refoulés aux États-Unis.

C'est pour échapper à ce renvoi systématique que nombre de demandeurs d'asile ont été contraints de contourner l'Entente en traversant de manière irrégulière la frontière canadienne à la suite de l'élection de Donald J. Trump, estimant que les États-Unis ne sont pas un pays sûr pour eux. En 2017, près de 25 000 personnes ont ainsi demandé l'asile au Québec après avoir passé la frontière de cette manière, principalement par le chemin Roxham. Ces mouvements découlaient largement du climat anti-réfugiés créé par la nouvelle administration américaine.

Il faut toutefois rappeler que l'Entente sur les tiers pays sûrs a été critiquée dès son entrée en vigueur, en 2004. Les défenseurs des droits des réfugiés ont dénoncé le fait qu'elle ne laisse aux demandeurs d'asile d'autre choix que de traverser la frontière canadienne de manière irrégulière, souvent dans des conditions dangereuses mettant leur sécurité à risque. La décision de la Cour fédérale découle d'un recours judiciaire introduit en 2017 par le Conseil canadien pour les réfugiés, Amnistie internationale et le Conseil canadien des Églises, qui ont demandé la suspension de l'Entente au motif que les États-Unis ne sont pas un pays sûr pour les réfugiés.

Ces organismes ont décrié le fait que le gouvernement fédéral a pris des mesures supplémentaires afin de renforcer les contrôles aux frontières et de dissuader les réfugiés de faire une demande au Canada. En outre, la pandémie de COVID-19 a fait en sorte qu'Ottawa et Washington se sont entendus pour que l'Entente couvre aussi les points d'entrée non officiels, rendant toute entrée irrégulière désormais impossible.

Dans ce contexte géopolitique, le jugement de la Cour fédérale revêt une importance capitale. En effet, la Cour conteste les prémisses mêmes de l'Entente en montrant clairement que les États-Unis ne peuvent pas être considérés comme un pays sûr pour les demandeurs d'asile, car ces derniers y sont traités comme des criminels et se voient refuser l'accès à la protection. Détenues dans des conditions préoccupantes et sans égard à leur situation ou à leurs actes, ces personnes subissent plusieurs préjudices physiques et psychologiques dont le recours à l'isolement cellulaire, une durée moyenne de 31 jours en détention, l'absence de véritable processus de révision de la détention ou de libération sous caution, le traitement discriminatoire des personnes racisées ou musulmanes, des conditions de détention déplorables et l'incapacité de communiquer avec les membres de leur famille ou de recevoir des soins médicaux. L'emprisonnement systématique des demandeurs d'asile retournés aux États-Unis par le Canada est durement critiqué par la Cour. Il entraîne des difficultés (comme l'impossibilité de contacter un avocat) qui réduisent la capacité de ces personnes de revendiquer le statut de réfugié, ce qui accroît

le risque qu'elles soient renvoyées dans le pays qu'elles fuient par crainte de persécution, voire de mort.

La Cour fédérale a également rejeté l'argument du gouvernement selon lequel l'Entente assurerait le partage des responsabilités entre le Canada et les États-Unis. Elle fait remarquer que ce partage des responsabilités devrait comprendre une certaine garantie d'accès équitable à un processus de détermination du statut de réfugié, ce qui est loin d'être le cas aux États-Unis.

Une autre conclusion importante concerne la responsabilité des autorités canadiennes dans la violation des droits des demandeurs d'asile renvoyés aux États-Unis. La Cour a en effet déterminé que, loin d'être un «acteur passif», le Canada est directement responsable du sort de ces personnes puisqu'il participe à leur retour physique entre les mains des autorités américaines.

La Cour fédérale a donné six mois au gouvernement pour se conformer à sa décision. La réponse n'a pas tardé. Le 21 août dernier, le ministre de la Sécurité publique, Bill Blair, a annoncé que le gouvernement faisait appel de la décision devant la Cour d'appel fédérale. L'Entente reste donc en vigueur jusqu'à ce qu'une décision soit rendue, ce qui peut prendre plusieurs années. Cela signifie que le Canada continuera d'être complice des politiques américaines de détention arbitraire et de renvoi vers la persécution des demandeurs d'asile, tout en sachant que l'Entente sur les tiers pays sûrs est contreproductive et contraire à la Charte canadienne des droits et libertés.

ESPOIR

Vancouver : plus sûre pour les plus vulnérables

Voilà une nouvelle qui redonnera un peu de souffle aux personnes les plus vulnérabilisées de Vancouver : en août dernier, son conseil de ville a voté un amendement qui retire des mains de la police municipale les interventions d'urgence en lien avec les problèmes de santé mentale, le travail du sexe, l'itinérance et la consommation de drogues. Vancouver prend ainsi la décision judicieuse de prioriser une approche communautaire et non répressive pour traiter ces enjeux. Ce pari audacieux mise sur l'expérience et sur la formation du personnel des différents organismes communautaires, avec le souci de protéger la santé et l'intégrité physique des personnes engagées dans ce genre d'intervention. Jusqu'alors, les personnes vulnérables risquaient leur vie dans les rues de Vancouver si, durant un épisode de détresse, elles croisaient le chemin de policiers qui n'avaient pas la formation adéquate pour gérer une telle situation. À ce sujet, d'ailleurs, Montréal n'est pas en reste. On se rappellera, entre autres, d'Alain Magloire ou de Pierre Coriolan, tous deux abattus par des agents du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), ou encore de Sheffield Matthews, lui aussi tué par le SPVM, le 29 octobre dernier. Tous souffraient de troubles de santé mentale.

Photo : Bella/Flickr

À ces cas spectaculaires s'ajoute une myriade d'épisodes choquants moins dramatiques impliquant au quotidien des personnes troublées, désorientées ou en détresse psychologique, confrontées à des policiers mal formés.
Espérons donc que l'initiative vancouvéroise, dans laquelle le mouvement « Définançons la police » (*#DefundThePolice*) – né dans la foulée du mouvement *Black Lives Matter* – a joué un rôle important, incite l'administration Plante à Montréal, et les autres administrations municipales du Québec à repenser fondamentalement le rôle des forces policières dans notre société.

Nouveau site Web de la revue *Spiritualitésanté* !
GRATUIT, PRATIQUE et PERFORMANT

Inscrivez-vous à l'infolettre de Spiritualitésanté

www.spiritualitesante.ca

GUERRE NUCLÉAIRE, UNE MENACE TOUJOURS RÉELLE

Soixante-quinze ans après Hiroshima, le Canada contribue toujours au risque de guerre nucléaire.

Judith Berlyn*

L'auteure est membre du Collectif Échec à la guerre.

Le 6 août 1945, un homme à bord d'un avion appuie sur un bouton et la ville d'Hiroshima, au Japon, disparaît. La bombe atomique qu'il a larguée a brûlé et tué 70 000 à 80 000 personnes et en a blessé 70 000 autres. Elle a réduit 12 kilomètres carrés de tissu urbain en gravats, relâchant des radiations mortelles dans l'air, le sol et l'eau, qui ont aussi tué et rendu malades des milliers d'autres personnes dans les jours, les semaines, les mois et les années suivantes. Trois jours plus tard, la ville de Nagasaki subira le même sort. Ayant développé les premières armes atomiques avec les États-Unis et la Grande-Bretagne et ayant fourni les matières premières nécessaires à leur fabrication, le Canada a joué un rôle dans ces actes immondes[1].

En 2019, le poète irano-américain Kaveh Akbar décrit, dans un de ses poèmes, un écolier des États-Unis portant une chemise sur laquelle on peut lire « Nous l'avons fait contre Hiroshima ; nous pouvons le faire contre Téhéran », rappelant de cette manière qu'une catastrophe nucléaire peut à nouveau se produire. Neuf pays (États-Unis, Russie, Royaume-Uni, France, Chine, Israël, Inde, Pakistan et Corée du Nord) possèdent aujourd'hui plus de 13 000 ogives nucléaires qui sont des centaines de fois plus destructrices que les premières bombes atomiques. Parmi celles-ci, 1800 se trouvent prêtes à être lancées en quelques minutes. Tant que les armes nucléaires existent, le risque persiste que, tôt ou tard, une ou plusieurs explosent, que cela soit intentionnel, accidentel ou par malveillance.

C'est en effet leur existence même qui pose problème. Tant qu'un pays en possédera, d'autres pays en voudront. La seule façon d'éviter leur propagation est de les éliminer. C'est pourquoi le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) de 1970 oblige les pays signataires à les éliminer s'ils en détiennent ou à renoncer à en acquérir. Mais alors que le traité prévoit des mesures pour garantir la non-prolifération et la rendre effective, aucune mesure équivalente n'est prévue pour rendre le désarmement effectif. Depuis 50 ans, ce vice structurel a permis aux pays détenteurs d'armes nucléaires de manquer à leur obligation en vertu du traité qu'ils ont signé, malgré le fait que de nouvelles normes et règles internationales ont tenté d'atténuer le problème. →

La Cour internationale de justice a par exemple statué, le 8 juillet 1996, à la suite de demandes venant de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Assemblée générale de l'ONU, que l'utilisation des armes nucléaires et la menace de les utiliser sont généralement prohibées par le droit international, toujours assujetties aux droits de la personne et au droit humanitaire et environnemental, et qu'il existe une obligation solennelle de mener et de conclure des négociations menant à l'élimination complète et à l'abolition des armes nucléaires. En 2017, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), qui stigmatise et délégitimise la possession d'armes nucléaires, comme l'avaient fait des traités antérieurs bannissant les armes chimiques et biologiques. En date du 24 octobre 2020, 50 États l'ont ratifié et il entrera en vigueur dans 90 jours, soit le 22 janvier 2021, officialisant enfin l'interdiction catégorique des armes nucléaires.

Sous la pression des États-Unis, le Canada et tous les autres pays membres de l'OTAN refusent de signer le TIAN, au nom de la théorie de la dissuasion nucléaire, se réservant le droit d'initier une guerre nucléaire malgré leur appui rhétorique à l'objectif d'éliminer éventuellement les armes nucléaires. Au mépris du droit international, le Canada choisit ainsi de soutenir ses alliés qui possèdent de telles armes, plutôt que de travailler avec ses alliés non nucléaires à réfuter la théorie de la dissuasion. Basée sur un raisonnement erroné, celle-ci soutient que la possession d'armes nucléaires a permis d'éviter la guerre nucléaire. Malheureusement, à cause du ce mythe de la dissuasion, le Canada persiste à fournir un soutien logistique, diplomatique, politique et industriel à la préparation de la guerre nucléaire, incluant la production de composantes pour les vecteurs de telles armes. Le Canada permet aussi aux bombardiers et aux navires de guerre pouvant transporter des armes nucléaires d'utiliser son territoire.

Dans ce contexte, il est de notre responsabilité collective de faire en sorte que le gouvernement modifie son approche concernant le désarmement nucléaire et y travaille avec des alliés pour contrer l'intransigeance de l'OTAN en la matière. Une campagne pour faire officiellement du Canada une zone libre d'armes nucléaires permettrait d'attirer l'attention du public sur ces questions et aiderait à créer la pression requise pour faire changer la politique du gouvernement.

* Traduit de l'anglais par Raymond Legault.
1. Voir « Armes nucléaires et rôle du Canada », sur le site Web d'Échec à la guerre, <echecalaguerre.org>.

#NousSommesToutes LasTesis

Le Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (RGF-CN) publiait une lettre ouverte, en juin dernier, pour exprimer son appui aux féministes chiliennes de Las Tesis. La lettre dénonce la répression policière et judiciaire exercée à l'égard du collectif de Valparaiso depuis que ses membres ont créé la chorégraphie *Un violador en tu camino* (« Un violeur sur ton chemin »), en novembre 2019 (lire l'éditorial de notre nº d'avril 2020). Le RGF-CN appelle ainsi à la défense des droits de manifester, de s'exprimer par l'art et de dénoncer publiquement les féminicides et les violences faites aux femmes. Source : <pressegauche.org>.

Polémos : *think tank* décroissantiste

Polémos, un groupe indépendant et sans but lucratif consacré à la recherche sur la décroissance au Québec, a lancé son site Web le 21 mai dernier. Ce nouveau réseau de chercheuses et de chercheurs interdisciplinaires, fondé entre autres par Yves-Marie Abraham – collaborateur à *Relations* –, partage et promouvoit des recherches qui adoptent l'angle décroissantiste dans le traitement d'enjeux en matière d'énergie, de santé et de justice sociale, notamment. Dans un contexte où les tares d'un modèle de croissance infinie dans un monde de ressources finies deviennent de plus en plus évidentes, la décroissance apparaît comme une voie à privilégier dans une société qui aspire à (sur) vivre de manière éthique. Voir : <polemos-decroissance.org>.

Dès décembre 2020, procurez-vous le nouveau numéro de la revue Droits et libertés

Le droit à la santé : au-delà des soins

Définition, failles et prospectives

liguedesdroits.ca

LDL Ligue des droits et libertés

ADIEU, DOM PEDRO !

Le 8 août dernier s'éteignait à l'âge de 92 ans Mgr Pedro Casaldàliga, une des figures les plus marquantes de l'Église des dernières décennies.

Gilio Brunelli

L'auteur est un travailleur humanitaire ayant œuvré longtemps au Brésil

Pedro Casaldáliga. Photo : JM Concepción/ WikiCommons

Né en Catalogne en 1928, devenu missionnaire clarétain en 1945 et ordonné prêtre en 1952, Pedro Casaldàliga arrive au Brésil avec quelques confrères en 1968. Il avait été nommé administrateur apostolique à São Felix do Araguaia, dans l'État du Mato Grosso, devenue une nouvelle prélature.

L'année 1968 est importante à maints égards au Brésil. Sur le plan politique, elle marque le début de la période la plus sombre et la plus cruelle (1968-1972) de la junte militaire qui a pris le pouvoir en 1964 et qui le gardera jusqu'en 1984. Sur le plan social, le rapport Figuereido (de plus de 7000 pages) vient d'être publié. Fruit d'une vaste enquête sur le traitement des peuples autochtones, il montre que le Service de protection des Indiens, l'agence gouvernementale chargée de les protéger, a été le principal responsable des nombreux crimes commis à leur endroit, et ce, dans l'impunité la plus totale. Sur le plan ecclésial, les évêques d'Amérique latine se rencontrent à Medellín, en Colombie, pour «incarner» dans leur continent la vision et l'élan du concile Vatican II. Tout en dénonçant l'injustice, la discrimination, l'exploitation et l'exclusion, les évêques appellent l'Église latino-américaine, et les laïques en particulier, à s'engager sans équivoque pour la justice sociale.

C'est dans ce contexte que Pedro Casaldàliga arrive à São Felix do Araguaia. Cette région amazonienne est essentiellement peuplée de paysans pauvres qui se sont taillé un lopin de terre dans la forêt, de travailleurs ruraux – engagés dans de grands domaines fonciers et travaillant dans des conditions proches de l'esclavage –, de plusieurs peuples autochtones en perte d'autonomie face à l'expansion de l'agriculture sur leurs territoires, et de riverains de l'Araguaia qui vivent tant bien que mal des ressources du fleuve et de la forêt.

C'est pour eux que Pedro Casaldàliga, qu'ils surnommeront Dom Pedro, accepte de devenir évêque de la région en 1971. Le jour même de sa consécration épiscopale, le 10 octobre, il publie sa première lettre pastorale – fruit de deux années de rencontres, de dialogues, de réflexions et de prières avec son peuple: *Une Église d'Amazonie en conflit avec la grande propriété foncière et la marginalisation sociale*. Celle-ci provoque une onde de choc dans la société brésilienne, peu habituée à des prises de position en faveur des pauvres.

Le document devient vite un modèle et une source d'inspiration pour de nombreux évêques partout au pays, qui emboîtent le pas, publiant à leur tour des documents courageux. L'Église du Brésil vit alors un moment de grâce: elle devient la principale voix prônant la justice sociale. Elle soutient et inspire de nombreux syndicats et mouvements sociaux. Des évêques et cardinaux dénoncent publiquement la dictature militaire et ses crimes, et se solidarisent avec toutes les personnes opprimées et exploitées. La théologie de la libération et les communautés de base sont en plein essor. Des structures inédites au service des pauvres et des peuples autochtones sont créées. Deux, en particulier, qui jouent encore aujourd'hui un rôle social de premier plan, comptent Pedro Casaldàliga parmi leurs fondateurs: la Commission pastorale de la terre et le Conseil indigéniste missionnaire.

Connu pour sa proximité avec les pauvres et les exclus – ceux et celles qui n'ont pas le droit d'avoir des droits –, Pedro Casaldàliga s'est aussi distingué par sa persévérance à les défendre, malgré les calomnies, les dérisions, les menaces d'expulsion et les différentes attaques dont il a été victime. Il a d'ailleurs échappé à plusieurs tentatives d'assassinat, alors que certains de ses collaborateurs, dont le père João Bosco, y ont laissé leur vie. Le pape Paul VI devra lui-même intervenir pour le protéger, déclarant: «Qui touche Pedro touche le pape!».

Il en sera tout autrement de Jean-Paul II et de son préfet Joseph Ratzinger, qui l'ont traité sévèrement. C'est que Pedro Casaldàliga ne dérange pas que les grands propriétaires fonciers, la puissante industrie agro-alimentaire et les institutions répressives de l'État; il dérange aussi les structures lourdes et opaques de l'Église et son cléricalisme oppressant. Il prône une Église simple, pauvre et transparente. Il s'est ainsi installé dans une maison rurale, a troqué la mitre pour un chapeau de paille, la crosse pour un simple bâton de berger et l'anneau d'or pour un anneau taillé dans une noix amazonienne. Lorsque l'heure vient de lui trouver un successeur, il réunit les prêtres, les religieux et religieuses, les agents de pastorale et les leaders des communautés de base, et il les engage dans un chemin de discernement, comme aux premiers temps de l'Église, n'en déplaise à Rome et au nonce apostolique qui veulent garder cette démarche entourée du plus grand secret. «Il n'est pas suffisant d'être croyant, aimait-il répéter. Il faut aussi être crédible!»

Pasteur, prophète, poète, écrivain, homme de prière et de paix, Pedro était humble et accueillant; il abhorrait toute forme de violence, en particulier celle visant les plus petits de ses frères et de ses sœurs (Matthieu 25); c'est pourquoi il n'a jamais plié devant elle.

LA PAROLE A-T-ELLE ENCORE UN POUVOIR ?

Pour que la parole agisse, il faut résister à l'injonction de crier plus fort et la rendre plus lente, plus complexe, plus soignée.

Valérie Lefebvre-Faucher

L'auteure, éditrice et écrivaine, a récemment fait paraître l'essai *Procès verbal* (Écosociété, 2019)

J'aime assez la cacophonie. Je trouve que la parole devrait être multiple, accessible et libre. Je l'ai voulue déchaînée. Nous avons travaillé collectivement pour la démocratiser, faire entendre des voix inaudibles et, c'est vrai, la technologie a facilité l'ouverture des vannes – pensons seulement aux mouvements de dénonciation d'agressions sexuelles. Je ne veux pas arrêter ce flux puissant. Mais il y a quelque chose dans la communication exponentielle qui nous fait souffrir. Elle a le visage de notre souffrance. Par l'écran nous entrons dans un hurlement continu. Nous sommes nombreux à réclamer du silence (et la déconnection). Nous n'en pouvons plus.

Je crois que la douleur ne vient pas tant de notre intolérance au débat ni de l'abondance d'information. Elle révèle surtout une frustration; il y a décalage. Dans ce flot continu, nous vivons paradoxalement une expérience langagière et relationnelle insuffisante. Ce ne sont pas vos idées, vos témoignages libres, vos voix trop fortes qui me désolent: c'est leur enfermement dans la répétition et le publicitaire; c'est notre difficulté à nous croire, notre incapacité d'utiliser ce déluge de créativité et d'intelligence pour faire communauté. Une impuissance perpétuelle.

La production de contenu

Nous parlons le plus souvent comme de bons consommateurs obéissants. Nous nous rapportons par des publications régulières sur les médias sociaux, nous payons chaque jour notre dû en opinions et en données personnelles, nous succombons aussi à l'addiction d'apparaître. La vitesse, la pression à la publication, l'exigence constante de répondre, cela nous tient dans une parole obligatoire. Des moyens (technologiques, mais pas seulement) qui semblent libérer la parole la contraignent tout autant. Pouvons-nous prétendre déconstruire les rapports de pouvoir et favoriser la diversité de la pensée à travers des médias et des protocoles éditoriaux conçus pour la production industrielle? Quand Facebook, qui autorise plus ou moins sept réactions et cinq types de relations, fabrique automatiquement pour nous du contenu à publier, quand la valeur d'un article se calcule au nombre de réactions outrées? Quand il faut fabriquer au livre une image de marque? Dans ces structures, notre propos ne compte plus autant que notre intégration à un contenant, un moule. Et même nos débats les plus vifs se voient réduits à des questions de forme.

J'aime comment Dalie Giroux, parlant de notre rapport à l'espace, nous décrit comme des «êtres circulés» par des «machines à circuler» (*Généalogie du déracinement*, PUM, 2018); des êtres qui pensent que s'arrêter tue. Il se produit quelque chose de semblable avec la parole. La discussion rapporte plus si elle ne s'arrête pas: nous l'avons adaptée à la croissance capitaliste. Notre parole devient piston, alors que nous la voudrions rituel et science, lien et rupture. Chaque fois que son abondance participe de la surproduction et de la surconsommation, la parole ne fait pas *ce qu'elle a à faire*. Nous parlons en êtres aliénés et ce n'est pas de silence dont nous manquons, mais de sens. Souvent, j'ai envie de faire grève. Ne plus participer au commentaire constant. Non pas me taire, mais descendre du wagon.

Paroles soignées

Pour que la parole agisse, qu'elle permette l'apprentissage et l'émotion et raconte le monde, des moyens existent. Nous les connaissons, mais nous nous en détournons pour miser sans cesse sur le courant de mots et d'images. Or les effets les plus profonds des mots ne sont pas immédiats. Il leur faut de l'écoute et du temps. Il nous faut aussi un contexte de partage et une éducation à la parole. Les profs, les médiatrices, les journalistes et mes collègues de l'édition ont toute mon admiration et mon empathie. Le flux de parole qui recouvre le monde a besoin de leur aide. Nous qui travaillons avec les mots avons appris un grand nombre de stratégies éditoriales pour permettre une parole vivante et vivable. Nous savons que l'émission d'un message ne clôt jamais un débat ou une histoire, que parler est souvent le début; nous savons qu'il faut accompagner les lectures, permettre des réponses. C'est ce savoir-faire, certes subjectif et imparfait, qui manque cruellement, quand la parole devient machinale.

Que faut-il faire une fois qu'une parole est lancée? Il faut encore des gens qui partagent leurs expériences et leur savoir, qui étudient l'histoire et les langues, qui écrivent en forme de ponts. Il faut des gens qui se lèvent pour déboulonner les statues, pour que les mots aient des conséquences. Il faut des gens qui consolent et encouragent, qui accompagnent le long cheminement qui vient après une dénonciation, par exemple. Des gens qui s'excusent ou inventent des rituels de justice, de joie. La parole qui porte s'appuie sur tout ça. Elle a lieu en nous et entre nous, peu importe la rapidité avec laquelle les machines nous la répercutent. Elle n'est pas profitable, ne gagnera pas d'élections, mais elle défait des engrenages. Soignons-la.

Nous vivons dans une société où la prise de parole se massifie : prolifération de publications imprimées ou en ligne, surenchère discursive dans les médias sociaux et autres plateformes numériques… Ainsi noyée dans un flux exponentiel qui répond souvent à des logiques de croissance capitaliste, la parole perd de son sens. Perd-elle pour autant de sa valeur, de son pouvoir ? Et comment la sauver, la libérer de sa domestication, voire de sa récupération ? La discussion est lancée.

Sans cesse détournée, la parole noire est piégée d'avance. Ce qu'elle dit ne peut s'accomplir qu'au-delà des mots.

Philippe Néméh-Nombré

L'auteur est doctorant et chargé de cours en sociologie à l'Université de Montréal

C'était la quatrième séance de ma première charge de cours et je me souviens que je portais une chemise. J'expliquais que selon Pierre Bourdieu, ce qui fait la performativité d'une parole, d'un énoncé ou, si on veut, ce qui fait que la parole s'accomplit, *qu'elle fait ce qu'elle dit*, c'est qu'elle est prononcée par une personne autorisée à la prononcer, dans une situation légitime, au moyen des outils légitimes, *à des personnes qui la reçoivent comme légitime*. Je me souviens que c'était la quatrième séance parce que la semaine précédente je portais encore une chemise et parce qu'une vingtaine de minutes avant la fin, alors que je répondais à quelques questions, un professeur un peu pressé était entré dans la salle, avait débranché mon ordinateur du projecteur et avait commencé à s'installer. « Je n'avais pas vu, je n'avais pas compris qu'il y avait un enseignant », s'était-il ensuite excusé. À me regarder – à ne pas me voir –, la légitimité de ma parole n'allait pas de soi pour lui, même si j'étais devant la classe, que je m'adressais à la classe, que mon ordinateur était branché au projecteur et que je portais une chemise. Une personne autorisée, dans une situation légitime, au moyen des outils légitimes, *à des personnes qui reçoivent cette parole comme légitime*. La démonstration était inespérée, je l'avais vu dans les yeux écarquillés des étudiantes et des étudiants, mais je leur soumettrais quand même un exemple plus canonique, pour la forme : « je vous déclare mari et femme ».

Et si, donc, l'une de ces conditions n'y est pas, si par exemple le mariage implique un singe, comme plaisantait, avant Bourdieu, John Austin ? Alors l'énoncé n'est pas performatif, ce qui est dit ne *fait* pas ce qui est dit ? C'est ça, oui. Enfin, c'est l'idée générale.

Black Lives Matter

Cette idée a beaucoup voyagé depuis et, quelque part en juillet dernier, la philosophe Judith Butler suggérait : en déclarant que les vies noires comptent, non seulement l'énoncé mais aussi le sujet noir qui l'énonce, dont la vie ne compte pas là où il l'énonce, sont performatifs. Non pas parce qu'en prononçant ces mots, les vies noires se mettent effectivement à compter, mais parce que dans la répétition ils initient quelque chose en ce sens, quelque chose qui commence à persuader de l'importance de l'énoncé et du sujet noir qui l'énonce.

Et si, donc, l'une des conditions qui rendent un énoncé performatif n'y est pas, si par exemple Butler s'égare en proposant que le destinataire peut recevoir comme légitimes l'énoncé et le sujet qui énonce « *Black lives matter* » ? Si le sujet est plutôt appréhendé comme une chose, un objet ? Alors l'énoncé et le « sujet » qui l'énonce ne sont pas performatifs ? C'est ça, oui. Enfin, c'est l'idée générale, parce que la vie noire ne doute pas d'elle-même, ne s'énonce pas à elle-même. Mais voilà : c'est qu'il y a aussi de ces énoncés qui n'accomplissent pas ce qu'ils énoncent et, à la fois, accomplissent quelque chose d'autre ; il y a de ces énoncés dont l'action accomplie ne dépend pas des mots prononcés mais de leur circulation, de leur reprise.

Détournement de sens

« Les vies noires comptent », répète le « sujet » noir. L'énoncé, répété, persuaderait et donc fonctionnerait, il *ferait*. D'accord, peut-être, on spécule, on doute, on espère sincèrement ; on se demande qui est persuadé par les mots prononcés et répétés, puis qu'est-ce que persuader veut dire. On se demande, mais entre-temps, quelque chose de tangible se produit : ce que l'énoncé accomplit dans sa circulation, dans sa reprise. « Les vies noires comptent », vend Amazon. « Les vies noires comptent », s'agenouillent les corps policiers. « Les vies noires comptent », clament les personnes élues. Les vies noires comptent pendant qu'on les exploite, pendant qu'on les tue, pendant qu'on les laisse mourir.

Dans sa circulation, l'énoncé est aussi malléable que le « sujet » qui l'énonce. Dans sa reprise, l'énoncé n'accomplit pas ce que les mots disent, parce que le contraire de ce qu'ils disent se poursuit dans les pratiques d'Amazon, dans les meurtres policiers, dans les politiques publiques. L'énoncé n'accomplit pas ce que les mots disent mais accomplit quelque chose : il se substitue à leur sens, devient une incantation permettant de laisser mourir en bonne conscience.

Et si, donc, le « sujet » noir qui énonce voit systématiquement sa parole récupérée, si la malléabilité de cette parole en neutralise, vide et inverse nécessairement le sens ? Si la vie du « sujet » noir ne compte pas, que là où il parle il s'approche plutôt de l'objet, et que l'énoncé de la valeur de sa vie n'est pas performatif, qu'il produit plutôt l'inverse de ce qui est dit ? Alors la résistance de « l'objet » doit-elle empêcher sa propre (re)prise, être fugitive, en excès du mot, dans l'opacité, dans le silence, dans le cri, dans le bruit ? C'est ça, oui : là où la parole ne peut pas faire ce qu'elle dit, ce qu'elle dit doit se faire ailleurs. Enfin, c'est l'idée générale, mais elle est difficile à énoncer.

LA SANTÉ AU-DELÀ

APPROCHES ALTERNATIVES, COMPLÉMENTAIRES ET GLOBALES

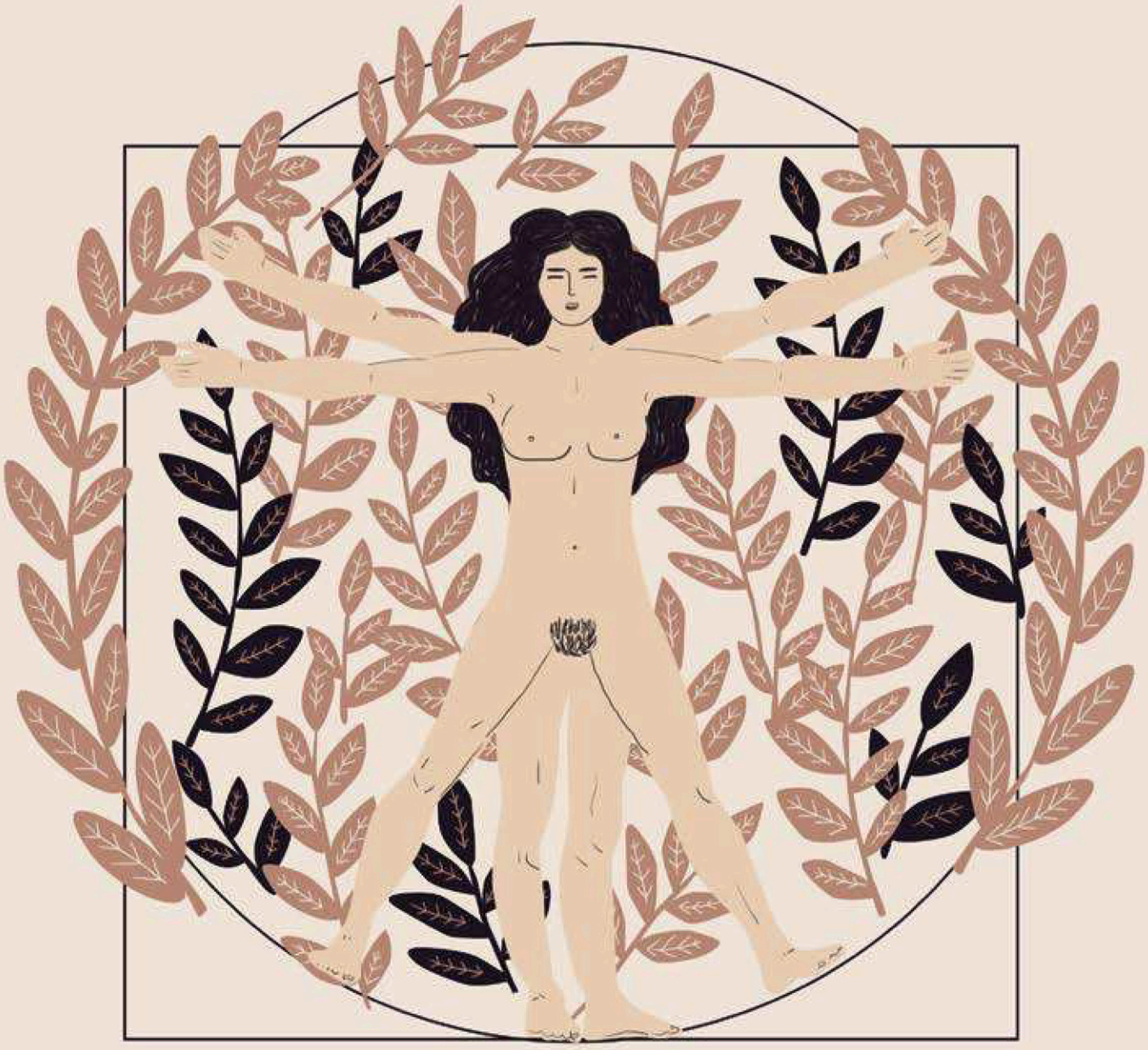

Sandrine Corbeil, *Da Vinci*, 2020

DE LA MÉDECINE

Depuis quelques mois, la pandémie de COVID-19 révèle l'importance tout comme les déficiences de notre système de santé fondé sur l'approche biomédicale. Elle révèle aussi à quel point la santé n'est pas que l'absence de maladie, mais bien un état global de la personne résultant d'un ensemble de conditions et de relations humaines. Devant une certaine déshumanisation des soins médicaux causée par le néolibéralisme et la survalorisation de la technologie, il importe de s'intéresser aux approches dites alternatives, complémentaires et globales de la santé. Sous l'impulsion des mouvements féministe, communautaire et écologique, entre autres, ces approches ouvrent des voies pour repenser notre façon de considérer la santé et la maladie et transformer nos systèmes de soins afin de les rendre plus inclusifs et sensibles aux besoins des personnes.

Catherine Caron

«J'invite chacun à détourner son regard, ses pensées, de la poursuite de la santé, et à cultiver l'art de vivre. Et, tout aussi importants aujourd'hui, l'art de souffrir et l'art de mourir.»
IVAN ILLICH

Ces paroles résonnent de manière troublante dans le contexte pandémique actuel. Connu pour son célèbre ouvrage *Némésis médicale* publié en 1974 – dans lequel il s'inquiétait que trop de médecine ne tue la médecine –, Ivan Illich les prononce une vingtaine d'années plus tard[1], dénonçant la fuite en avant par laquelle l'être humain tend à faire de la santé un absolu déconnecté du continuum naturel de la vie, en refusant la condition humaine, dans ses extases comme dans ses abîmes. Il nous invitait à s'intéresser aux causes des maux de nos sociétés davantage qu'à leurs symptômes, fustigeant un monde inégalitaire qui surtraite les pathologies des uns sans remédier à plusieurs des maladies guérissables des autres. Il s'inquiétait d'une quête de la santé parfaite – corollaire de l'injonction néolibérale commandant aux individus d'être toujours performants et productifs – qui nourrit l'individualisme et un manque d'empathie envers les plus vulnérables. Loin d'assimiler l'art de vivre à la «libarté» sans solidarité, comme celle actuellement prônée par plusieurs anti-masques, il l'associait plutôt à notre responsabilité commune de prendre vraiment soin les uns des autres et de voir dans ce geste le vecteur-clé de la santé.

Que dirait Illich de cette crise sanitaire dans laquelle la santé, en plus d'être une obsession, semble se définir principalement par l'absence de COVID-19 ? C'est à s'en rendre malade, comme on le sait, tout le reste passant au second plan – cela dit sans nier la gravité de la pandémie. Paradoxalement, cette situation révèle que la santé n'est justement pas que l'absence de maladie ou d'infirmité ; elle est un état global du corps, de l'âme et de l'esprit indissociable de l'ensemble des relations qui marquent nos existences : relations avec soi-même, avec les autres, avec le travail, avec l'environnement, avec des nourritures terrestres comme célestes... Notre santé dépend aussi, du moins en partie, de notre maîtrise de nos conditions de vie (revenu, style de vie, travail, stress, alimentation, environnement, etc.). C'est là un enjeu politique – lié à la concrétisation du droit à la santé – qui nécessite notre mobilisation collective. En outre, notre santé dépend de notre capacité de prendre soin d'une planète rendue malade par notre modèle civilisationnel inégalitaire, énergivore et polluant, de respecter les délicats équilibres de la nature – sans quoi de nouvelles épidémies déferleront –, en transformant un mode de vie qui produit en grande partie les maladies chroniques de notre temps. Pour prendre la direction des approches écosystémiques en santé qui s'imposent plus que jamais à l'ère des crises actuelles – écologique, sanitaire et des inégalités sociales –, il nous faut prendre acte de tous ces facteurs déterminants pour la santé.

→

Pour nous encourager, il est bon de rappeler que le Québec a déjà été à l'avant-garde en faisant, dès les années 1970, ce que la Charte d'Ottawa[2] allait prôner des années plus tard (1986) en matière de promotion de la santé. Les luttes des mouvements féministe et communautaire ont grandement contribué à faire comprendre l'importance des approches plus holistiques en santé, d'une action étatique qui ne mise pas que sur l'hospitalo-centrisme, d'une action communautaire valorisée et attentive aux dimensions socioculturelles et environnementales de la santé (et de la maladie) dans une société pluraliste. Nous avons mis sur pied des services publics de santé et un réseau de services sociaux qui, malgré leurs déficiences, sont enviés dans bien des pays du monde. Malheureusement, les courants néolibéraux et corporatistes ont court-circuité ce développement ces 30 dernières années, la crise sanitaire actuelle révélant comme jamais les conséquences des dernières réformes et des politiques austéritaires.

Une éthique de la sollicitude envers autrui devrait être au cœur de la pratique de toute personne soignante.

Souhaitant réfléchir à notre rapport à la santé et aux approches alternatives et complémentaires au modèle biomédical dominant, notre intention dans ce dossier n'est pas de scruter notre système de santé aux rayons X, comme nous l'avons fait dans le passé (lire « Où va notre système de santé ? », *Relations*, n° 717, juin 2007). Contentons-nous de rappeler que sous l'influence de l'idéologie positiviste et de l'idéologie néolibérale en particulier, la majorité des systèmes publics de santé semblables au nôtre sont affaiblis (malgré les sommes qu'on y engloutit) par une approche dominante de la médecine qui technicise, segmente et déshumanise souvent les soins – tout comme les conditions de travail. Celle-ci favorise une technocratisation, une marchandisation et une privatisation croissantes. Des pressions indéniables s'exercent en faveur de la médicalisation, voire de la surmédicalisation de conditions qui ne le nécessitent pas nécessairement, qu'il s'agisse d'états (hyperactivité, épuisement professionnel), du cycle biologique reproducteur des femmes (accouchement, ménopause, etc.) ou de maladies chroniques (diabète, arthrose, etc.), par exemple. L'emprise des lobbies pharmaceutiques sur le monde politique et médical fait souvent en sorte qu'« une pilule, une petite granule » souvent lucratives nous sont rapidement proposées.

Face à ces tendances et à ces dérives, d'importantes luttes sont menées et des médecines dites alternatives ou complémentaires tentent d'exister. Rares sont ceux et celles d'entre nous qui n'empruntent pas des chemins de traverse pour en faire l'expérience. Nous découvrons ainsi d'anciens comme de nouveaux savoirs en matière d'alimentation ou dans le domaine de la santé des femmes, par exemple, ou encore des pratiques de vie venant de différents courants et traditions (tai-chi, yoga, qi gong, méditation de pleine conscience, etc.). Nous nous solidarisons avec des praticiens et des praticiennes compétentes (sages-femmes, acupuncteurs, etc.) qui bousculent les modèles établis et luttent pour une plus grande reconnaissance, ce qui va de pair avec un cadre réglementaire garantissant autant l'autonomie que le professionnalisme de ces personnes.

Si nous profitons bien sûr des avancées de la médecine moderne, il n'en demeure pas moins que la plupart d'entre nous ne faisons pas seulement appel à elle lorsque les détraquements du corps ou de la psyché bouleversent notre vie. Les recherches en anthropologie de la santé l'ont démontré : nous – les femmes en majorité – partageons notre quête de guérison et de mieux-être entre des savoirs populaires même déclinants (ce que notre milieu et nos proches nous transmettent), des approches dites alternatives ou complémentaires (ostéopathie, massothérapie, etc.) et la médecine conventionnelle. Nous agissons plus librement qu'il n'y paraît dans ce parcours, et c'est là un facteur expliquant pourquoi les nouveaux diktats de la santé publique en déstabilisent plusieurs ces derniers mois.

Toutefois, cette liberté d'action n'est pas la même pour toutes et tous, variant selon notre ancrage ou non dans un milieu familial ou communautaire, selon nos ressources financières, notre capacité de profiter des soins et des services offerts, notre éducation, etc. Les personnes qui peinent à boucler leurs fins de mois ne courront pas les ostéopathes comme les salariés bénéficiant d'assurances privées, par exemple.

La mort abjecte de Joyce Echaquan à l'hôpital de Joliette, le 28 septembre dernier, rappelle en outre tragiquement pourquoi bien des Autochtones chercheront à s'appuyer sur leurs proches et sur leurs savoirs traditionnels avant de recourir aux services de santé publics. Il ne peut être question de santé sans respect de la dignité et des droits des personnes et sans remédier aux inégalités et au racisme systémique à l'œuvre dans notre société.

Toutes approches confondues, une éthique de la sollicitude envers autrui devrait être au cœur de la pratique de toute personne soignante, lui permettant d'établir un lien empathique avec nous, d'accueillir avec sensibilité notre singularité, de se laisser interpeller par notre vulnérabilité. C'est l'un des apports de l'approche du *care*, qui trace, aux côtés d'autres approches abordées dans ce dossier, des chemins d'humanité où soigner signifie d'abord et avant tout entrer en *relation* avec l'autre. Ou, comme le dit si bien Ouanessa Younsi dans *Soigner, aimer* (Mémoire d'encrier, 2016), « Soigner, c'est aider le patient à s'inscrire dans son histoire et dans le monde. »

1. Voir I. Illich, « Le renoncement à la santé », *Encyclopédie de l'Agora* [en ligne], texte d'une conférence donnée au congrès de l'Association des directeurs généraux des services de santé et des services sociaux du Québec, au milieu des années 1990.
2. Adoptée le 21 novembre 1986 lors de la 1re Conférence internationale pour la promotion de la santé.

LA SAGESSE ANTIQUE DERRIÈRE L'APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE

Dominée par l'approche biomédicale, la médecine occidentale moderne gagnerait à renouer avec ses origines pour adopter une approche qui replace l'humain au cœur de ses interactions complexes avec l'environnement et les autres êtres vivants.

Gilles Bibeau

L'auteur est professeur émérite au Département d'anthropologie de l'Université de Montréal

«Le médecin qui fait honneur à sa profession est celui qui tient compte, comme il convient, des saisons de l'année et des maladies qu'elles provoquent; des états du vent propres à chaque région et de la qualité de ses eaux; qui observe soigneusement la ville et ses environs pour voir si le climat est chaud ou froid, sec ou humide; qui, en outre, note le genre de vie et, en particulier, les habitudes alimentaires des habitants, bref, toutes les causes qui peuvent entraîner un déséquilibre dans l'économie des êtres vivants.»
- HIPPOCRATE DE COS (450-377 AV. J.-C.)

Le traité *Des airs, des Eaux et des Lieux* qu'Hippocrate a rédigé à l'intention des médecins grecs partant s'installer dans des localités étrangères, conserve, près de 2500 ans après avoir été écrit, une étonnante actualité. Ce traité a servi de manuel d'initiation à la médecine jusqu'à la révolution pasteurienne qui a mis fin, au milieu du XIX[e] siècle, à l'hégémonie du modèle écologique de la santé hérité d'Hippocrate. Fondée sur la notion d'équilibre entre le chaud et le froid, le sec et l'humide, la «théorie des humeurs» qui était au cœur de cette antique médecine écologique n'a pas survécu aux travaux d'Edward Jenner – père de l'immunologie –, de Louis Pasteur – pionnier de la microbiologie – et de Claude Bernard – créateur de la médecine expérimentale. Ces travaux permirent d'identifier les virus, bactéries et bacilles à l'origine de nombreuses maladies infectieuses – variole, rage, choléra, tuberculose, lèpre, poliomyélite, coqueluche, méningite, rougeole, diphtérie, tétanos, grippes saisonnières – pour lesquelles furent créés des vaccins protégeant les personnes en renforçant, par la production d'anticorps spécifiques, leurs défenses immunitaires.

Le modèle pasteurien, qui s'est révélé très performant dans son application aux maladies infectieuses, a toutefois rencontré ses limites face aux maladies non contagieuses qui furent envisagées, sans grand succès, comme des types d'infections produites en quelque sorte par notre civilisation elle-même et par nos manières de vivre. Comment expliquer, en effet, la présence accrue des cancers sans prendre en compte les conditions environnementales – pollution des milieux de travail, alimentation inadéquate, style de vie (tabac, alcool), état psychologique (stress) et conditions socioéconomiques (pauvreté, inégalités)?

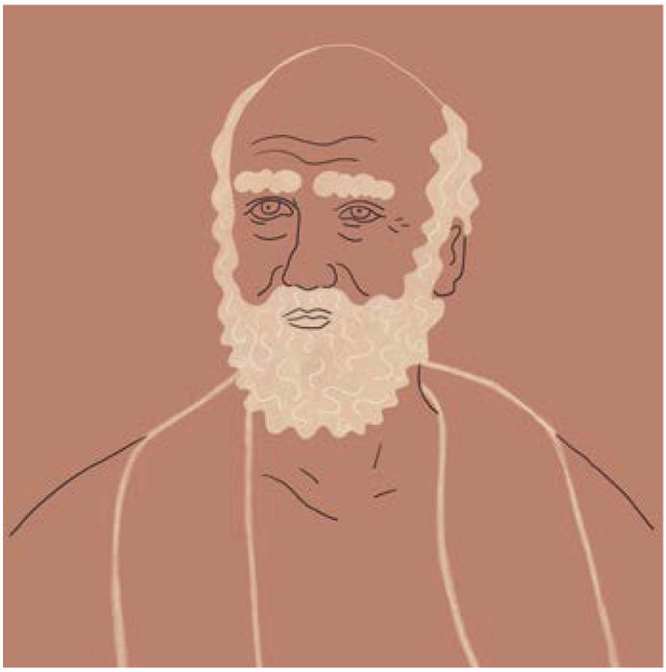

Sandrine Corbeil, *Hippocrate*, 2020

Les limites de la biomédecine

Le succès sur le plan vaccinal de la médecine issue de la révolution de la microbiologie a conduit celle-ci à se bâtir de plus en plus exclusivement autour de la seule théorie du «*one germ, one disease*» («un germe, une maladie»). Bien que la santé publique ait montré que l'amélioration des conditions de vie (systèmes publics d'eau potable, évacuation des déchets) et un meilleur contrôle des virus, bactéries et bacilles sont tout aussi importants que les vaccins dans le recul des maladies infectieuses, la médecine a longtemps négligé d'intégrer à son modèle le contexte environnemental et socioculturel plus large impliqué dans le développement des agents infectieux – les «germes» – et dans leur circulation entre les différentes formes de vie, notamment leur passage des animaux aux humains.

Dans *Les sentinelles des pandémies* (Zones Sensibles, 2020), l'anthropologue et philosophe Frédéric Keck a démontré que le réservoir des agents infectieux à l'origine des nombreuses maladies et épidémies se trouve souvent chez

les animaux – les oiseaux, la volaille et les porcs pour la plupart des grippes ; les chauves-souris pour les coronavirus du SRAS et de la COVID-19. À travers son modèle éco-bio-social qui décrit la vie sociale des virus, bactéries et bacilles, Keck établit des liens entre, d'une part, nos modèles intensifs d'élevage des animaux domestiques – méga-fermes – et le rapport à certains animaux sauvages – vendus sur des marchés publics et consommés par la population – et, d'autre part, certains déséquilibres destructeurs de la nature qui créent les contextes d'apparition des nouveaux agents pathogènes. Une fois infectés, les animaux agissent comme des hôtes intermédiaires qui servent de véhicules dans la contamination des humains. Une fois passées chez les humains, ces formes microscopiques de vie se propagent par différentes routes, celle des voyages intercontinentaux assurant leur rapide diffusion à travers toute la planète.

Ainsi, en constatant que les activités humaines sont largement responsables du développement des agents pathogènes qui causent d'une manière directe bon nombre de maladies, la médecine pasteurienne a été forcée d'admettre – sans toujours en tirer toutes les conséquences – que le biologique, l'environnemental et le social sont étroitement reliés, d'une façon à la fois contingente et profonde. Le « monde grippé » décrit par Keck apparaît comme un monde éco-bio-social dans lequel il existe une coévolution entre les humains, les animaux et les virus. Une surveillance globale des virus infectant les animaux est cruciale non seulement pour identifier les menaces de pandémie, mais aussi pour dépister les éclosions, surveiller et comprendre comment les virus évoluent et se propagent. À cet égard, on peut déplorer qu'aucun organisme international n'ait la responsabilité de surveiller, à l'échelle mondiale, la circulation des virus de la grippe chez l'animal.

Pour une approche écosystémique

De plus en plus de chercheurs croient aujourd'hui que le grand Hippocrate avait raison et qu'il est essentiel d'approcher la question des maladies et des épidémies en combinant l'écologique, le biologique et le socioculturel. Dans sa médecine, Hippocrate soulignait l'importance de tenir compte de la géographie physique, du type d'inscription d'une société dans son environnement et du style de vie des personnes. La pensée écologique d'Hippocrate a survécu jusqu'à aujourd'hui, en retrait cependant, puisqu'elle a déserté l'étude des maladies infectieuses pour se transposer dans le domaine des maladies dites de civilisation – le cancer, le diabète et les maladies cardio-vasculaires – qui résistaient à une interprétation faite à partir de la seule théorie des germes. Or, l'intérêt contemporain pour la bioclimatologie, par exemple, et plus radicalement encore pour le domaine en pleine expansion de la « santé environnementale », sont en voie d'introduire, en s'appuyant sur des modèles beaucoup plus complexes que ceux d'Hippocrate, l'étude des relations entre nos manières de vivre et les déséquilibres écologiques en se centrant spécifiquement sur les interactions entre humains, animaux et plantes.

L'approche écosystémique de la santé est sans doute celle qui a produit, ces dernières années, les travaux les plus originaux dans l'effort de compréhension des liaisons qui s'établissent, dans le cas des nouvelles pathologies, entre les modifications environnementales et climatiques, les changements dans les activités économiques et les profils pathologiques prévalant dans nos sociétés postindustrielles. Seul un modèle écosystémique permet, en se jumelant à l'approche des « déterminants sociaux » et à la prise en compte de conditions renforçant les réponses immunitaires, de dépasser la fragmentation artificielle que les disciplines scientifiques – écologie, biologie, immunologie, anthropologie, psychologie, médecine – ont imposée, jusqu'à récemment encore, dans l'étude des maladies. On doit certes se réjouir du fait que la confrontation traditionnelle, voire l'opposition entre les sciences de l'environnement, les sciences biologiques et les sciences sociales semble être en train de s'estomper, au profit d'un modèle de coopération qui reconnaît à la fois l'originalité de l'apport spécifique de chaque discipline et la nécessité d'un dialogue entre les différents savoirs. Il faut toutefois espérer que la biomédecine se laissera transformer, dans l'avenir, par l'ensemble de ces savoirs – de la génétique et de la biologie aux sciences de la nature et de la société.

Une biomédecine attentive à l'écologie sera par ailleurs davantage en mesure de s'ouvrir aux traditions thérapeutiques non occidentales, notamment aux savoirs amérindiens et africains qui sont fondés sur la parenté entre les différentes formes de vie et sur des conceptions holistes et écosystémiques de la vie. Ivan Illich a écrit, avec à-propos, que le concept de vie est le dernier bastion de l'humanisme scientifique moderne. L'humanisme médical à inventer se doit d'envisager les humains du point de vue de leur parenté avec les autres vivants. Un tel travail exige un décentrement de l'anthropocentrisme qui ne peut se faire qu'à travers la dé-mécanisation du concept de vie – le sujet humain devra perdre le statut absolu de maître de la nature qu'on lui a prêté si l'on veut pouvoir envisager la vie comme une énergie qui circule entre toutes les formes de vie. Pour tous les êtres vivants, des bactéries à l'humain, la vie n'est possible qu'en relation avec le milieu : c'est vrai pour les individus comme ce l'est pour les espèces.

L'approche écosystémique, encore très périphérique au sein de la médecine d'aujourd'hui, ne pourra s'imposer que si nous nous posons des questions de nature forcément philosophique touchant à la compréhension des vivants, et des humains parmi eux, dans l'ordre de la nature. Il s'agit de s'interroger sur ce qui est « spécial » – le mot est de Claude Bernard – à l'humain dans l'ensemble des vivants et sur la manière de penser la formidable parenté avec toutes les formes de vie du point de vue de la continuité-discontinuité entre les espèces. Ces questionnements nous entraîneront loin d'une théorie mécaniciste du vivant et loin, aussi, d'une médecine se modelant sur une biologie amputée de ses liens à la nature et à la société.

L'HUMANITÉ DES PATIENTS : UNE RÉALITÉ OUBLIÉE ?

Bernard Corazza

L'auteur est urgentologue

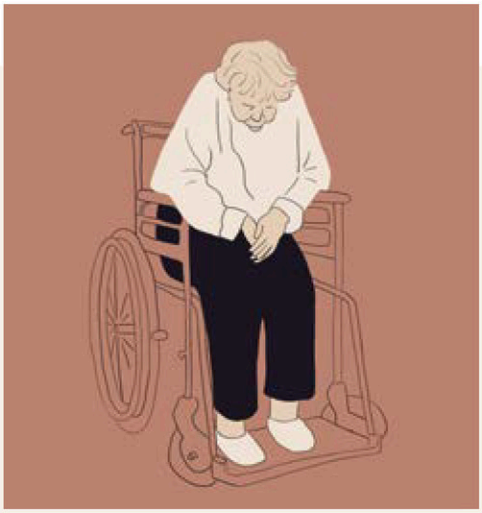

Sandrine Corbeil, *Solitude*, 2020

Au printemps dernier, mon bref passage comme médecin auprès des personnes âgées institutionnalisées m'a beaucoup ébranlé. C'est que les mesures de santé publique mises de l'avant pour combattre l'épidémie de COVID-19 ont anéanti le libre choix fondamental dont dispose habituellement le patient ou la patiente concernant sa santé et les soins qu'on lui dispense, un principe qui est au cœur de la pratique du médecin. Celui-ci peut, par exemple, proposer des investigations cliniques, des traitements ou des changements d'habitudes de vie, mais chacun reste libre, après discussion, de s'y plier ou non. Il m'est arrivé, par exemple, qu'une famille amène de force un de ses membres à l'urgence en disant : « il se tue avec l'alcool, docteur, faites quelque chose ! » J'explique alors à ce dernier les conséquences de l'alcoolisme et les options thérapeutiques qui se présentent à lui, qu'il refuse systématiquement ; je le laisse quitter tandis que sa famille insiste pour que nous le gardions de force, ce qui n'est pas possible. Plus encore maintenant, avec « l'aide médicale à mourir », certains patients ne se contentent plus de discuter les avis médicaux, ils peuvent désormais dicter au médecin leur fin ultime.

La pandémie a bousculé ce paradigme en donnant à la santé publique priorité sur celle des individus. En cherchant à limiter la propagation de la COVID-19 pour éviter la surcharge du système de soins, des consignes ont été imposées à juste titre, mais non sans entraîner de graves conséquences pour certaines populations, en particulier les personnes âgées institutionnalisées. Celles-ci n'étaient pas des vecteurs du virus, mais bien des victimes, et les confiner aveuglément revenait à les punir soit d'avoir été contaminées, soit de risquer de l'être. Or, l'isolement, tenable et nécessaire pour une population autonome, est vite devenu insupportable, voire inhumain pour des personnes âgées agglomérées dans des résidences et des « hôpitaux de longue durée », ces lieux souvent pensés pour nous épargner des soucis davantage que pour leur propre bien-être.

C'est bien cette situation qui m'a le plus troublé durant mon passage dans les « unités COVID » de ces établissements. S'y trouvaient confinées, d'un côté, les vieilles gens, démentes ou non, atteintes du virus souvent contracté d'un membre du personnel soignant affable et asymptomatique, et, de l'autre, celles qui ne l'avaient pas encore contracté ! Il semblait aller de soi que nous – l'État, le gouvernement, la société – devions coûte que coûte limiter les décès, sans autres considérations. Paradoxalement, cette absence de nuance effaçait l'humanité de patients considérés comme un stock humain à traiter. Il ne s'agissait plus de personnes qui auraient pu être nos parents, nos éducateurs, nos aïeux, mais d'une charge à qui on ne demandait plus son avis, surtout pas au sujet de sa propre destinée. Victimes de l'infection, on les séquestrait loin de leur milieu de vie et de leur famille, comme si on les punissait de s'être laissés infecter ; et ceux et celles encore sains, on les isolait quand même ! Combien auraient préféré une mort par la COVID-19 en échange de chaleur humaine et de quelques mois de vivotement en moins ? Car on peut supposer que la personne âgée donne une valeur différente à la vie qui lui reste, et qu'elle considère parfois la mort comme un ami plutôt que comme un fléau – sagesse ultime dans une société aveugle à sa finitude.

Si les capacités cognitives et physiques des personnes peuvent être altérées, leur humanité, elle, ne l'est pas. Ainsi, les traiter uniquement comme des « bénéficiaires de soins », c'est les dépouiller de leur ultime dignité humaine qui nous commande de les écouter et de nous mettre à leur place. Choisirions-nous la vie à tout coût/coup ? Accepterions-nous d'être médicalisés et institutionnalisés sans autre but que de durer, ou ne préférerions-nous pas plutôt compromettre quelques mois ou années de vie pour rester partie intégrante de la communauté humaine ?

La population âgée est diverse et le sort de ces patients l'est tout autant. Je me rappelle cette belle vieille dame de 95 ans, radieuse, quoique grabataire, survivante de l'Holocauste, qui me décrivait sa vie en Allemagne ; elle voulait absolument vivre et subir toutes les interventions possibles pour y arriver. Ou cette autre de 90 ans qui refusait l'indignité de la promiscuité forcée en institution et qui avait décidé de jeûner jusqu'à sa mort. Ou encore cette femme, dans un coin de la salle, perdue parmi tous les autres, qui est décédée seule et sans famille. Pour toutes ces personnes uniques, déjà « séquestrées » en temps normal, le choix de leur destin est leur ultime bastion d'humanité, et la mort, l'ultime aboutissement qu'on ne doit ni rater, ni faire rater.

Notre société de consommation a tendance à considérer la vie comme une marchandise précieuse jusqu'à ce que le « matériel » ne réponde plus aux attentes et qu'on le mette au rebut à l'heure choisie. Elle est prodigue pour les soins et les médicaments de pointe coûteux procurant parfois des bénéfices illusoires, mais elle est pingre pour aider d'autres grands malades à achever leur séjour chez eux, en famille.

La vie, conçue comme un bien de consommation, est devenue un but en soi. La mort ne cadre donc pas avec ces valeurs mercantiles. Elle paraît sans utilité, sans but ; elle est, en d'autres mots, insensée.

POUR UNE APPROCHE PLUS GLOBALE DE LA SANTÉ

La médecine intégrative permet de combiner des soins dits alternatifs à la médecine conventionnelle et peut contribuer à l'ouvrir à des conceptions plus globales de la santé et de la maladie.

Nicole Archambault

L'auteure, médecin et psychothérapeute, est cofondatrice de la Clinique de médecine intégrée et de psychologie de Rimouski

Selon la définition la plus courante diffusée par divers organismes médicaux, universitaires et autres engagés dans cette approche, la médecine intégrative consiste à conjuguer différentes formes de thérapies issues autant de la médecine conventionnelle que de certaines approches dites alternatives et complémentaires – acupuncture, ostéopathie, méditation de pleine conscience, etc. – afin de prodiguer les meilleurs soins au patient. Depuis déjà plusieurs années, cette approche globale de la médecine gagne en intérêt en raison de différents facteurs.

Le principal est sans doute un effet d'entraînement amorcé par un nombre grandissant de citoyens insatisfaits des soins plus conventionnels et souhaitant être traités avec une approche qui semble mieux s'arrimer à leurs valeurs, leurs attentes et leurs besoins. L'expérience semble aussi démontrer que les soins intégrés sont plus efficaces pour soigner les problèmes de santé chroniques reliés au vieillissement et aux styles de vie. Ils semblent aussi plus adaptés pour traiter les maladies ou dysfonctionnements reliés au surmenage et au stress, de plus en plus fréquents dans nos sociétés et pour lesquels les médicaments et autres traitements médicaux usuels ne donnent que peu ou pas de résultats. Si l'on veut réussir de façon probante et durable à améliorer la qualité de vie des personnes qui en souffrent, des approches multiples et variées sont nécessaires.

On peut aussi penser que le niveau de confiance de la population et des professionnels de la santé face à la médecine intégrative s'est accentué en raison d'une reconnaissance plus large qu'elle a obtenue des diverses instances médicales. En effet, de plus en plus de médecins l'ont intégrée ouvertement à leur pratique. Des organismes médicaux ainsi que des chaires de facultés de médecine réputées l'étudient et l'enseignent. Bien que les méthodes de la recherche biomédicale, comme les essais cliniques, soient moins adaptées aux thérapies alternatives, il y a de plus en plus de données probantes sur l'efficacité et l'innocuité de plusieurs traitements dits alternatifs, de la méditation de pleine conscience à l'hypnose en passant par l'acupuncture et les auto-soins[1]. L'apparition de nouvelles associations de thérapeutes régissant les normes de pratique avec une plus grande rigueur a probablement contribué à renforcer cette confiance.

Sandrine Corbeil, *Méditation de pleine conscience*, 2020

Je remarque cependant que cet engouement s'inscrit parfois dans un effet de mode et de consommation de nouveaux produits pouvant être perçus comme des traitements miraculeux. Or, les soins en médecine intégrative, comme on le verra plus loin, nécessitent une démarche exigeante tant pour la personne qui cherche à se soigner que pour celle qui soigne, et un engagement certain en ce qui a trait aux efforts et au temps qu'il faut y consacrer.

Mieux définir l'approche

La définition généralement utilisée de l'approche intégrative évoquée précédemment n'est sans doute pas étrangère à cette mauvaise compréhension, car elle est plus quantitative que qualitative et donc limitée. Pour ma part, à l'instar de plusieurs organismes et praticiens, je définis cette approche beaucoup plus largement. La médecine intégrative est pour moi une approche *globale*, c'est-à-dire qui tient compte de tous les aspects déterminants de la santé d'une personne – biologiques, psychologiques, sociaux et spirituels, comme le stipule la définition de l'Organisation mondiale de la santé –, mais aussi des aspects comportementaux et environnementaux. Il en découle que les soins proposés et

prodigués seront *personnalisés* et tiendront compte des caractéristiques propres à chaque individu. En étant plus adaptés, ils favorisent l'adhésion aux soins et augmentent les chances de guérison.

La médecine intégrative ne cherche pas uniquement à restaurer la santé mais aussi à la préserver par des mesures préventives. Elle ne vise pas uniquement l'absence de maladie mais aussi le retour à un état de bien-être. Ainsi, il peut y avoir une forme de guérison sans qu'il y ait nécessairement disparition des symptômes de la maladie, c'est-à-dire une reprise de vitalité et de sérénité et le retour à une vie active et épanouissante. La recherche de la santé devient alors un processus d'éveil, de croissance personnelle, une possibilité de transformation par la découverte de valeurs et de priorités plus profondes et syntones. J'ai pu le constater fréquemment chez plusieurs de mes patients qui ont réinventé leur vie après une maladie. C'est donc une vision plus positive et optimiste face à la maladie qui est mise de l'avant. Celle-ci n'est pas perçue comme un état figé ou comme une calamité, mais elle est vue comme une tentative dynamique et évolutive de recherche d'équilibre. C'est un message de mal-être, un mécanisme d'adaptation fautif, une tentative de solution pour changer sa vie.

Lorsque l'on parle de la médecine intégrative, on fait souvent référence à la médecine *corps-esprit*. Les nombreuses recherches sur le sujet confirment les liens et les interactions entre le corps et la psyché. On peut donner l'exemple des études sur le stress, qui ont bien démontré l'impact de celui-ci sur la physiologie du corps et comment il peut contribuer à l'éclosion ou au maintien de plusieurs problèmes de santé. La prise de conscience du lien et des interactions entre le corps et la psyché est donc considérée comme primordiale dans la compréhension des mécanismes sous-jacents à la maladie et à la guérison. Le ou la thérapeute guidera l'exploration de ce lien en encourageant entre autres l'observation attentive des sensations corporelles associées aux émotions et aux pensées ainsi que par l'application de techniques corporelles, en enseignant entre autres des techniques de relaxation et de méditation de pleine conscience.

La médecine intégrative privilégie en effet les méthodes plus simples et naturelles avant de recourir à des traitements plus invasifs et coûteux. Elle mise sur une panoplie de techniques et de traitements alternatifs – et sur toutes les actions qui favorisent une meilleure hygiène de vie – sans opter exclusivement pour les médicaments et la chirurgie. Ce sont les soins les plus judicieux et appropriés qui sont suggérés selon les circonstances spécifiques à chaque situation, l'intention étant de soulager en évitant de nuire et en minimisant les effets collatéraux indésirables.

La perspective relationnelle de *partenariat*, d'échange mutuel, est aussi au cœur de l'approche intégrative. La personne soignante agit comme guide, accompagnante et motivatrice en apportant un soutien. Elle s'exerce à ne pas presser le patient ou la patiente et à ne pas décider à sa place, mais simplement à écouter pour mieux comprendre, clarifier et informer avec discernement. Elle n'est pas l'autorité et est consciente de ses limites. Elle tient compte des préférences, des aspirations et des ressources de la personne – incluant ses ressources financières, plusieurs thérapies alternatives ou complémentaires n'étant pas couvertes par le régime public –, dans un esprit de collaboration. Elle conçoit que la personne qui consulte est l'experte en elle-même et elle s'assure de préserver l'*autonomie* et la dignité de celle-ci en l'incitant à prendre en charge sa santé de façon active. En redonnant le pouvoir à la personne qui consulte, cette dernière développe un sentiment de compétence et, de son côté, la personne soignante court moins de risques de ressentir de l'impuissance pouvant contribuer à son épuisement professionnel. C'est sans compter sur le fait qu'une attitude empreinte de *bienveillance,* de *compassion* et d'*humanité* à l'égard de la patiente ou du patient est en soi reconnue comme un facteur majeur favorisant le processus de guérison. Se sentir compris et accepté allège déjà considérablement la détresse.

Enfin, les personnes soignantes qui utilisent l'approche intégrée croient au potentiel de chaque individu de pouvoir mobiliser ses capacités innées d'*autoguérison*. La science a démontré que tout organisme vivant possède les substrats biologiques pour se réparer et se régénérer. Les thérapeutes vont susciter chez la personne la reconnaissance de cette aptitude et la compréhension des mécanismes qui la sous-tendent, tout en proposant des moyens pour stimuler et activer ce processus. Pour ce faire, le ou la thérapeute en santé intégrative reconnaît la nécessité de s'allier à d'autres professionnels de la santé. Conscient des limites de son expertise, il ou elle recherche le travail en équipe multidisciplinaire afin de se ressourcer, de se perfectionner et de référer ses patients, au besoin.

Après avoir lu cette description exhaustive, on peut penser qu'il s'agit d'une démarche très complexe, voire fastidieuse et un peu utopique ; mais il s'agit simplement et surtout d'une conception différente de la maladie, de la santé et de la guérison, qui suscite des intentions, des attitudes et des comportements particuliers de la part des thérapeutes et des personnes qui les consultent.

Mon expérience professionnelle et personnelle de la médecine intégrée m'a convaincue de la justesse et de l'efficacité de celle-ci et j'en suis devenue une fervente adepte. Je crois aussi qu'il n'y a pas d'opposition entre la médecine conventionnelle et la médecine intégrative ; les deux peuvent s'unifier en une seule et même démarche. Malheureusement, la formation des médecins et la structure de la pratique médicale ne favorisent pas encore assez l'application de cette médecine et notre système public de santé tarde à donner un meilleur accès aux traitements alternatifs à l'ensemble de la population. Il y a encore beaucoup à faire.

1. Les auto-soins sont des exercices pratiqués régulièrement par la personne pour améliorer sa condition de santé. Il peut s'agir d'exercices respiratoires, de yoga, de tai-chi, de méditation, d'imagerie mentale, d'auto-hypnose, de relaxation et de bien d'autres pratiques.

LA COMMUNAUTÉ AU CŒUR DE LA SANTÉ

L'approche en santé communautaire développée depuis 50 ans dans le quartier de Pointe-Saint-Charles, à Montréal, a fait ses preuves. En contexte de pandémie, elle montre à nouveau comment elle contribue au mieux-être de la population et doit être vue comme une priorité par nos gouvernements.

Mireille Audet et Jocelyne Bernier

Les auteures sont respectivement organisatrice communautaire à la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, à Montréal, et ex-coordonnatrice de la Chaire sur les approches communautaires et les inégalités de santé à l'Université de Montréal

La pandémie actuelle met en lumière le fait que les personnes vivant en milieu défavorisé sont plus susceptibles de contracter la COVID-19. En mai dernier, un document de la Direction régionale de santé publique de Montréal (DRSPM)[1] révélait qu'en excluant les milieux fermés, comme les CHSLD ou les résidences pour aînés, le nombre de cas par 100 000 habitants était « près de deux fois et demie plus élevé chez les personnes vivant dans les secteurs très défavorisés que chez celles vivant dans les secteurs très favorisés ». Ces écarts « proviennent d'inégalités sociales profondes qui existaient avant la pandémie », précise-t-on. Comment protéger les populations les plus vulnérables soit en raison de l'âge, soit parce que leur état de santé est déjà fragilisé par leurs conditions de vie et de santé? Le quartier Pointe-Saint-Charles offre un exemple intéressant à cet égard, considérant l'approche communautaire de la santé qui s'y est développée au cours des 50 dernières années.

Une approche-clé

Dès sa création en 1968, la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles a développé une approche qui arrime étroitement les soins de santé, l'intervention psycho-sociale, la prévention et le soutien au développement communautaire. Basés sur l'entraide et la défense des personnes plus vulnérables sur le plan de la santé mentale, actifs dans le soutien des familles et des aînés ou dans le domaine du logement, les divers organismes qui ont bénéficié de l'action de la Clinique dans leur développement forment maintenant un réseau autonome tissé serré. Leur action face à la pandémie permet d'illustrer l'approche en santé communautaire.

Dès la mi-mars, et ce jusqu'à la fin juin, les organismes communautaires du quartier se sont dotés d'une cellule de coordination d'urgence. Ils ont créé une liste de diffusion large alimentée quotidiennement pour échanger rapidement toute information pertinente à leur action. Par exemple, la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles y relayait entre autres les décrets gouvernementaux, les consignes et recommandations de la Santé publique, les mécanismes d'accès aux équipements de protection individuelle, et les faits saillants sur l'évolution de la pandémie. La Corporation de développement communautaire Action Gardien y faisait pour sa part une mise à jour de l'évolution de l'offre de services des organismes, des fonds d'urgence, des projets collectifs, des documents de réflexion et d'analyse ainsi qu'un suivi des décisions de l'arrondissement Le Sud-Ouest. Les organismes ont également partagé leurs propres outils de communication, vulgarisés et adaptés à la réalité du quartier.

Afin que personne ne se retrouve isolé, chaque organisme a d'abord assuré le lien avec ses membres et participants par téléphone, par vidéoconférence ou par le porte-à-porte, en maintenant la distance sécuritaire. Les équipes de travail moins sollicitées sont venues prêter main-forte aux organismes en sécurité alimentaire. Ceux-ci, de façon concertée et complémentaire, ont su s'adapter aux consignes changeantes de la Santé publique et apporter une réponse cohérente et diversifiée à une demande en augmentation constante. Un réseau de bénévoles, soutenu par les organismes communautaires, a livré dans le quartier commandes d'épicerie, trousses pédagogiques et matériel de protection. Le travail de collaboration entre les tables de quartier et l'arrondissement du Sud-Ouest, la Clinique communautaire et le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal a été continu et souple pour s'adapter au contexte local.

Cette approche s'inscrit dans une dynamique particulière collant à la réalité, à la culture et à l'histoire locales en misant sur les leviers d'action du réseau communautaire dans la recherche de solutions immédiates.

Le point aveugle du réseau de la santé

Une telle action communautaire concertée en matière de santé est importante, car si la médecine standard reste bien sûr pertinente et nécessaire pour traiter et soulager les malades, elle est limitée sur le plan de la prévention. Dans le réseau de la santé et des services sociaux, la prédominance de la médecine spécialisée et des développements technologiques coûteux se reflète dans l'importance des postes de dépenses. En 2019, la majeure partie des fonds allait aux hôpitaux (26,6%), aux médicaments (15,3%) et à la rémunération des médecins (15,1%)[2]. De plus, la réforme Barrette a accentué cette prédominance avec l'extrême centralisation du réseau, la création des Centres intégrés (universitaires) de santé et services sociaux (CIUSSS et CISSS) ayant réduit le nombre d'établissements de 132 à 34. Dès lors, les services aux populations vulnérables ont été négligés, notamment la

Sandrine Corbeil, *Communauté de soins*, 2020

protection de la jeunesse et les soins et le soutien aux aînés à domicile et en hébergement. Les facteurs de vulnérabilité ne sont pas suffisamment pris en compte pour orienter la prévention et l'allocation des ressources. Pourtant, c'est un fait connu que l'état de santé de la population découle largement de la situation socioéconomique des ménages, du réseau de soutien social et du filet de sécurité sociale issu des politiques publiques.

Au début de la crise sanitaire liée à la COVID-19, des mesures ont été prises pour éviter les débordements dans les hôpitaux, mais la Santé publique a manqué de moyens pour contrer la progression rapide de la pandémie. De plus, l'approche épidémiologique classique visant la production de statistiques de prévalence standardisées est mal adaptée à une analyse contextualisée des problèmes de santé et des besoins en matière de prévention. Les programmes de promotion de la santé développés selon un modèle rationnel n'ont qu'un effet limité, car il est nécessaire de tenir compte des facteurs culturels qui en limitent l'accès et la compréhension, autant chez les populations moins favorisées que chez les personnes immigrantes. Ces facteurs comprennent un ensemble de représentations, de pratiques, de savoir-faire qui marquent leur vie quotidienne, leurs relations sociales et leur façon de communiquer leur expérience subjective; ils influencent les comportements reliés à la santé et les attitudes face aux professionnels et aux établissements de santé.

Une approche cohérente en santé communautaire est attentive à ces facteurs. De plus, après avoir conçu des programmes dans le respect de la culture des groupes visés, encore faut-il faire participer ces populations cibles à leur réalisation. Il est donc essentiel de revaloriser une intervention de proximité ancrée dans le milieu et misant sur les réseaux sociaux de la communauté. «Une communauté, c'est plus que la somme de ses membres et c'est aussi plus que la somme des rapports sociaux interindividuels. C'est aussi un ensemble d'institutions sociales, économiques et politiques, institutions qui façonnent les rapports sociaux et les rapports de l'individu à la maladie et à la santé[3]», écrivait l'anthropologue Raymond Massé. Une telle approche enracinée dans les besoins, les opportunités et les contraintes d'une communauté donnée, a contribué à limiter les effets de la première vague de la pandémie de COVID-19 dans Pointe-Saint-Charles.

Des milieux communautaires indispensables

Décentralisation, action concertée et soutien communautaire sont indispensables pour une action préventive efficace. La concertation locale s'appuie notamment sur des Tables de quartier soutenues financièrement par la DRSPM, la Ville de Montréal et Centraide du Grand-Montréal dans le cadre de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local[4]. Ce partenariat finance un processus plutôt que des résultats recherchés et laisse le soin aux milieux de problématiser et de prioriser l'action collective locale à mener.

Dans plusieurs quartiers de Montréal, malgré des moyens limités et grâce à leur connaissance fine des besoins de leur collectivité, les organismes communautaires ont réagi rapidement pour répondre aux besoins de leurs membres et des populations les plus vulnérables fragilisées par la pandémie. Au plan régional, la capacité de divers réseaux communautaires à repérer rapidement les conséquences des mesures de confinement a aussi permis d'obtenir et d'orienter l'aide d'urgence consentie par les gouvernements en matière d'itinérance, d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence, de sécurité alimentaire et de soutien aux aînés.

Une approche décisive

Les réformes successives du réseau des services sociaux et de santé ont réduit la place de la promotion de la santé inspirée de la Charte d'Ottawa adoptée en 1986 lors d'une conférence internationale tenue sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé. Un retour aux conditions qui ont produit les défaillances révélées par la pandémie est inacceptable pour la plupart d'entre nous. Dans la sortie de crise, une approche décisive en santé communautaire doit être soutenue et consolidée pour développer des environnements favorables à la santé au plan social et écologique, tout en sachant qu'elle ne peut remplacer des politiques publiques visant la réduction des inégalités sociales et l'équité en santé.

1. Direction régionale de santé publique de Montréal, *Inégaux face à la pandémie,* données en date du 16 mai 2020.
2. Institut canadien d'information en santé, *Où va la majeure partie des fonds en 2019 ?* [en ligne].
3. Raymond Massé, *Culture et santé publique : les contributions de l'anthropologie à la prévention et à la promotion de la santé*, Montréal/Paris, Gaétan Morin éditeur, 1995, p. 102.
4. Centre de recherche Léa Roback sur les inégalités sociales de santé de Montréal, *Le point sur… l'action intersectorielle*, nº 4, février 2018.

LE MOUVEMENT SOCIAL ALTERNATIF EN SANTÉ MENTALE : UN ACTEUR ESSENTIEL

Anne-Marie Boucher et Gorette Linhares

Les auteures sont respectivement responsable des communications et de l'action sociopolitique pour le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec et agente de communication pour l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec

Sandrine Corbeil, *Sisyphe,* 2020

Depuis la publication du livre de Jean-Charles Pagé *Les fous crient au secours* (Éditions du Jour), en 1961, jusqu'à la fondation du Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ), en 1983, les transformations dans le champ de la santé mentale se sont multipliées. Grâce aux luttes menées par le Regroupement, notamment, des alliances se sont tissées entre les personnes utilisatrices des ressources, les personnes travaillant en intervention et les militantes et les militants; des alternatives à la biopsychiatrie (entraide, art-thérapie, formations, etc.) se sont imposées et des foyers de solidarité communautaire (lieux d'hébergement, d'insertion socioprofessionnelle, etc.) ont été établis. À cela s'ajoute l'adoption par le gouvernement québécois d'une Politique de santé mentale, en 1989. Dans sa foulée, l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) a été créée, regroupant des groupes régionaux de promotion et de défense des droits ainsi que des groupes d'entraide.

L'AGIDD-SMQ et le RRASMQ incarnent à eux deux le mouvement social alternatif en santé mentale au Québec, qui prône le développement d'une vision critique en la matière, la justice sociale, l'appropriation du pouvoir d'agir individuel et collectif ainsi qu'une vision positive des personnes concernées. Il promeut des pratiques alternatives en santé mentale afin de mieux répondre aux besoins et aux aspirations des personnes, allant des formes de soutien et d'entraide collectives et individualisées à l'expression artistique (art-thérapie).

Des activités d'information et de sensibilisation sont aussi privilégiées auprès des personnes utilisatrices des ressources et des intervenants. La formation *L'Autre côté de la pilule*, par exemple, initiée en 2000 par l'AGIDD-SMQ, vise l'acquisition de connaissances sur les «médicaments de l'âme» afin que les personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale puissent exercer leur droit au consentement libre et éclairé quant à la médicamentation qui leur est proposée. Dans la même veine, la gestion autonome de la médication, une démarche mise sur pied par le Regroupement, cherche à «permettre à la personne qui prend des médicaments de se rapprocher d'une médication qui lui convient et qui s'intègre dans une démarche plus large d'amélioration, de mieux-être et de reprise de pouvoir sur sa vie[1]».

Ces pratiques s'opposent à une vision strictement biologique de la santé mentale pour en explorer les aspects symboliques et sociaux. En cela, elles accueillent «la crise» – par laquelle se révèle un problème de santé mentale – pour ce qu'elle est: un moment de passage (et de transformation). Ce faisant, elles se dressent en porte-à-faux devant un modèle biomédical qui propose trop souvent comme seule réponse une médication, en faisant fi des histoires personnelles et des conditions de vie des personnes. À noter que les pratiques dominantes de médicamentation ne sont qu'une des dimensions problématiques propres au système biopsychiatrique, qui tend à étiqueter les personnes diagnostiquées comme étant porteuses d'une maladie strictement biologique. Une telle approche en vient à vider le contenu politique et social de l'expérience de ces personnes – marquée par les préjugés, la négligence et/ou des abus systémiques de toutes sortes – et à individualiser leur souffrance.

Concluons en mentionnant que, bien que des avancées soient à noter, des luttes sont toujours à mener, tant pour que la parole collective des personnes vivant un problème de santé mentale se fasse entendre que pour une meilleure prise en compte des déterminants sociaux de la santé par les différentes instances médicales et gouvernementales. En outre, malgré l'existence d'orientations gouvernementales progressistes, trop peu d'alternatives aux mesures de contrôle sont mises en place en psychiatrie[2]. Dès le début de la pandémie de COVID-19, par exemple, des groupes communautaires en santé mentale ont uni leurs voix pour dénoncer les conditions de confinement des personnes hospitalisées en psychiatrie, victimes d'interdictions (de circuler ou d'utiliser le téléphone, par exemple) et de mesures de contention chimique et physique.

Ainsi, les principes et valeurs du mouvement social alternatif en santé mentale sont toujours à défendre, et aux luttes en cours doit s'ajouter une vigilance systémique proactive pour éviter d'insidieux retours en arrière, car, comme l'a démontré la crise sanitaire, ces reculs nous guettent au détour.

1. Voir: <rrasmq.com/approches.php>.
2. Voir AGIDD-SMQ, *Psychiatrie: un profond changement de modèle s'impose*, 2019.

PERSPECTIVES FÉMINISTES POUR UNE MÉDECINE PLUS INCLUSIVE

Pour améliorer et humaniser notre système de soins et mieux répondre aux besoins des femmes, le mouvement féministe en appelle à un changement de paradigme en matière de santé.

Isabelle Mimeault

L'auteure est responsable de la recherche au Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF)

Nombreuses sont les personnes qui, après quelques démêlés avec le système de santé, se tournent vers des médecines alternatives et des approches thérapeutiques aux marges de notre système de soins public. Selon des statistiques officielles, le recours à ces approches a doublé en une décennie (1994-1995 à 2005)[1]. Les chiffres démontrent aussi que plus de femmes privilégient ce type d'approches. Les femmes sont également plus nombreuses à offrir de tels soins, que ce soit dans des organismes communautaires ou comme travailleuses autonomes. D'où vient leur attirance pour des thérapies privées, souvent jugées moins crédibles et si peu réglementées ? La réponse se retrace à travers leurs rapports douloureux avec la biomédecine.

L'histoire d'une exclusion

L'exclusion des femmes de la médecine s'est amorcée en Occident par la longue chasse aux sorcières qui entraîna la mort de milliers de femmes et de soignantes traditionnelles au cours de la Renaissance, ainsi que la perte de savoirs en herboristerie. Les « sorcières » étaient notamment accusées de crimes sexuels contre les hommes, d'utiliser des pouvoirs magiques affectant la santé et de « posséder des savoir-faire médicaux et obstétriques[2] ». Puis, avec les débuts de la gynécologie moderne, au XIX[e] siècle, les sages-femmes se sont vues à leur tour dépossédées de leurs savoirs traditionnels empiriques, aussi précis qu'éprouvés, rapidement remplacés par des pratiques basées sur des théories hasardeuses sur les ovaires et l'utérus qui ont causé la mort d'un grand nombre de femmes.

La professionnalisation de la médecine organisa de façon brutale le monopole et la domination masculine dans le domaine des soins, instaurant une vision réductionniste de la santé exclusivement centrée sur l'aspect curatif, le diagnostic et la maladie, dévalorisant les capacités d'autoguérison du corps et négligeant le bien-être global des patientes et des patients. S'appuyant entre autres sur la théorie du germe de Louis Pasteur, le fameux rapport Flexner, publié en 1910 et portant sur l'enseignement de la médecine aux États-Unis et au Canada, eut un effet catalyseur sur la standardisation de la formation en médecine autour du seul modèle de la médecine scientifique en Amérique du Nord. Les femmes et leurs pratiques, indépendamment de leur efficacité, furent exclues des écoles de médecine. Les médecines traditionnelles autochtones et chinoise, l'homéopathie, la naturopathie et les soins prodigués par les sages-femmes ont été sévèrement ostracisés, sinon combattus. Encore aujourd'hui, il est de bon ton de ridiculiser par méconnaissance les médecines holistiques, particulièrement celles qui s'éloignent le plus du modèle dominant, comme l'homéopathie et les médecines énergétiques.

Certes, des changements s'opèrent, lentement. Les milieux médicaux prennent conscience des erreurs passées et des biais sexistes inhérents aux soins prodigués aux femmes. Toutefois, le système dominant perdure et le paradigme qui le sous-tend aussi. En raison notamment de leur sous-représentation dans les essais cliniques, les femmes se font surprescrire des médicaments à des dosages établis pour les hommes, ce qui les conduit à subir davantage d'effets secondaires, parfois désastreux pour elles. La médicalisation de leur cycle reproducteur (menstruations, grossesses, ménopause) s'est systématisée, ce qui mène à des violences obstétricales et gynécologiques. Tout cela fait partie intégrante d'un paradigme de médicalisation qui ne tient pas encore assez compte des déterminants sociaux de la santé (violence, pauvreté, exclusion, etc.).

L'approche globale et féministe de la santé invite à s'ouvrir à « une autre science du vivant », plus humaniste.

Contestations féministes

C'est dans les années 1970, en s'inscrivant dans un mouvement de réappropriation de l'histoire des femmes, que des chercheuses et militantes ont mis au jour les savoirs (et l'existence) de ces femmes qui, autrefois, ont été chamanes, guérisseuses, soignantes et sages-femmes. Au cours des années 1980 au Québec, dans des centres de santé exclusivement féminins, les femmes ont partagé ensemble des connaissances sur leur corps et leur santé. En réponse à l'autoritarisme patriarcal du milieu médical, elles ont fondé des réseaux et des organismes d'entraide qui ont permis de dénoncer les pratiques abusives en gynécologie, en obstétrique et en psychiatrie. Ces femmes, qui prônaient une humanisation des soins, ont été les instigatrices d'une approche féministe de la santé.

→

Sandrine Corbeil, *Sérénité*, 2020

En désaccord avec la vision biomédicale qui segmente le corps et l'esprit, cette approche globale et féministe se fonde sur une conception de la santé à la fois *holistique* (union corps-esprit) et *relationnelle* (résultant de rapports sociaux). De ce postulat découle une priorité accordée à la promotion de la santé dans un esprit de justice sociale, ce qui sous-tend la prise en compte des facteurs sociaux qui affectent la santé, tels que la violence, la pauvreté et les conditions de travail. Cette approche valorise une relation thérapeutique centrée sur les besoins de la personne (l'écoute de son histoire) tout en tenant compte de la dimension intersectionnelle des problèmes de santé dont les déterminants sont liés aux enjeux de classe sociale, de sexe et de genre, de racisme, de capacités, etc. Alors que dans le paradigme médical dominant, le respect de l'autonomie de la personne se réduit souvent au choix éclairé entre deux options médicales, l'approche globale reconnaît à la personne soignée une expertise sur son corps-esprit et favorise l'autoguérison. En militant pour le droit au consentement éclairé et à l'information sur sa santé, elle appuie le droit de choisir une thérapie qui corresponde à ses propres valeurs et non à celles imposées par le modèle dominant, ce qui suppose l'accès élargi aux médecines alternatives et complémentaires. Ces dernières ont beaucoup à offrir aux femmes, puisque le processus menant au choix thérapeutique s'appuie sur leur histoire et sur leur contexte de vie[3]. Elles y trouvent des moyens autant pour soulager leurs problèmes de santé chroniques que pour mieux vivre les différents passages de leur vie reproductive, ce qui leur permet de reprendre le contrôle sur leur corps et leur santé.

Changer de paradigme

En prônant l'autonomie des personnes vis-à-vis de l'expertise médicale, certaines approches féministes proposent de se libérer du rapport autoritaire et infantilisant du corps médical à l'endroit des femmes, mais aussi des patientes et des patients en général. Ici interviennent les principes de l'*autosanté*, en droite ligne avec ceux de la plupart des thérapies alternatives : la démédicalisation (ne pas traiter les processus naturels et les problèmes sociaux comme des maladies), la réappropriation de son corps, la libre circulation et la vulgarisation de l'information, et l'offre de ressources thérapeutiques diversifiées pour maintenir sa santé ou se soigner.

Par son regard critique sur la science positiviste et objectivante qui domine depuis 150 ans, l'approche globale et féministe de la santé invite à s'ouvrir à « une autre science du vivant », plus humaniste et qui, tout en tendant la main à l'approche dominante, vise à sortir des crispations corporatistes et des logiques binaires et de combat contre la maladie. Certaines recherches dans des champs scientifiques très divers peuvent être mises à profit dans cette optique. Pensons par exemple aux travaux du biophysicien Fritz Popp indiquant que nos cellules communiquent entre elles à l'intérieur de notre corps-esprit, ou encore à ceux de l'épigénétique, qui montrent que notre vécu et notre environnement peuvent modifier notre génétique. Voilà quelques propositions scientifiques qui influencent déjà de nouvelles pratiques et qui peuvent servir de fondements sur lesquels appuyer une médecine renouvelée.

La vision globale et féministe de la santé participe au mouvement vers un changement de paradigme en matière de santé. Cette perspective holistique n'est pas nouvelle ; elle est millénaire. La médicalisation et la marchandisation de la santé se sont imposées récemment dans l'histoire, souvent aux dépens des femmes et des personnes jugées non conformes à la norme établie. Il est temps de s'ouvrir à de nouveaux horizons. La pluralité des voix et l'ouverture à reconsidérer ces points de vue ne sont-ils pas les principes sur lesquels, en théorie du moins, s'établit la science ?

1. Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Taux de consultation en médecine non traditionnelle* [en ligne], 2008.
2. Barbara Ehrenreich et Deirdre English, *Sorcières, sages-femmes et infirmières : Une histoire des femmes soignantes*, Paris, Cambourakis, 2014, p. 43.
3. Voir RQASF, *Changeons de lunettes ! Pour une approche globale et féministe de la santé* [résumé en ligne], 2008.

LA QUÊTE DE RECONNAISSANCE DES SAGES-FEMMES

Andrée Rivard

L'auteure, chargée de cours au Département des sciences humaines de l'Université du Québec à Trois-Rivières, a notamment publié *Histoire de l'accouchement dans un Québec moderne* (Remue-ménage, 2014)

La naissance a, le plus longtemps, été une affaire domestique. Le temps et la manière étaient jadis ceux de la mère et, même s'il n'était pas de coutume que l'homme se tienne auprès de son épouse en travail, il pouvait bien arriver qu'il y soit. Au-delà des normes socioculturelles et des nécessités (comme lorsqu'une vie est en danger), les usages étaient d'abord ceux du couple qui s'apprête à accueillir, sous son toit, une nouvelle vie. C'est l'accélération de la médicalisation de la société durant le XX^e^ siècle qui viendra changer la donne. Voici cette histoire, esquissée à grands traits.

Avec la professionnalisation des médecins et leur monopolisation des soins diagnostics et curatifs, à la fin du XIX^e^ siècle et au début du suivant, les sages-femmes sont graduellement éliminées du paysage obstétrical. Celles qui restent sont rares. Elles assistent les femmes dans les milieux où il n'y a aucun médecin en exercice. La mise en place d'un système sanitaire centré sur l'hôpital favorisera l'élaboration d'un nouveau modèle d'accouchement, encore plus médicalisé. Ainsi, dès le milieu du XX^e^ siècle, les femmes enceintes sont systématiquement dirigées vers l'hôpital pour mettre au monde leur enfant. Le scénario est alors le suivant : dès son admission, la femme en travail est prise en charge par le personnel médical et soumise à une variété de soins de prévention et de surveillance. Simultanément, des médicaments lui sont administrés afin de réguler les contractions et de contrôler ses douleurs (la femme est maintenue en état de somnolence, puis « endormie » au moment de l'expulsion). Ces interventions ont souvent pour effet d'en entraîner d'autres, telle que l'utilisation de forceps. Dans tous les cas, l'avis de la femme n'est pas requis. Pendant ce temps, le père est invité à s'installer dans la salle d'attente ou à retourner chez lui. Le nouveau-né, rarement allaité, est gardé dans une pouponnière, « à l'abri des microbes ».

Si la majorité des parents acceptent la nouvelle façon de faire (le savoir médical étant synonyme de Progrès), ils ne sont pas tous à l'aise avec le nouveau rituel hypermédicalisé, loin s'en faut. Durant les années 1970 et 1980, l'accouchement à domicile, organisé « avec les moyens du bord », sera la voie choisie par certaines personnes pour y échapper. Quelques sages-femmes avant la lettre, essentiellement autodidactes, connues en certains milieux « alternatifs » de la santé, se montrent disponibles pour les aider. Ces pratiques, devenues hors normes, exposaient chacun des acteurs et actrices au jugement d'autrui, souvent sévère.

Durant les dernières décennies du XX^e^ siècle, le nouveau militantisme pour l'*humanisation de la naissance* (un mouvement lié au vaste mouvement féministe) multiplie les démarches pour que des sages-femmes soient intégrées dans le système public de santé afin d'offrir des services démédicalisés en périnatalité. C'est à l'arraché que les militantes parviendront à leurs fins, devant affronter l'opposition farouche des associations de médecins et même celle des infirmières et infirmiers. L'incorporation progressive des sages-femmes dans le système de santé québécois s'amorce au début des années 1990 avec l'ouverture des huit premières maisons de naissance. Il s'agit de maternités de petite taille, séparées de l'hôpital, où sont dispensés les services de suivi prénatal et postnatal et où peut se dérouler l'accouchement selon un mode démédicalisé. En 1999, une nouvelle loi vient officialiser et encadrer la nouvelle profession et une formation complète en pratique sage-femme, menant à l'obtention d'un permis de pratique, est lancée à l'UQTR.

Au tournant du millénaire, ces nouveautés suscitent beaucoup d'espoir, d'autant plus que l'élargissement de l'accès aux services de sages-femmes fut inscrit parmi les objectifs de la nouvelle Politique de périnatalité 2008-2018 du gouvernement québécois. L'histoire récente est toutefois marquée par un certain désenchantement. Les militantes se plaignent notamment de l'extrême lenteur du développement des services (sous-financés et inaccessibles en bien des endroits) en même temps qu'elles découvrent certains effets néfastes liés à l'encadrement institutionnel auquel elles ne peuvent plus échapper. Les sages-femmes doivent entre autres se soumettre à des protocoles partagés par toutes les personnes pratiquant l'obstétrique, de sorte qu'elles ne peuvent plus prendre de décisions adaptées à une cliente spécifique et à une situation particulière, comme décider d'assumer la responsabilité de l'accouchement d'une femme qui dépasse, ne serait-ce que d'une seule journée, les 42 semaines de gestation (au-delà de quoi, les sages-femmes sont tenues de procéder à un transfert de soins vers un médecin). L'organisation du travail et le faible nombre de sages-femmes font également en sorte qu'une femme ne peut pas toujours compter sur la présence des sages-femmes qu'elle connaît (rencontrées lors des consultations prénatales) lors de son accouchement. Or, l'approche personnalisée et la continuité des soins durant le continuum grossesse-accouchement-suivi postnatal a été un motif historique de l'appui des militantes à l'intégration des sages-femmes dans le système de santé. Ces déceptions peuvent expliquer, du moins en partie, que des personnes recourent encore, comme durant les années 1970 et 1980, à des ressources non professionnelles pour les assister lors d'une naissance à domicile. S'ils traduisent la volonté inaltérable de certains parents d'agir à leur manière, ces accouchements dits « autonomes » sont néanmoins une source de stress parfois intense.

En somme, même lorsqu'il se déroule hors d'un centre hospitalier, l'accouchement est de nos jours très loin d'être l'affaire domestique et privée qu'il fut pour nos (pas si lointains) aïeules et aïeux.

DU SALUT À LA SANTÉ, DE LA SANTÉ À LA VIE

S'appuyant sur le progrès technique, notre société a érodé la part d'instinct qui nous constitue, rompant avec des rites culturels et des savoirs anciens grâce auxquels les êtres humains ont pourtant su se nourrir et se soigner. Une trajectoire qui a conduit à l'abandon d'une conception de la santé fondée sur l'harmonie et l'autonomie, avec laquelle il faudrait renouer.

Jacques Dufresne

L'auteur, philosophe, est directeur de l'*Encyclopédie de l'Agora*

Si on me demandait quel fut le plus grand évènement des trois derniers siècles, je répondrais: le passage du salut à la santé comme fin de l'existence humaine. Un idéal nouveau – la santé parfaite – est apparu dans ce contexte suscitant l'espérance de durer indéfiniment. Il en est résulté une dépendance excessive à l'endroit de la médecine et une croissance continue de la part des dépenses publiques et privées consacrées aux traitements de tous genres. Cette croissance, il faut lui imposer une limite, car la médecine n'est qu'un des déterminants de la santé, qui ne doit pas éclipser les autres. Les anciens Grecs l'avaient compris. Esculape, leur dieu de la médecine, avait deux filles: Hygée, la nymphe au teint vermeil, et Panacée, qui présidait à la prescription des Simples médecines. On a là, incarnés en ces deux figures, les deux pôles entre lesquels les attitudes face à la santé et à la maladie oscillent depuis les origines humaines: l'hygiène et la panacée (le traitement, par médicaments ou chirurgie). Dans le passé récent, cet équilibre instable a été progressivement rompu en faveur de Panacée.

Aussi bien dire que la santé c'est l'oubli de la santé, à l'image de l'enfant qui court vers la mer sans se demander si son cœur peut supporter un tel effort.

Comment le rétablir? Cette question se pose de façon tragique en cette année 2020, moment de pandémie et de grand *désordre*. M'inspirant de la philosophe Simone Weil, j'appelle ici désordre une situation où il faut choisir entre des obligations aussi fondamentales qu'incompatibles: traiter le mieux possible les malades, freiner le dérèglement climatique, relancer l'économie. On retrouve ce désordre à l'intérieur même du système de santé, où il faut choisir entre soigner les cancéreux et les victimes de la COVID-19, tout en évitant que l'armée des soignants ne soit plus mal en point que les contingents de malades.

Pour dépasser ces contradictions, il faudra chercher une source d'inspiration plus élevée et plus pertinente que celle qui consiste à faire de la santé un absolu. Mon point de départ sera cette définition du chirurgien René Leriche: «La santé c'est la vie dans le silence des organes.» Silence du corps! Aussi bien dire que la santé c'est l'oubli de la santé, à l'image de l'enfant qui court vers la mer sans se demander si son cœur peut supporter un tel effort, et qui s'arrête spontanément quand il a atteint sa limite. L'organe sain disparaît dans un ensemble qui, lui-même, se fait oublier au profit d'un projet qui le dépasse. L'oubli de la santé peut même aller jusqu'à son sacrifice; pensons à Michel-Ange peignant le plafond de la chapelle Sixtine dans une position inconfortable et des conditions insalubres.

Le silence du corps est la voix de son harmonie, cette harmonie qui est au centre de la conception grecque de la santé, harmonie entre les organes, harmonie aussi entre les trois parties de l'âme, selon Platon: le ventre (les instincts), le cœur (l'affectivité) et la tête (l'intelligence). Il me semble plus approprié aujourd'hui d'aborder la question de l'harmonie sous l'angle de l'autonomie. Pourquoi? Parce que l'autonomie est la définition de la vie, laquelle est menacée par cette chose hétéronome appelée *machine*. Au cours du dernier siècle, les sciences de la vie et les sciences humaines nous ont aussi appris bien des choses sur les conditions de l'harmonie entre les principales dimensions de la personne: biologique, culturelle, rationnelle, spirituelle. La biologie moléculaire elle-même a révélé l'existence d'une forme d'autonomie appelée *auto-organisation*.

Biologie

Henri F. Ellenberger, célèbre historien de la psychiatrie, sera ici notre guide. Dans son article «Réflexions sur la guérison»[1], il distingue, à partir de ses observations sur les animaux, plusieurs types de guérison (spontanée, de soi par soi) qui correspondent au niveau biologique d'autonomie. Il conclut, citant Allendy: «l'homme n'est pas assez purement animal pour suivre un instinct authentique».

N'est-ce pas plus vrai que jamais? Ces derniers temps, l'érosion des instincts a été telle qu'il faut recourir à la science pour découvrir qu'il en reste quelques beaux vestiges. Des chercheurs démontrent ainsi qu'il faut suivre son instinct, boire quand on a soif, contredisant ainsi le diktat à la mode voulant qu'il faut boire huit verres d'eau par jour ou un litre et demi. Nulle trace pourtant dans la science sur l'origine de ce diktat, laquelle se trouve sans doute, bien

Sandrine Corbeil, *Le dernier chant du cygne,* 2020

cachée, dans la stratégie publicitaire de vendeurs d'eau en bouteille. Que d'exemples d'une telle stratégie ne trouve-t-on pas dans la surprescription de pilules dites préventives ?

« L'homme dégénéré, disait Nietzsche, est celui qui ne sait pas distinguer ce qui lui fait du mal. » Mais comment cultiver en nous-mêmes cette faculté mystérieuse, proche de l'instinct, par laquelle nous distinguons spontanément ce qui nous fait du bien de ce qui nous fait du mal ? Ce que les sciences humaines nous ont appris sur les cultures non modernes nous autorise à présumer que l'immersion dans la vie du paysage extérieur favorise la symbiose avec le paysage intérieur.

La culture

Je prends ici le mot *culture* dans le sens de comportement des peuples. Certains de ces comportements sont des thérapies collectives. Le Festival des rêves des Hurons, raconté dans les Relations des Jésuites, en est un bel exemple. Ellenberger y a vu l'une des premières formes de la psychiatrie dynamique.

« Les Hurons distinguaient trois causes de maladie : les causes naturelles, la sorcellerie, les désirs insatisfaits. L'individu avait conscience de certains de ses désirs insatisfaits ; d'autres, appelés *ondinnonk*, restaient inconscients, mais pouvaient lui être révélés par ses rêves. Il pouvait toutefois oublier ces rêves, et certains désirs insatisfaits ne se manifestaient même pas en rêve. Des devins, appelés les *saokata*, étaient capables de découvrir ces désirs insatisfaits en regardant, par exemple, dans un récipient rempli d'eau. Quand le malade était atteint d'une maladie fatale, les devins déclaraient que l'objet de son désir était impossible à atteindre. Quand il avait quelques chances de guérir, ils énuméraient divers objets susceptibles d'être désirés par le malade et l'on organisait un Festival des rêves. On faisait cadeau au malade des objets ainsi recueillis, ceci au cours d'un banquet agrémenté de danses et d'autres manifestations de joie collective[2]. »

Le Festival des rêves était une thérapie. Les danses et les musiques traditionnelles illustrent bien la façon dont certaines pratiques culturelles recherchées pour le seul plaisir qu'elles procurent peuvent aussi servir la cause de la santé. Elles ont été peaufinées au fil des siècles pour permettre aux humains, entre autres bienfaits, des exercices physiques bien accordés aux rythmes et aux limites de leur corps, lequel est alors vécu comme un signe, porté par le désir et orienté vers le plaisir. L'érosion de ces traditions a créé un vide trop souvent rempli par des exercices obligés. On marche et on court désormais sur les ordres de son entraîneur ou de son médecin, davantage que pour le plaisir de découvrir un paysage en conversant avec des amis – un glissement vers l'hétéronomie dont Molière déjà se moquait :

«Monsieur Purgon m'a dit de me promener dans ma chambre, douze allées, douze venues; mais j'ai oublié de lui demander si c'est en long ou en large» (*Le malade imaginaire*). Le rire, comme on le sait, est lui-même devenu une thérapie.

La perte d'autonomie résultant de la disparition du savoir traditionnel au profit du savoir des experts est aussi manifeste dans le domaine de l'alimentation. On se prend à regretter l'autonomie des Négritos, ces chasseurs-cueilleurs des îles du Sud-Est asiatique riches d'une connaissance très ancienne des plantes et des animaux autour d'eux. Avons-nous pris la juste mesure des effets indésirables du progrès? On a publié ces dernières années des milliers d'ouvrages savants sur l'alimentation et il n'y a jamais eu dans le monde autant d'obèses. Nous n'avons plus à assurer nous-mêmes notre sécurité alimentaire. Tout aliment dont la vente est autorisée par les experts de l'État est réputé sain. Nous dépendons, souvent dans l'angoisse, d'un savoir hétéronome prolifique, instable, rempli de contradictions et manipulé par la publicité de l'industrie agroalimentaire. En désespoir de cause, les plus éclairés se rabattent sur le régime méditerranéen, pure création d'une culture. «*Ancestors know best*[3]», disait le chimiste anthropologue Ross Hume Hall.

Avons-nous pris la juste mesure des effets indésirables du progrès? On a publié ces dernières années des milliers d'ouvrages savants sur l'alimentation et il n'y a jamais eu dans le monde autant d'obèses.

Raison

Retour au célèbre article d'Ellenberger: «Le guérisseur rationnel existe depuis les temps immémoriaux et on le retrouve encore chez de nombreuses populations primitives. Il possède une connaissance approfondie des plantes et de leurs propriétés médicinales. Il est l'ancêtre du médecin moderne, lequel s'en distingue par une formation technique rigoureuse», écrit-il.

Si bien fondée qu'elle soit sur la méthode expérimentale illustrée par Claude Bernard dans sa découverte des causes du diabète, cette médecine moderne ne devient toutefois pleinement scientifique que lorsque les traitements sont évalués avec la rigueur ayant présidé à l'étude des causes. Cette seconde rigueur s'appelle médecine factuelle. Elle consiste, par exemple, à comparer un traitement avec un placebo. Cette comparaison n'étant pas toujours possible et ses résultats étant parfois présentés de façon mensongère, ou même frauduleuse, il s'ensuit un flou qui fait dérailler la raison. On nous dit que le taux de rémission cinq ans après le premier traitement augmente constamment dans tel type de cancer, mais comment savoir si ce progrès résulte de l'efficacité du traitement ou du fait que le dépistage a été fait plus tôt, à un moment où la tumeur avait encore bien des chances de demeurer inoffensive[4]?

À l'époque où les diagnostics étaient surtout intuitifs et les traitements limités, on était souvent réduits à observer l'évolution des maladies. Il en résultait un sens du pronostic qui, s'il se manifestait aujourd'hui avec la même humilité, permettrait de faire des choix plus éclairés entre un traitement agressif et l'abandon à la nature.

Spiritualité

Le philosophe Gustave Thibon a écrit: «La rupture entre l'homme et la terre, c'est aussi la rupture entre l'homme et lui-même. Et, corrélativement, la rupture entre l'homme et sa source divine. À l'image de la plante qui se nourrit à la fois de l'humus par ses racines et de la lumière par la fonction chlorophyllienne.» Je vois là une invitation à établir un lien entre la confiance en la vie et la foi en Dieu, vivant lui-même. Je regarde le même paysage tous les jours. Certes, il fait ma joie au moment où je le contemple, mais me nourrit-il, me rend-il meilleur? Je n'en sais rien. Il n'empêche que demain, dès l'aube, je désirerai le revoir. Ce désir n'est-il pas une image en même temps qu'un commencement de la foi?

Il n'y a qu'une vie et elle est aussi lumière. Nous la réduisons à ses couleurs: élémentaire, psychologique, spirituelle… Il nous faut remonter à la source commune par le désir, l'attention, la contemplation, la fusion. On a tendance aujourd'hui à exclure la dimension intellectuelle de la sphère de la vie, l'éducation étant d'abord conçue non comme une quête de nourriture pour l'esprit mais comme un moyen d'acquérir des compétences. Tout jardinier le sait pourtant, la grande passion des plantes, c'est le soleil; leur croissance c'est leur extase. C'est ce que nous a appris, à propos des humains le philosophe Antonin-Gilbert Sertillanges dans *La vie intellectuelle* (1921), un livre hélas! oublié: «Toute œuvre intellectuelle commence par l'extase; après seulement s'exerce le talent de l'arrangeur, la technique des enchaînements, des rapports, de la construction. Or, qu'est l'extase, sinon un essor loin de soi-même, un oubli de vivre, soi, afin que vive dans la pensée et le cœur l'objet de notre ivresse?»

1. Disponible dans l'*Encyclopédie de l'Agora,* voir <agora.qc.ca>.
2. H. Ellenberger, « Le festival des rêves chez les Hurons », *Encyclopédie de l'Agora* [en ligne].
3. Nos ancêtres étaient plus sages (traduction libre).
4. Voir à ce sujet H. Gilbert Welch, *Dois-je me faire tester pour le cancer? Peut-être pas et voici pourquoi*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2005.

POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

Consultez nos suggestions de lectures, de films, de vidéos et de sites Web en lien avec ce dossier au www.revuerelations.qc.ca

PROCHAIN NUMÉRO

Notre numéro du printemps 2021 sera en kiosques, en librairies et en ligne le 19 mars. Pensez à réserver votre exemplaire ! Il comprendra notamment un dossier sur :

LA PALESTINE

Au cours de la dernière décennie, l'extrême-droitisation de la politique israélienne semble avoir définitivement relégué aux oubliettes la perspective d'une paix négociée sous le signe du droit international entre Israéliens et Palestiniens. Israël poursuit illégalement et en toute impunité le blocus de Gaza et la colonisation des territoires occupés, tout en planifiant l'annexion de la Cisjordanie et en durcissant la répression contre toute contestation. Dans ce contexte, la résistance palestinienne se transforme, mais demeure entêtée. Quelles formes prend-elle ? D'où peut venir l'espoir d'un changement ? Et quelles solidarités tisser avec le peuple palestinien ?

Cake$, *A Little Girl Climbing Over Barbed Wire Fence*, 2018.

AUSSI DANS CE NUMÉRO :

- un débat sur la collapsologie ;
- un regard sur le travail dans les services d'aide à domicile et les services privés d'hébergement ;
- une analyse sur la Bolivie après la présidentielle d'octobre 2020 ;
- le Carnet de Yara El-Ghadban, la chronique littéraire de Marie-Élaine Guay et la chronique Questions de sens de Maya Ombasic ;
- les œuvres de notre artiste invité, Cake$.

Recevez notre infolettre par courriel, peu avant chaque parution.
Inscrivez-vous à notre liste d'envoi sur la page d'accueil de notre site Web : <www.revuerelations.qc.ca>.

CHINE–ÉTATS-UNIS : UNE NOUVELLE GUERRE FROIDE ?

La montée en puissance de l'Empire du Milieu ces dernières années signifie-t-elle pour autant que le monde se dirige vers une véritable guerre froide entre la Chine et les États-Unis ? La situation de rivalité mais aussi de codépendance qui lie les deux pays impose une réponse prudente à cette question.

Éric Mottet

L'auteur est professeur agrégé à l'Université du Québec à Montréal, directeur de l'Observatoire de l'Asie de l'Est et directeur adjoint au Conseil québécois d'études géopolitiques

Guerre commerciale, rivalité technologique, crise de Hong Kong, arrestations de ressortissants chinois sur le sol américain, fermetures soudaines des consulats chinois à Houston et américain à Chengdu, rhétorique belliqueuse, appel de Washington à « une coalition du monde libre » contre la Chine… les relations tendues entre la Chine et les États-Unis connaissent une escalade prévisible depuis l'arrivée de Donald Trump à la Maison-Blanche. L'Empire du Milieu est désormais présenté par le gouvernement étasunien comme une puissance rivale sur les plans géopolitique, géoéconomique et géostratégique dans la concurrence pour l'hégémonie mondiale. Malgré ce constat, se dirige-t-on pour autant vers une guerre froide entre les deux pays ?

L'émergence maîtrisée de la Chine

Le décollage économique de la Chine et sa montée en puissance dans l'économie mondiale constituent l'un des phénomènes les plus marquants de ce début de XXIe siècle. En 1980, son PIB représentait 2,9 % du PIB mondial, alors qu'en 2020 il en représente près de 19,2 %, selon le *World Economic Outlook Data Base* du Fonds monétaire international. Quant aux projections pour 2050, elles placent la Chine en première position en matière de PIB, devant l'Inde et les États-Unis[1]. Sur le plan commercial, l'ascension du pays est tout aussi impressionnante. Premier exportateur mondial de marchandises

L'attitude de confrontation adoptée par le président étasunien à l'égard de la Chine a accentué la tension entre les deux puissances rivales.
Photo : Maison-Blanche/Flickr

et second importateur derrière les États-Unis, la Chine a vu sa part des exportations mondiales passer de 2,5 % à 13,1 %, entre 1993 et 2018, et celle de ses importations de 2,7 % à 11 %[2].

La Chine est ainsi devenue, en quelques décennies, l'un des trois grands pôles de l'économie mondiale, avec les États-Unis et l'Allemagne. Elle a aussi parfaitement maîtrisé le contrôle des investissements étrangers sur son territoire de même que les transferts de technologies, se positionnant ainsi comme l'atelier du monde, mais surtout comme un point central et incontournable des *chaînes de valeur*. On désigne par ce terme l'ensemble des activités interconnectées d'une entreprise afin d'obtenir un avantage concurrentiel, un système mis en place par les multinationales qui dominent l'économie mondiale actuelle. Cette montée en puissance de la Chine n'est pas sans susciter de nombreuses critiques – notamment sur les plans des droits humains et de l'écologie[3] –, à commencer aux États-Unis où les rivalités n'ont cessé de s'accumuler depuis le début des années 2000.

De la codépendance économique au piège de Thucydide

Il faut d'abord mentionner que la relation entre la Chine et les États-Unis est devenue à ce point étroite que certains auteurs comme Stephen Roach dans *Unbalanced: The Codependency of America and China* (Yale University Press, 2014) en parlent comme d'une relation de « codépendance ». S'il ne faut pas surestimer cette codépendance, notamment sur les plans de l'économie et des investissements – puisque le Canada et le Mexique demeurent les premier et deuxième partenaires commerciaux des États-Unis –, il n'en demeure pas moins que la troisième position de la Chine montre à quel point cette dernière et les États-Unis ont besoin l'un de l'autre. Ce changement de statut et de trajectoire sont symbolisés par les nouvelles ambitions du président Xi Jinping, qui s'incarnent notamment dans les grands projets de la *Belt and Road Initiative* (nouvelles routes de la soie reliant la Chine à l'Occident par voies maritimes, ferroviaires et routières sur lesquelles je reviendrai dans un autre article) et le plan *Made in China 2025*.

De nombreux observateurs américains perçoivent désormais la Chine comme aspirant à l'hégémonie, sa domination devenant inéluctable au fur et à mesure que se densifie sa puissance économique, géopolitique et géostratégique, une perspective jugée inenvisageable pour les États-Unis. Favorisée par son accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2001, puis par la crise financière de 2008-2009, la montée en puissance de la Chine – d'abord de son économie puis de son appareil militaire (un budget de 261 milliards de dollars américains en 2019) – a ravivé les débats sur l'éventualité d'un conflit ouvert avec les États-Unis. À cet égard, le politologue Graham Allison, professeur à Harvard, évoquant le risque de voir la relation entre les deux pays déboucher sur un conflit, rappelle « le piège de Thucydide[4] », l'historien grec qui, dans l'Antiquité, a relaté la Guerre du Péloponnèse ayant opposé l'empire athénien à Sparte, puissance montante qui en sortit victorieuse.

Après avoir longtemps espéré voir la Chine s'intégrer dans l'ordre international, les États-Unis s'irritent donc désormais de voir Beijing profiter de la stabilité de la *Pax Americana* – produit de l'hégémonie américaine dans le monde et de sa domination économique et militaire –, laquelle semble de moins en moins favoriser Washington. Il est incontestable que la Chine tire profit de l'affaiblissement progressif des grandes puissances, et surtout de celui des États-Unis, en multipliant les initiatives internationales visant à affirmer la sienne. Cette perception est confirmée dans la *National Security Strategy of the United States of America*, un rapport paru en décembre 2017 qui définissait la Chine comme une « rivale stratégique » des États-Unis au même titre que la Russie. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la riposte commerciale, puis technologique, de l'administration Trump.

S'il est certain que la croissance de l'économie chinoise procure de nombreux avantages aux entreprises américaines, le fait que Beijing veuille désormais creuser l'écart avec son grand rival et changer le rapport de force en sa faveur dérange.

Une « guerre » commerciale

En mars 2018, à la suite d'une enquête menée sur le transfert de technologies (section 301 du *Trade Act*), le gouvernement américain annonçait que des droits de douane punitifs d'une valeur de 50 milliards de dollars américains seraient imposés unilatéralement sur des importations en provenance de Chine, en raison de la violation de la propriété intellectuelle détenue par les entreprises américaines. Dès lors, la « guerre commerciale » s'est intensifiée, la quasi-totalité des exportations chinoises vers les États-Unis étant assujettie à des droits de douane supplémentaires, notamment pour rééquilibrer un déficit commercial nettement à l'avantage de la Chine (de l'ordre de 420 milliards de dollars en 2018).

Ébranlée par la virulence des attaques américaines et des droits de douane punitifs, la Chine a conclu une entente commerciale d'un nouveau type avec les États-Unis. Cet accord de phase 1 (la phase 2 devant se négocier après les élections américaines), signé le 15 janvier dernier, prévoit que la Chine augmentera ses importations de biens et de services américains de 200 milliards de dollars pour 2020 et 2021, soit presque le double par rapport à leur niveau de 2017. Le gouvernement chinois s'engage aussi à renforcer la défense de la propriété intellectuelle, à interdire les transferts forcés de technologie, à prendre des mesures d'ouverture du secteur financier et à ne pas manipuler la monnaie chinoise (yuan) pour atténuer l'impact de la hausse des droits de douane, par exemple. En contrepartie, les États-Unis ont ramené de 15 % à 7,5 % les droits de douane sur 120 milliards de dollars d'importations, tout en les maintenant à 25 % sur 250 milliards d'importations.

→

Une rivalité technologique

Débuté sur le front commercial, l'affrontement sino-américain s'est prolongé sur le front technologique, Beijing ayant l'ambition d'évoluer de sa position « d'atelier du monde » vers celle de siège d'« une production spécialisée et innovante », tel qu'énoncé dans le plan *Made in China 2025*. Pour atteindre cet objectif, le pays investit massivement dans la recherche et le développement, y consacrant 2,1 % de son PIB.

Depuis quelques années, le contrôle des données numériques fait l'objet d'une concurrence planétaire qui oppose principalement les États-Unis et la Chine. Les principaux concurrents des GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) sont aujourd'hui chinois et désignés par l'acronyme BHATX (Baidu, Huawei, Alibaba, Tencent et Xiaomi). Ils bénéficient d'un marché intérieur à la fois protégé – puisque les GAFAM ne sont pas autorisés à exercer leurs activités sur le territoire chinois[5] – et en pleine expansion. Les BHATX, qui ont les mêmes objectifs stratégiques que l'État-parti, deviennent alors de véritables outils géoéconomiques entre les mains du pouvoir central, qui souhaite faire de la Chine la future puissance dominante dans le domaine. Grâce aux BHATX, la Chine souhaite développer une « route de la soie numérique » et tente notamment d'influencer en sa faveur les normes et les standards du secteur du numérique.

En outre, que ce soit par le truchement de sa recherche fondamentale et appliquée ou dans le but de placer le pays en tête de la connaissance mondiale dans les secteurs clés des sciences cognitives, de la neurobiologie, de la neuroscience, de la logique mathématique et des logiciels complexes, la Chine a aujourd'hui fait de l'intelligence artificielle (IA) un secteur prioritaire et pourrait s'imposer comme le chef de file en la matière à l'horizon 2030. Cela s'explique entre autres par le volume de données que produisent plus de 856 millions d'internautes et par des investissements publics et privés colossaux (70 milliards de dollars en 2019-2020), sans oublier l'énorme quantité de données recueillies par la surveillance électronique étatique et les logiciels de reconnaissance faciale.

S'il s'agit de faire de la Chine une très grande puissance, disputer la première place aux États-Unis n'est pas forcément un objectif primordial à court et moyen terme.

L'étroite articulation entre le projet des nouvelles routes de la soie et le plan *Made in China 2025* – qui cible dix industries innovantes (économie numérique, IA, robotique, drones, supercalculateurs, semi-conducteurs, informatique quantique, etc.) – a pour but de réduire la dépendance technologique extérieure de la Chine, notamment face aux États-Unis, et d'en faire un leader à l'échelle mondiale. Pour les uns, le réseau 5G (terme désignant la cinquième génération des standards pour la téléphonie mobile) développé par les entreprises chinoises (Huawei et ZTE) montre leur maîtrise très avancée des nouvelles technologies. La 5G couvrira les États membres des nouvelles routes de la soie (126 pays), apportant du même coup un débouché économique et une innovation technologique à ces pays, dont plusieurs sont en développement. D'autres, en revanche, y voient un cheval de Troie mettant ces pays sous surveillance. C'est notamment le cas des États-Unis, qui ont fait entendre leurs inquiétudes face à la menace que pose la 5G chinoise, vue comme un outil de dépendance instaurant une nouvelle forme de gouvernance régulée par des normes chinoises. Mais force est de constater que la stratégie américaine visant à « confiner Huawei » est pour l'instant un échec.

Jusqu'où ira l'escalade ?

Atteindrons-nous, à court terme, un point de non-retour dans la dégradation des relations entre les États-Unis et la Chine ? Nous dirigeons-nous vers une véritable guerre froide entre des économies toujours très imbriquées en dépit d'un commerce bilatéral en baisse en raison de la pandémie de COVID-19 et de la diminution considérable des investissements chinois aux États-Unis ?

Du côté chinois, le développement économique, la stabilité sociale et la survie du régime politique à parti unique restent et resteront les priorités. S'il s'agit de faire de la Chine une très grande puissance, disputer la première place aux États-Unis n'est pas forcément un objectif primordial à court et moyen terme. Le gouvernement chinois garde la tête froide. Il prend des risques calculés vis-à-vis des États-Unis et ne se laisse pas entraîner dans des situations dangereuses dont il ne pourrait s'extirper.

Du côté des États-Unis, tout dépendra des élections présidentielles, dont le résultat n'est pas encore connu au moment d'écrire ces lignes. Si le candidat démocrate l'empor tait, la trêve prévue par la phase 1 pourrait plus aisément donner lieu à la négociation d'un accord sur la phase 2, mais pourrait aussi relancer de vives critiques sur la nature du régime chinois et les violations des droits de la personne.

1. PricewaterhouseCoopers, « *The Long View. How will the global economic order change by 2050?* », février 2017.
2. OMC, « *World Trade Statistical Review 2019* », Genève, 2019.
3. Voir dans *Relations* : Dilmurat Mahmut, « Ouïghours : un génocide culturel en marche », n° 809, juillet-août 2020 et Jean-François Rousseau, « La Chine face à la crise écologique », n° 799, novembre-décembre 2018.
4. Graham Allison, « *Destined for War : Can America and China Escape Thucydide's Trap?* », Houghton Mifflin Harcourt, 2017.
5. Apple distribue ses produits en Chine, mais elle n'est plus autorisée à vendre ses applications via son App Store.

QUÉBEC SOLIDAIRE EN FAVEUR D'UNE ARMÉE : UN CHOIX CONTRE NATURE

En se prononçant en faveur de la création d'une armée nationale lors de son dernier congrès, Québec solidaire en a surpris plus d'un. Que signifie une telle décision pour un parti de gauche et en quoi est-elle cohérente avec ses principes fondateurs ?

Normand Beaudet, Louise Constantin et Lucie Mayer

Christian Tiffet, *Énigmatique armée*, 2020

L'auteur et les autrices, membres de Québec solidaire, y portent l'option pour une défense civile non-violente

Au Québec, nous tirons traditionnellement fierté de notre pacifisme, qui serait l'une des composantes de notre société dite distincte. Dès lors, on pourrait penser que l'idéologie de la non-violence serait déjà bien connue et ancrée dans la société québécoise. Le dernier congrès de Québec solidaire (QS), à l'automne 2019, au cours duquel les membres étaient entre autres choses appelés à définir la politique de défense dont devrait se doter un Québec souverain, permet toutefois d'en douter. La défense civile non-violente faisait partie des options proposées. Or, à une très forte majorité, les membres se sont prononcés en faveur de la création « d'une force d'autodéfense hybride, à composantes civile et militaire, dont le rôle sera axé sur la neutralité et la dissuasion ». En d'autres termes, le congrès a tranché en faveur d'une armée nationale. Certes, celle-ci n'interviendrait pas à l'extérieur du territoire québécois ni ne prendrait part à des missions sous l'égide de l'OTAN, le parti ayant déjà déterminé qu'un Québec souverain n'adhérerait pas à cette instance considérée comme étant au service de l'impérialisme étasunien. Néanmoins, une fois le bras pris dans l'engrenage des acquisitions militaires, l'ambition de conserver le contrôle d'une telle politique pourrait se révéler illusoire.

→

Quelle cohérence ?

Dire que cette décision a créé une onde de choc dans certains milieux et auprès de membres et de sympathisants de QS est un euphémisme tant elle semble incompatible avec sa Déclaration de principes initiale qui affirme : « Nous sommes écologistes, de gauche, démocrates, féministes, altermondialistes et pacifistes. » Au fil de l'adoption des chapitres de son programme, le parti a ainsi progressivement concrétisé son orientation pacifiste, notamment par des résolutions adoptées au congrès de 2017 en faveur de la réduction massive des budgets militaires, du démantèlement de l'arsenal nucléaire et de la création d'un ministère des Affaires étrangères, de la Solidarité internationale et de la Paix. QS défend aussi l'implantation d'une culture de la paix par la mise en place d'un programme structuré de sensibilisation et d'éducation, entre autres mesures. Il a aussi pris position contre la militarisation, qui entraîne l'augmentation des violences faites aux femmes, et contre la propagande militaire qui repose sur des valeurs patriarcales, hiérarchiques et antidémocratiques.

Avec de tels engagements, comment les membres de QS en sont-ils venus à voter en faveur d'une armée ? Le fait est que la notion de défense civile non-violente s'est révélée largement méconnue et qu'elle fait même l'objet de préjugés. Il faut déplorer ici que les tentatives de ses partisans pour mieux la faire connaître n'aient pas vraiment reçu d'appui des instances dirigeantes du parti, sous prétexte d'accorder un traitement uniforme à toutes les options, mais empêchant par le fait même que les membres acquièrent un même niveau de connaissance sur les options proposées pour en débattre de façon éclairée. Ainsi, de débat, il n'y en a pas vraiment eu.

En quoi consiste donc la défense populaire et civile non-violente ? Il s'agit d'une forme de défense alternative qui repose sur l'accroissement de la capacité de résistance des populations face à une agression. Elle ne vise pas à pouvoir contrer militairement une incursion étrangère ou une prise de possession du territoire, mais à rendre futiles les possibilités d'en tirer le moindre avantage. L'approche mise donc sur une capacité de dissuasion qui conjugue, de manière planifiée et organisée, des actions collectives de non-coopération et de confrontation avec l'adversaire pour faire en sorte que celui-ci soit mis dans l'incapacité d'atteindre ses objectifs, soit l'influence idéologique, la domination politique et l'exploitation économique. On parle ici d'implanter une culture de la résistance.

Si on veut rendre les populations capables d'opposer une résistance efficace, on doit avant tout réduire les vulnérabilités concernant l'approvisionnement en biens indispensables. Il faut ainsi veiller à protéger les sources d'eau potable afin d'en garantir l'accès partout, assurer un approvisionnement énergétique décentralisé et fournir des denrées alimentaires de proximité toute l'année, afin de minimiser l'intensité de la crise provoquée par le conflit et d'optimiser la capacité de résistance des populations. Bref, développer l'autonomie des communautés, c'est aussi développer leur capacité de résilience et de résistance[1]. La moindre rupture dans les chaînes d'approvisionnement en énergie, en aliments, en médicaments, en fournitures médicales et en produits liés à d'autres besoins élémentaires risque de déstabiliser l'organisation sociale. La pandémie de COVID-19 a bien mis en évidence la vulnérabilité du système économique actuel.

Ne pouvons-nous pas considérer que la mobilisation de masse sera toujours le levier le plus important pour résister aux menaces qui peuvent peser sur les mouvements d'émancipation sociale ?

Un point de rupture

Entre 2017 et 2019, il est clair que l'ordre du jour de QS a été dicté par des évènements qui ont transformé sa dynamique : la fusion avec Option nationale (ON), l'élection de dix parlementaires à l'Assemblée nationale et l'augmentation marquée du nombre de membres, s'établissant maintenant à quelque 20 000. Si on peut se réjouir de tels résultats, il était prévisible que la culture et le fonctionnement du parti subiraient une mutation ; et ce fut le cas. Pour plusieurs, le congrès de novembre 2019 représente un point de rupture avec les origines de QS, issu de la fusion de partis et de mouvements de gauche et attaché à une certaine tradition de démocratie.

L'apport des membres d'ON a certainement pesé dans le choix d'une force armée, puisque cette option faisait déjà partie de son programme. Mais l'arrivée d'un nombre important de nouveaux membres a aussi conduit à une perte de mémoire quant aux positions initiales de QS ainsi qu'à une méconnaissance des engagements pris antérieurement, voire de l'identité du parti.

Sans revenir sur tous les arguments soutenant l'option d'une défense civile non-violente, nous aimerions mettre en évidence certains éléments plus stratégiques. En premier lieu, le choix d'une armée – une institution qui a ses propres règles et sur laquelle la société civile n'a aucune prise – remet en question la vision de l'État en tant « qu'instrument du peuple, dont la volonté se réalisera entre autres à travers les services publics » (art. 6.1.2 du programme). Il va aussi à l'encontre de la conception de la démocratie que nous croyions enracinée dans les valeurs fondatrices de QS, qui impliquent une démocratie participative et une décentralisation des décisions. Nul doute que la nature de l'État, les institutions dans lesquelles il s'incarne et le rôle de la société civile seront au cœur des réflexions de l'assemblée constituante que QS convoquera si le parti accède un jour au pouvoir. Il sera alors encore temps, espérons-le, de réfléchir plus en profondeur sur une défense civile non-violente.

Une armée à l'heure de l'urgence climatique ?

Une autre contradiction flagrante entre le choix d'une armée et les orientations de QS est à souligner. Le parti, en effet, a fait de l'urgence climatique une priorité absolue

et a lancé en 2018 un plan de transition économique prévoyant que le Québec se retire de l'exploitation des hydrocarbures et des énergies fossiles. Or, l'armée est reconnue pour être l'une des institutions les plus polluantes en raison de sa consommation vorace de matières premières et de ressources énergétiques (dont les hydrocarbures) et de tous les déchets toxiques qu'elle laisse sur son passage. Or, même avec une armée de dimension modeste, comme on peut imaginer celle envisagée ici, on voit mal comment cet écueil peut être surmonté. QS est traditionnellement proche du mouvement écologiste, qui fournit l'exemple d'une résistance citoyenne décentralisée reproduisant précisément la mécanique de la défense non-violente. Pensons au mouvement Extinction Rébellion, aux actions du Regroupement Vigilance Hydrocarbures Québec, à Coule pas chez nous et à l'opposition au projet GNL Québec au Saguenay, entre autres. Toutes ces initiatives ont reçu l'appui actif de Québec solidaire, qui a en outre adhéré au projet Québec ZéN (zéro émission nette) du Front commun pour la transition énergétique, une démarche reposant sur une stratégie de mobilisation régionale décentralisée[2].

C'est sans oublier les luttes autochtones qu'appuie aussi QS et qui s'inscrivent également en majeure partie dans la résistance non-violente. Le mouvement autochtone pancanadien de soutien à la nation Wet'suwet'en – qui revendique le respect de ses terres ancestrales face au projet de gazoduc Coastal Gas Link – a bien montré comment de petits groupes bien coordonnés peuvent réussir à perturber le réseau ferroviaire, symbole fondateur du Canada, entraînant d'importantes conséquences économiques. Ces actions de résistance non-violente ont amené le gouvernement canadien et celui de la Colombie-Britannique à la table de négociation. Malheureusement, des voix se sont élevées pour réclamer l'intervention de l'armée, comme lors de la crise d'Oka, épisode où l'on s'était pourtant demandé si on n'aurait pas mieux géré la situation sans l'intervention de cette dernière[3].

Si le militarisme est plus généralement associé à la droite et plus encore à l'extrême droite, qu'en est-il pour la gauche ?

Et l'accession à l'indépendance ?

Le front de l'environnement est particulièrement révélateur en matière de stratégies de résistance. Il touche directement au contrôle du territoire et des ressources ainsi qu'aux choix économiques faits par une société. Cependant, l'élément qui semble avoir été le plus déterminant dans le vote en faveur d'une armée, c'est celui de la stratégie d'accession à l'indépendance. Nombreux sont ceux et celles qui se montrent convaincus que l'indépendance du Québec, que pourrait éventuellement proclamer un gouvernement dirigé par QS, donnerait lieu à une invasion du territoire par le Canada, comme lors des évènements d'octobre 1970. Les États-Unis pourraient même se mettre de la partie afin d'assurer la sécurité du continent. Faudrait-il donc croire que seule la lutte armée peut conduire à l'indépendance du Québec ? Et si tel est le cas, est-ce que la population serait prête à prendre les armes pour s'engager dans ce projet ? Comment croire qu'une armée québécoise serait nécessairement victorieuse face à une armée canadienne déjà constituée et, à plus forte raison, face à l'armée étasunienne ? Et toutes les ressources que le nouvel État québécois devrait allouer pour former et équiper une armée en mesure de défendre l'immensité du territoire québécois, sur les plans terrestre, aérien et maritime, ne sont-elles pas autant de ressources dont seraient privés nos services publics ? Ne pouvons-nous pas considérer que la mobilisation de masse sera toujours le levier le plus important pour résister aux menaces qui peuvent peser sur les mouvements d'émancipation sociale ?

Il faut certes admettre que l'enjeu de la défense doit être au cœur d'un projet de société et de pays. Il importe néanmoins de s'interroger sur la vision à laquelle il devrait donner lieu dans un parti de gauche, tel que se définit QS. Si le militarisme est plus généralement associé à la droite et plus encore à l'extrême droite, qu'en est-il pour la gauche ? La question ouvre tout un champ d'analyse. Chose certaine, aujourd'hui, un parti comme QS est influencé par le mouvement altermondialiste, qui prône la solidarité entre les peuples et remet en question le néolibéralisme et la mainmise des multinationales sur l'économie et la société en général. Or, le complexe militaro-industriel se trouve au cœur de ce système néolibéral, alimentant l'extractivisme et le commerce des armes, sans parler de la menace nucléaire. Voter en faveur d'une armée équivaut à subir d'une façon ou d'une autre la loi de ce complexe militaro-industriel. Est-ce bien ce que souhaitent les membres de Québec solidaire ?

On ne peut réécrire l'histoire. Mais il est permis de réfléchir à ce qui en aurait été le cours si l'appel lancé par Rosa Luxemburg aux partis sociaux-démocrates européens de s'opposer à la Première Guerre mondiale, de faire primer la lutte des classes sur le nationalisme et de promouvoir la solidarité entre ouvriers de différentes nationalités avait été entendu.

1. Lire Normand Beaudet, « Urgence climatique : se donner une vision », *Le Devoir*, 24 février 2020 ; Serge Mongeau (dir.), *Un pays sans armée*, Montréal, Écosociété, 1993.
2. Lire Dominique Bernier, « Vers un Québec ZéN », *Relations*, nº 807, avril 2020.
3. Lire Jacques Gélinas, « Le problème autochtone », dans S. Mongeau (dir.), *op. cit.*

CONCOURS

JEUNES VOIX ENGAGÉES

Sophie Marois, étudiante à la maîtrise en sociologie à l'Université Laval, est l'heureuse gagnante de l'édition 2020 de notre concours d'écriture étudiant « Jeunes voix engagées ». Voici le texte qui lui a valu la bourse de 500 $.

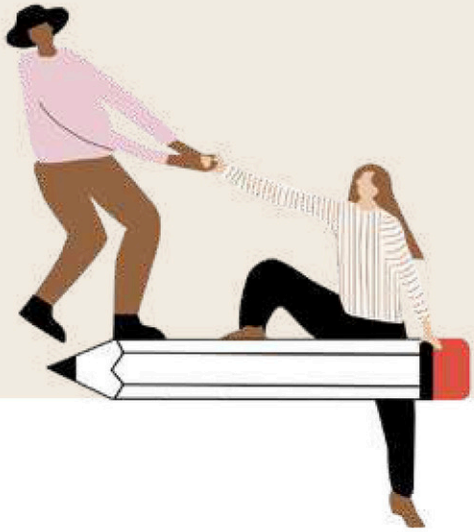

Photo: Julie Manternach

LES CENTRES DE DÉTENTION POUR PERSONNES MIGRANTES : AUX FRONTIÈRES DE L'INSÉCURITÉ

Sophie Marois

Le 24 mars dernier, une dizaine de personnes migrantes détenues au Centre de surveillance de l'immigration (CSI) de Laval entamaient une grève de la faim de huit jours pour protester contre leurs conditions de détention dans le contexte de la pandémie de COVID-19. La semaine précédente, l'organisme Solidarité sans frontières envoyait aux gouvernements fédéral et provincial une pétition signée par 34 personnes détenues dans ce centre, pour réclamer leur libération ainsi que l'accès à des soins de santé adéquats et à un hébergement sécuritaire. Ces mobilisations s'inscrivent dans la foulée des actions directes, manifestations et sorties publiques organisées depuis des années pour dénoncer le recours à la détention par l'Agence des services frontaliers du Canada. La création d'un nouveau centre de détention pour migrants et migrantes à Laval, dont l'ouverture est prévue en 2021, est particulièrement critiquée. Alors que le Canada aime se présenter comme une terre d'asile et un pays ouvert à l'immigration, il faut savoir que la détention de personnes migrantes constitue une des formes d'incarcération dont la croissance est la plus rapide sur son territoire. Dans son budget de 2019, le gouvernement fédéral proposait d'ailleurs d'investir 1,18 milliard de dollars sur cinq ans dans sa nouvelle Stratégie en matière de protection frontalière. L'investissement canadien dans la « sécurisation » des frontières révèle des dynamiques d'exclusion auxquelles il est primordial de nous attarder dans une perspective de justice sociale.

La mobilité à l'ère de la mondialisation

Comme l'a montré l'anthropologue Mark Duffield[1], la sortie de la Guerre froide s'est traduite entre autres par une érosion progressive des droits de circulation des personnes migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile, et ce, particulièrement lorsqu'il s'agit de migrer vers les pays dits « développés ». Cette érosion de la capacité à circuler se révèle comme le revers du récit de la mondialisation. Alors que des frontières nationales ont été largement ouvertes et libéralisées pour faciliter les échanges commerciaux, la circulation de certaines catégories de personnes a été criminalisée par les États au nom de la sécurité publique. La « bonne » mobilité est célébrée et encouragée (voyages d'affaires, séjours d'études, tourisme, etc.), tandis que les États mettent en place des mécanismes pour contrecarrer la « mauvaise » mobilité, celle associée à la pauvreté ou aux guerres. Ainsi, si la mondialisation est souvent pensée comme une ère de flux libres où les frontières sont abolies, elle signifie, pour les communautés les plus marginalisées, une multiplication des frontières, des points de contrôle et des restrictions ainsi qu'une surveillance accrue. En outre, ce verrouillage du monde s'accompagne d'un recours croissant à la détention et à la déportation, comme en témoigne la prolifération des centres de détention pour personnes migrantes. L'organisme de défense de droits Global Detention Project recense en effet l'implantation de tels centres dans plus de 100 pays, incluant le Canada.

Au Canada

C'est l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) qui est responsable de la gestion de l'accès au territoire canadien. L'ASFC déploie plusieurs dispositifs pour sécuriser les frontières, dont trois principaux Centres de surveillance de l'immigration (CSI) situés à la périphérie des principaux centres urbains : Montréal, Toronto et Vancouver. Locali-

sés aux principaux points d'entrée du pays, les CSI gèrent la majorité des détentions de personnes migrantes au Canada. Toutefois, dans des régions où il n'y en a pas, l'ASFC collabore avec de nombreux établissements correctionnels provinciaux et même avec des prisons à sécurité maximale gérées par le gouvernement fédéral. Bien que les personnes qui y sont détenues ne soient pas formellement accusées ou condamnées, ces établissements fonctionnent comme des prisons à sécurité moyenne, comprenant des clôtures de barbelés, des systèmes de portes à verrouillage central, des gardes de sécurité et des caméras de surveillance. Selon la juriste Delphine Nakache, la détention dans des institutions de type carcéral et le recours à des mesures punitives sont utilisés alors que le motif de la détention est souvent purement « administratif » – les personnes détenues n'étant pas présumées ou reconnues coupables de délits[2].

D'après les données rendues publiques par l'ASFC, 8781 personnes ont été détenues en 2018-2019, avec une moyenne quotidienne de 342 personnes en situation de détention[3]. Fait particulièrement scandaleux, on retrouve parmi celles-ci des enfants et des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale. La loi canadienne ne prévoit pas de durée de détention maximale, mais la durée moyenne, selon l'ASFC, serait de 13,8 jours, avec 10 % des détentions dépassant 40 jours en 2018-2019. Notons qu'une baisse du nombre de détentions ou de leur durée s'accompagne généralement d'une hausse du nombre de déportations. Pour l'année 2017, par exemple, Global Detention Project relève 8200 déportations[4].

L'économie de la gestion frontalière

Bien qu'ils soient officiellement sous la responsabilité du gouvernement fédéral, les CSI fonctionnent également grâce à des partenariats avec des entreprises privées. Par exemple, les services de sécurité du CSI de Toronto sont fournis par la firme multinationale G4S – leader mondial de l'industrie sécuritaire, présent tant dans des prisons et points de contrôle israéliens que dans des postes de police anglais ou des puits de pétrole au Nigeria – et ceux du CSI de Laval sont assurés par la Corporation de sécurité GardaWorld. D'autres entreprises privées participent également à la conceptualisation et à la construction des CSI. C'est le cas du nouveau centre de détention qui se construit à Laval. Ensemble, ces investisseurs publics et privés jouent un rôle à la fois direct et symbolique dans l'exclusion des étrangers jugés « dangereux », participant à la mise en place d'une véritable économie de la gestion des migrations.

La criminalisation de la figure du migrant, comme celle du passeur, contribue ainsi, d'une part, à légitimer « des politiques de plus en plus restrictives, brutales et attentatoires aux droits fondamentaux[5] » et, d'autre part, à faire émerger une industrie extrêmement lucrative de gestion des flux migratoires. Dans les deux cas, les plus grandes bénéficiaires sont les entreprises privées – celles qui tirent profit des développements de la technologie sécuritaire dans les secteurs de la surveillance, de l'armement ou des assurances, par exemple, mais également toutes celles qui offrent des services de prise en charge (transport, nourriture, hébergement, nettoyage, etc.).

L'émergence d'une économie mondiale de la sécurité s'est accélérée après les attentats du 11 septembre 2001 à New York. Elle suscite l'intérêt des ONG et des chercheurs qui tentent de recenser et d'analyser les partenariats ainsi que les sous-traitances entre le public et le privé dans ce secteur économique en plein essor. En 2009, l'ONG britannique Statewatch a publié un rapport sur les relations étroites, tissées depuis le début des années 2000, entre les acteurs publics européens et les entreprises spécialisées dans la sécurité et la défense, en prenant pour cas le European Security Research Program, qui assume le double mandat de soutenir l'industrie émergente de la sécurité intérieure et d'accroître la sécurité publique. Le rapport de Statewatch conclut que les investissements dans la technologie de pointe pour combattre les menaces que représentent le terrorisme, la criminalité transnationale et les migrations irrégulières répondent avant tout aux intérêts des principales firmes du secteur. Depuis le début des années 2000, des militants et militantes des quatre coins du monde dénoncent les pratiques de lobbying des multinationales exercées auprès des autorités gouvernementales pour « durcir les lois, aggraver la répression et multiplier les arrestations[6] », augmentant par le fait même le nombre de sans-papiers détenus et aggravant les conditions de détention que subissent les personnes migrantes.

C'est ainsi que se dessine un double mouvement : d'une part, les multinationales de la sécurité tirent profit de la délégitimation de l'État dans le domaine de la gestion des frontières et de la sécurité intérieure et, d'autre part, la logique de privatisation permet aux États d'échapper à leurs responsabilités en ce qui concerne la transparence, le respect des droits humains et l'accueil des personnes réfugiées. À la lumière de ces dynamiques, il est important de comprendre les mobilisations passées, présentes et futures dans leur « glocalité ». En effet, ces mouvements de résistance ne ciblent pas seulement les infrastructures spécifiques de l'AFSC, mais plus largement la logique de sécurisation inégalitaire de notre monde et l'industrie hyper-lucrative qu'elle sert – une industrie qui incite à la criminalisation de l'immigration pour en tirer profit.

1. M. Duffield, « *The Liberal Way of Development and the Development-Security Impasse : Exploring the Global Life-Chance Divide* », Security Dialogue, 41(1), 2010.
2. D. Nakache, « La détention des demandeurs d'asile au Canada : des logiques pénales et administratives convergentes », *Criminologie,* 46 (1), 2013.
3. ASFC, « Statistiques annuelles sur les détentions – 2012-2019 » [en ligne].
4. « *Canada Immigration Detention* », sur le site <globaldetentionproject.org>.
5. Collectif Cette France-là, cité par Claire Rodier, dans « Le business de la migration », *Plein droit*, n° 101, p. 3.
6. Claire Rodier, *op. cit.*, p.4.

...SI ON PEUT PAYER NOTRE LOYER

Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec

Québec prépare un nouveau Plan d'action en santé mentale... Et on a justement deux ou trois idées de ce qu'il faudrait faire pour que ça aille mieux:

1) Réaliser la primauté de la personne
2) Agir sur les conditions de vie
3) Soutenir et déployer les approches alternatives

Trois chantiers essentiels, pandémie ou pas.

Avec une approche globale en santé mentale, ça irait vraiment mieux!

www.rrasmq.com
www.jaiunehistoire.com/approcheglobale2020

Illustration : Clément de Gaulejac

JE COMPRENDS LE CONTEXTE ACTUEL EN SANTÉ

La spiritualité en milieu de santé

Profitez des formations offertes pour apprendre à rendre compte de la spiritualité en milieu de santé :

- **Des modules accessibles de 3 heures à 40 $**
  - La spiritualité dans le monde des soins : une nouvelle tradition spirituelle.
  - Humanisation et déshumanisation. Étude de cas dans les milieux de santé.
- **Un diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) en accompagnement spirituel en milieu de santé.**
  - Ce programme est offert en collaboration avec le Centre Spiritualitésanté de la Capitale-Nationale et la Chaire Religion, spiritualité et santé.

Inscrivez-vous !

ftsr.ulaval.ca

Faculté de théologie et de sciences religieuses

UNIVERSITÉ LAVAL

Quarante ans au service des réfugiés

Marc-André Veselovsky

L'auteur, jésuite, est stagiaire au Service jésuite des réfugiés du Canada

Il y a 40 ans, le père Pedro Arrupe, à l'époque supérieur général des jésuites, lançait un appel à ces derniers pour qu'ils répondent aux besoins des personnes réfugiées en Asie du Sud-Est. C'est ainsi qu'est né le Service jésuite des réfugiés (SJR), en 1980. Depuis, le Service n'a cessé de répondre aux besoins de celles et de ceux qui fuient la persécution, la violence ou la guerre – le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés en comptait plus de 26 millions à travers le monde en 2019.

C'est aussi en 1980 que les jésuites de la Province du Canada français ont commencé à parrainer des réfugiés. Grâce aux dons, dès les premières années, ils ont été en mesure de faire entrer au pays 128 réfugiés. Notamment grâce au travail du jésuite Louis-Joseph Goulet, qui a dirigé le Service durant 30 ans, le parrainage du SJR-Canada a permis à des centaines de familles de trouver asile au pays et d'être un appui solide et fidèle pour ces pèlerins négligés de l'humanité que sont les personnes réfugiées.

De leur côté, les jésuites du Canada anglais ont fondé à Toronto, juste avant la création du SJR, le Centre for Social Faith and Justice, dont le premier directeur a été Michael Czerny, nommé récemment cardinal. Un poste consacré à la question des personnes réfugiées y a alors été ouvert. Tout comme le secteur Vivre Ensemble du Centre justice et foi (créé en 1987), le Centre de Toronto fait partie des premiers regroupements à avoir traité des questions de défense des droits des personnes réfugiées au Canada. Les recherches menées par l'un et l'autre restent d'ailleurs aujourd'hui des références importantes pour les chercheurs qui se penchent sur les enjeux de migration. Le Service de parrainage du Canada français et le travail des jésuites du Canada anglais sont aujourd'hui « rassemblés » sous une même bannière, celle du Service jésuite des réfugiés du Canada, situé à la Maison Bellarmin à Montréal et dirigé par Norbert Piché.

À ces brèves considérations historiques, il faut ajouter la dimension humaine du travail du Service. Dans l'acte d'accueillir et d'aimer la personne réfugiée, sans attente ni anticipation, se révèle une force capable de dissiper les frontières intellectuelles et émotives qui empêchent de reconnaître la valeur de l'*autre* en tant qu'être à part entière. L'accueil dans l'amour est à même de déconstruire les « préjugés raciaux » et de rétablir l'*autre* dans toute sa valeur. En cela, l'apport des jésuites dans le processus de parrainage des réfugiés dépasse la seule fonction d'accueil, incluant celle de faciliter leur entrée au Canada et la réunification des familles injustement séparées.

La séparation d'avec leurs proches est l'une des plus grandes peines que portent en elles les personnes en exil. Souvent, les familles sont séparées sur leur route vers l'ailleurs. Il arrive, par exemple, qu'un membre de la famille soit envoyé en éclaireur afin de faciliter la venue des autres, ou encore qu'un passeur empêche la famille de traverser la frontière ensemble d'un coup ; il faut alors choisir rapidement qui s'en ira le premier, et qui restera. Conscients des douleurs immenses nées de tels arrachements, les jésuites œuvrant au SJR voient comme un privilège le fait de contribuer à ce que des familles ainsi morcelées se réunissent à nouveau, parfois après plus d'une décennie de séparation.

Voilà maintenant un an que je suis stagiaire au SJR-Canada, et cet engagement m'a entre autres permis de saisir toute l'ampleur du travail accompli. Toutefois, à la veille des célébrations de son 40e anniversaire, je constate que le SJR-Canada se situe à un point tournant de son histoire. Placé devant une hausse continuelle des restrictions gouvernementales en matière de parrainage, il se voit de moins en moins capable de venir en aide aux réfugiés par les moyens qui étaient jusqu'alors les siens. Ce constat le fragilise et le force à repenser son action.

Plus tôt cette année, l'actuel supérieur général des jésuites, Arturo Sosa, a présenté quatre préférences apostoliques universelles aux œuvres jésuites, devant servir de guide à notre engagement : montrer la voie vers Dieu ; faire route avec les pauvres et les exclus ; accompagner les jeunes ; et travailler avec d'autres pour la sauvegarde de notre « maison commune ». La deuxième préférence concerne le SJR de manière particulière. *Faire route avec* : cette locution verbale est riche de sens et aide à mieux aborder la question de l'avenir du Service. Face à la réduction du nombre de familles réfugiées parrainées, comment pouvons-nous nous joindre aux personnes exclues de notre société et faire route avec elles ?

Parmi les incertitudes du moment présent, une chose est sûre : l'exil est (et restera) une réalité du monde tel que nous le connaissons. Il nous faut faire route avec ces pèlerins de l'exclusion. Cela dit, conscients que nous ne pourrons le faire seuls, il nous faut collaborer davantage avec les autres composantes du grand réseau jésuite canadien et international et avec le réseau des ONG qui luttent pour les droits des réfugiés. Alors, nous marcherons ensemble d'une manière authentique et humble, nous rappelant les uns aux autres que nous sommes toutes et tous des êtres de valeur.

Mains tendues

Texte : **Marie-Élaine Guay**
Photo : **Geneviève Grenier**

Ça coule rouge opaque, du bout des doigts puis par les narines. C'est l'antimatière – l'une de ses multiples manifestations – qui, rugueuse, perchée sur le dos, tourmente de pied ferme sa bercée. Ça coule au corps comme à la tête ; un vrai cancer rongeant sa proie, broyant les nœuds. Je dis *parasite*. Je dis *dégage*. Mais rien. Ça reste là, accroché jusqu'à ce que les ongles poussent sous la chair. Je dis *je t'aime*. Ça reste là aussi.

Une à une, je compte les cendres sur plusieurs mètres, les heureux dévêtus, suivis de leur haine. Des chiennes mordent l'arrière de mes talons. Je contre-attaque : je jappe, je pisse, je tape, j'arrache des pans de leur fourrure. *La justice est en soi*. Je les fais s'enfuir en chantant d'une noirceur qui n'est plus la mienne. Économes, les yeux bruyants du ciel griffent ma peau et je n'ai désormais plus que ces souvenirs souples, ceux qui coagulent avec le sommeil, versent le corps à même la coupe du danger. Accroupie, je suis l'animale et je rends à la terre son sang et sa sueur, des mots pour dire *perdre*. Pour dire *vider*. Pour dire *cesser*.

Nous en sommes à tuer l'axe de ce qui nous anime, à vêler aux dunes de ces cloisons. Ma sécurité est une laisse qui s'écourte davantage au rythme des assauts. J'ai plusieurs métaphores pour l'exprimer, ce flou pluriel qui creuse mes tempes et cambre ma surface. Elles sont ces prières que plus personne n'entend.

Je devrai revoir le rite : je crierai la Bonne Nouvelle, je déchiquetterai toutes ces hantises qui pleurent en nous, je vomirai les cœurs tendus. Mes offrandes seront roses et accommodantes comme le bonheur déjà crevé que l'on nous tend du bout des doigts. Délicatement, je déroulerai l'inconnu pour y découvrir les strates inégales, les regrets et les grands enfouissements qui nous séparent du seul et même gouffre.

J'espérerai me coudre à toi. Que les peaux tiennent.

Les nous. Montigny sur Loing, France, 2017

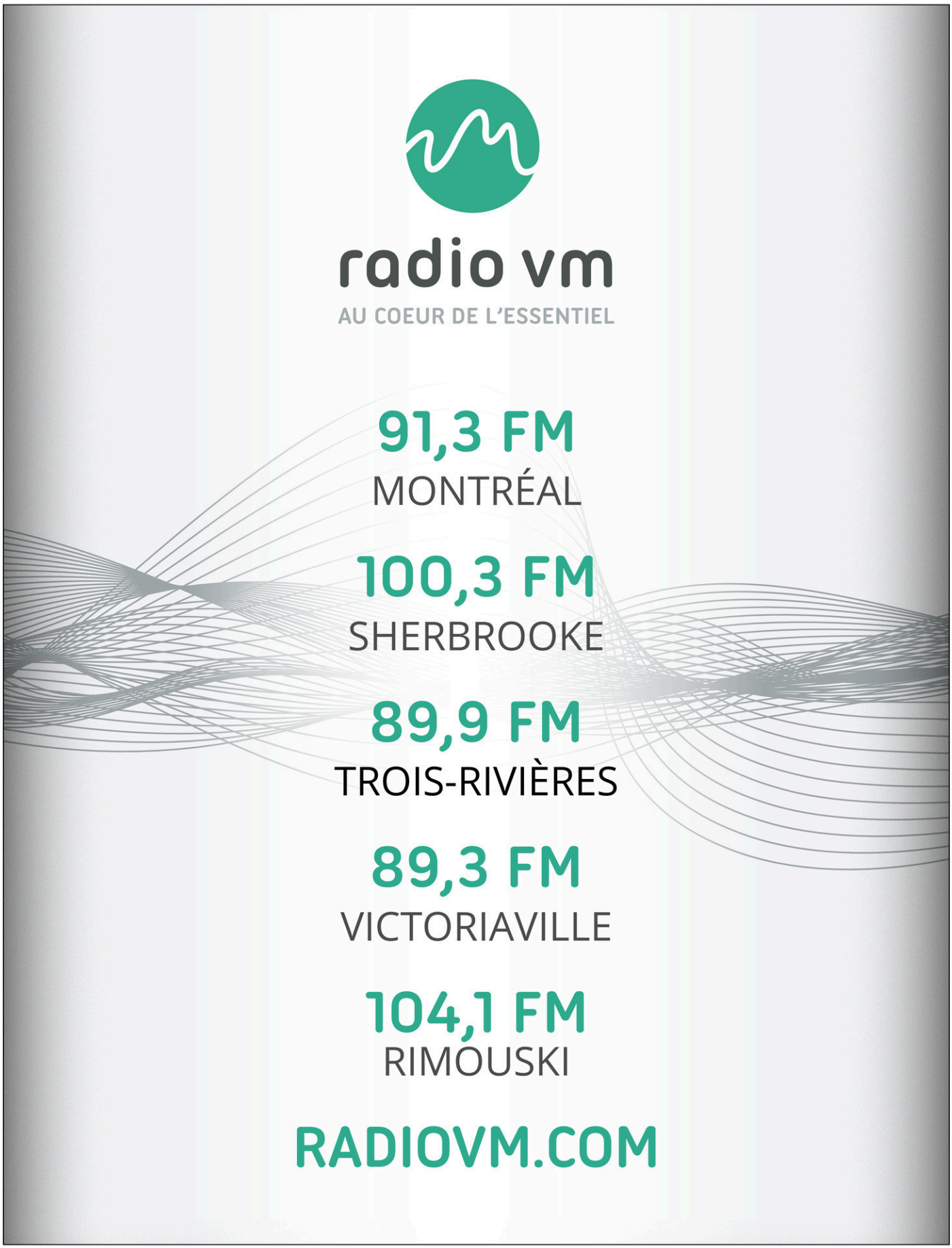
radio vm
AU COEUR DE L'ESSENTIEL
91,3 FM
MONTRÉAL
100,3 FM
SHERBROOKE
89,9 FM
TROIS-RIVIÈRES
89,3 FM
VICTORIAVILLE
104,1 FM
RIMOUSKI
RADIOVM.COM

La démesure du monde

Maya Ombasic

L'auteure est écrivaine et philosophe

Les anciens Grecs appelaient la nature *phusis*. Pour les poètes comme Homère et Hésiode, cela signifiait plusieurs choses : le devenir, la croissance, l'apparence, l'effet… La nature était tout sauf un concept homogène et détaché de l'expérience humaine, comme elle l'est aujourd'hui alors que domine une drôle de relation avec elle, sans qui il nous serait pourtant impossible de survivre. Puisque notre environnement est le miroir de nos agissements, faut-il préciser que notre civilisation ne jure que par l'action, parlant d'aménagement du territoire, de protection des écosystèmes, d'assainissement de l'eau, de gestion des déchets, d'expérimentation animale, d'exploitation des ressources naturelles, etc. ? En concevant la nature exclusivement comme une entité à l'extérieur de nous-mêmes qui demande à être administrée, dominée et exploitée, nous nous sommes engagés sur le mauvais chemin, celui d'une gigantesque expérimentation que nous ne savons ni comment arrêter, ni comment contrôler et qui nous a menés à l'impasse civilisationnelle actuelle.

L'être humain, pour les Anciens, faisait partie intégrante de la nature, penser déroger à cet équilibre harmonieux était inconcevable.

Mais revenons aux Anciens. Héraclite, le philosophe grec le plus énigmatique à mes yeux, aimait s'exprimer par aphorismes : une phrase, une pensée, une vie. Parmi ceux qui nous sont parvenus sous forme de fragments, il y a entre autres « La nature aime à se cacher ». La Grèce ancienne se représentait en effet la nature sous les traits de la déesse égyptienne Isis, qui avait l'apparence d'une femme voilée et qui aimait se cacher et dissimuler ses secrets. Plusieurs attitudes étaient possibles face à cette déesse : soit détourner son regard d'elle pour s'occuper davantage des choses de la cité (Socrate pensait que s'intéresser à la nature était quelque peu futile), soit adopter la posture prométhéenne qui consiste à « voler » les secrets de la nature – comme Prométhée avait volé le feu à Zeus pour le donner aux mortels – et ainsi accroître ses capacités techniques. Il était possible de dévoiler ses secrets un après l'autre, mais cette fois dans une posture admirative et harmonieuse, comme dans une relation amoureuse où la seule chose qui compte c'est de se fondre et de disparaître en l'être aimé dans un fabuleux désir de fusion. Plusieurs regards différents, plusieurs façons d'être et d'agir dans le monde.

Un peu plus tard, le poète romain Ovide poussera cette dernière attitude plus loin. Dans son célèbre livre *Métamorphoses*, séduire la nature, c'est s'initier à ses mystères : « Au milieu de cette forêt qu'on vit obéissante au charme des vers, parut aussi le cyprès, verdoyante pyramide, jadis jeune mortel cher au dieu dont la main sait également manier l'arc et la lyre » (Livre X). Pas question ici de faire violence à la nature par des procédés techniques. Le langage de l'art est convoqué pour initier à son mystère, vision en parfaite concordance avec l'idée de la nature telle que perçue, contemplée et ressentie par les Grecs qui la respectaient et l'admiraient à travers le voile d'Isis. La sagesse des poètes antiques était étroitement liée à la conscience qu'ils avaient d'être limités, ce qui ne les empêchait pas de percevoir la nature comme un *habitat*. Dans cette perspective, l'humain et la nature, le sujet et l'objet, le dehors et le dedans, ne sont plus mutuellement exclusifs. Au contraire, la distinction entre le sujet et l'objet, entre la nature et l'être humain s'efface, l'humain faisant partie de l'habitat, étant en étroite relation avec la nature. Elle est à la fois son milieu et un mystère, mais aussi source d'émerveillement. Il semble bien que nous soyons aujourd'hui à des années-lumière de cette posture qui aurait beaucoup à nous apprendre.

Sauf que la sagesse des Anciens – fondée sur le sens de la mesure – ne peut rien face à notre manière d'habiter le monde, caractérisée par la démesure. L'être humain, pour les Anciens, faisait partie intégrante de la nature, penser déroger à cet équilibre harmonieux était inconcevable. À quel moment la continuité entre nous et les Anciens, dont nous revendiquons pourtant l'héritage, s'est-elle brisée ? Était-ce avec l'avènement de la science moderne et le désir du progrès matériel ? Quoi qu'il en soit, qui aurait cru qu'un jour nous serions obligés de faire l'inventaire des glaciers de la planète et d'adopter des lois pour les protéger ? Mais protéger de quoi en fait, si ce n'est de notre propre démesure ? Pensons à ces dirigeants d'entreprises qui pensent que tout est possible, même déplacer les glaciers de la Patagonie grâce à la technique et les transporter ailleurs afin de pouvoir aménager une mine à ciel ouvert à leur place. Certes, pour les Anciens, le monde était aussi un champ de tous les possibles, mais dans la conscience que le maintien d'une relation harmonieuse entre les humains et la nature est une condition de survie.

La démesure qui nous définit aujourd'hui pourrait aussi bien s'appeler *route dans le champ du non-sens*.

Comment saboter un pipeline

ANDREAS MALM
Montréal, Éditions de la rue Dorion, 2020, 184 p.

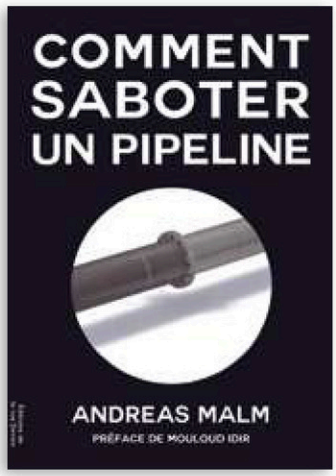

En politique, rien de conséquent n'a jamais été accompli sans courage, mais encore faut-il se demander à quel genre de courage il s'agit de faire appel. Celui de prendre la parole, de tendre l'autre joue, de se battre ? Dans *Comment saboter un pipeline*, Andreas Malm prend résolument le parti du courage de se battre, avec violence s'il le faut. Il cherche à démontrer que l'absence d'une frange radicale constitue une faiblesse pour le mouvement environnemental contemporain. « Le mouvement pour le climat a eu son moment gandhien ; sans doute le temps vient-il d'un moment fanonien » (p. 182).

Un retour sur différentes « leçons de l'histoire » permet d'étayer son propos : suffragettes, libération de l'Inde, abolition de la ségrégation aux États-Unis et en Afrique du Sud, révolution iranienne, printemps arabe… Tous ces mouvements associés de près ou de loin à la non-violence étaient en fait dotés d'un « flanc radical » prêt à utiliser la violence contre la propriété et, dans certains cas, la violence défensive ou offensive contre la personne. La « théorie de l'influence du flanc radical » à laquelle l'auteur adhère, postule ainsi qu'un mouvement est plus efficace lorsqu'une division du travail militant s'opère entre radicaux et modérés : « les premiers portent la crise jusqu'à un point de rupture tandis que les seconds y proposent une issue » (p. 151).

Toujours guidé par un souci stratégique, Malm définit strictement les conditions d'un sabotage pro-environnemental à la fois efficace et acceptable moralement. La discipline est une vertu militante cardinale. La prudence dans le choix des cibles est de mise. Il est particulièrement impératif que, dans les conditions actuelles, le mouvement pour le climat s'abstienne de toute violence envers les individus et qu'il fuie comme la peste l'étiquette de « terrorisme ».

Malm revient également sur la « longue et vénérable tradition de sabotage des infrastructures de l'énergie fossile pour d'autres raisons que leurs effets sur le climat » (p. 90). Les exemples cités permettent de souligner les avantages du sabotage en tant que mode d'action. Les groupes radicaux des années 1970-1980 guidés par l'écologie profonde (Earth First ! Animal Liberation Front, Earth Liberation Front) sont quant à eux critiqués, entre autres, pour leur manque de considérations stratégiques.

Au cœur de l'argumentaire se trouve la critique de la « fétichisation de la non-violence » telle qu'elle est exprimée par le mouvement Extinction Rebellion (XR) et par les théoriciennes sur lesquels le mouvement s'est appuyé – Érica Chenoweth et Maria J. Stephan, notamment. Sur la base d'une comparaison de 323 conflits visant des renversements de gouvernement entre 1900 et 2006, Chenoweth et Stephan arrivent à la conclusion que les mouvements pacifistes atteignent deux fois plus souvent leurs objectifs que les mouvements violents. Malm affirme qu'XR a élevé les conclusions de Chenoweth et Stephan en un dogme posant que le pacifisme est un moyen d'action supérieur en tout temps, en tout lieu et pour toutes les causes. Il estime que la recherche de Chenoweth et Stephan comporte ses lacunes et ne peut se substituer à une analyse spécifique de chaque situation. Or, sa critique de Chenoweth et Stephan nous a semblé aussi un peu faible, considérant que l'auteur signe ici un essai qui ne s'astreint pas aux mêmes exigences d'analyse. Souligner la présence d'un flanc radical dans un mouvement victorieux n'est pas une démonstration en soi qu'il ait contribué à cette réussite. Le débat soulevé par Malm demeure néanmoins pertinent et urgent. En définitive, ceux qui se demandent si le fruit est mûr pour le sabotage des pipelines auront peut-être la réponse plus tôt qu'ils ne le pensent.

Bruno Marcotte

Rendre le monde indisponible

HARTMUT ROSA
Paris, La Découverte, 2020, 144 p.

Dans son dernier livre *Rendre le monde indisponible*, le sociologue et philosophe allemand Hartmut Rosa reformule avec concision et profondeur les principaux arguments de ses précédents ouvrages *Accélération* (2013) et *Résonance* (2018). La thèse centrale de l'auteur se présente comme suit : la modernité « est l'idée, le vœu et le désir de rendre le monde disponible. Mais la vitalité, le contact et l'expérience réelle naissent de la rencontre avec l'*indisponible*. Un monde qui serait complètement connu, planifié et dominé serait un monde mort » (p. 6).

Rosa définit la société moderne par son « mode de stabilisation dynamique » qui a structurellement besoin de croissance économique, d'accélération technique et d'innovation culturelle pour se maintenir en place. Du point de vue de l'expérience vécue, le monde apparaît alors comme *point d'agression* : courriels à répondre, réussir sa carrière, avoir des conquêtes amoureuses, etc. Cette pression constante d'optimisation se veut séduisante, portant « la promesse de l'extension de notre accès au monde » (p. 17). L'argent, l'automobile, l'avion et le téléphone intelligent apparaissent comme des moyens d'élargir nos horizons et de mettre diverses parties du monde à notre portée. Il s'agit de rendre disponible « ce qu'il convient de savoir, d'explorer, d'atteindre, de s'approprier, de maîtriser et de contrôler » (p. 21).

Or, ce « progrès » comporte son revers paradoxal. La maîtrise de la nature par la technique se transforme en crise écologique, le processus de rationalisation se traduit en « désenchantement du monde » et la mondialisation rend les processus décisionnels opaques. Rosa réhabilite la notion d'aliénation pour désigner l'absence de relation significative avec le monde, lequel apparaît alors comme froid, muet ou hostile. Si la modernité comme projet global de mise à disposition mène paradoxalement à l'aliénation, à quoi pourrait ressembler une relation au monde réussie ?

C'est ici qu'intervient le concept de « résonance », qui définit un mode de relation entre le sujet et le monde selon quatre moments :

le contact, où le sujet se retrouve affecté, touché ou ému par quelque chose ; l'efficacité personnelle, où le sujet répond activement à cet appel ; une transformation du sujet qui résulte de cette rencontre ; l'indisponibilité, qui représente cette part incontrôlable de la résonance échappant à la volonté. Rosa évoque les rapports avec la nature, les jeux de hasard, l'amour, l'expérience musicale, etc. comme différentes manifestations de cette rencontre avec l'indisponible.

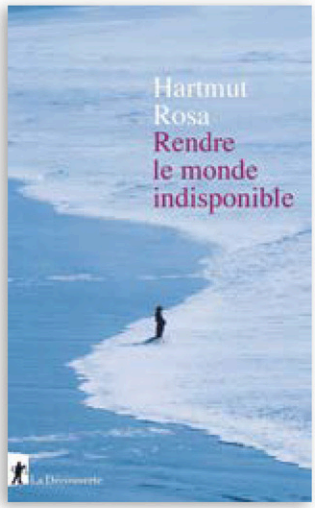

Cela dit, le philosophe nuance son propos en soulignant que « nous ne pouvons entrer en résonance avec des personnes ou des choses que si elles sont en quelque sorte à "demi disponibles", si elles évoluent entre la disponibilité totale et l'indisponibilité complète » (p. 53). Ainsi, pour entrer en résonance avec une musique ou tomber amoureux d'une personne, il faut que celles-ci soient en partie disponibles (audibles ou visibles). À l'inverse, Rosa soutient que « les choses dont nous disposons complètement perdent leur qualité de résonance » (p. 57), car lorsque nous maîtrisons parfaitement une chose, celle-ci « n'a plus rien à nous dire ». L'expérience de résonance a donc besoin d'une indisponibilité qui « parle », une « semi-disponibilité » qui entre en contact avec nous sans se laisser réduire à un simple objet à saisir, manipuler et contrôler.

Rosa conclut enfin par une riche réflexion sur la nature du désir qui est spontanément orienté vers quelque chose d'indisponible. Plus qu'un être marqué par le besoin d'acquisition ou de domination, l'humain est un *être de relation*, qui cherche à toucher et à être touché par le monde afin d'entrer en résonance avec lui. Le titre du livre ne signifie donc pas qu'il faut s'éloigner du monde ou le rendre complètement inaccessible, mais plutôt nouer un autre rapport au monde que celui caractérisé par la domination, l'accélération, l'optimisation et la numérisation intégrale des choses, qui nous font perdre contact avec elles.

Jonathan Durand Folco

Ce que je voudrais dire à mes enfants

MICHEL BASTARACHE ET ANTOINE TRÉPANIER
Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2019, 285 p.

Michel Bastarache a eu plusieurs carrières et, oserait-on dire, plusieurs vies : universitaire, avocat, juge à la Cour suprême entre 1997 et 2008, puis conseiller pour des gouvernements, mais aussi dans le secteur privé. Au Québec, une Commission d'enquête créée par le gouvernement libéral de Jean Charest a porté son nom en 2010. Ses plus grandes actions publiques ont sans doute été la promotion des langues officielles et du bilinguisme officiel fédéral ; son plus grand combat aura été la défense des droits linguistiques des minorités francophones dans plusieurs provinces canadiennes.

Dans *Ce que je voudrais dire à mes enfants*, Michel Bastarache raconte sa naissance à Québec, sa jeunesse en Acadie durant les années 1950, ses études chez les Rédemptoristes, ses choix quant à son avenir, mais surtout son combat pour la défense des francophones hors Québec à une époque où, paradoxalement, le bilinguisme pouvait être perçu comme un handicap pour un fonctionnaire – jugé trop talentueux – et poser un problème pour l'élite unilingue anglophone vivant dans une province comme le Nouveau-Brunswick. À maintes reprises, le texte fait mention de son « nationalisme acadien », apparu en 1967 en réaction contre l'attitude néocoloniale répandue chez beaucoup de Canadiens-anglais de la région et « le racisme du maire Jones à l'égard des francophones » (p. 18), durant la triste période où Leonard Jones régnait sur la ville de Moncton. Ailleurs, Michel Bastarache confie que son père faisait partie de « La Patente », cette fameuse « organisation secrète qui avait pour but de promouvoir les intérêts des Canadiens-français catholiques » (p. 127).

Cette autobiographie, coécrite avec Antoine Trépanier, permet de se plonger

dans la période allant des années 1960 jusqu'à nos jours, selon le point de vue néo-brunswickois. En tant que militant pour les droits des francophones, Michel Bastarache a rencontré René Lévesque, Claude Morin, Camille Laurin, mais aussi Pierre Elliott Trudeau – qui considérait les Acadiens comme étant « gagnés d'avance à sa cause ». Ses souvenirs de ces brèves rencontres et ses impressions sont souvent riches d'enseignement.

Michel Bastarache donne de rares portraits de différents juges : ceux devant lesquels il aura plaidé en tant qu'avocat, et ceux qu'il aura côtoyés. Ses observations « de l'intérieur » sont parfois inattendues : « À la Cour suprême du Canada, il est difficile d'aller présenter de façon logique tout un argument, parce que dès le départ, les juges interrompent les procureurs avec des questions » (p. 122). Contre toute attente, il surenchérit : « C'est un théâtre anarchique, rien de plus » (p. 123). Une question – en filigrane dans l'ensemble de l'ouvrage – reste pourtant sans réponse : pourquoi n'exige-t-on pas le bilinguisme comme condition préalable à la nomination de tous les juges à la Cour suprême ?

Le long parcours de cet humaniste qui se raconte humblement met aussi en valeur les qualités déterminantes des personnes de qui il apprend. Il écrit par exemple à propos d'un de ses mentors, Gérard Finn : « La recette Finn, c'est d'être toujours mieux informé que tout le monde autour de la table et d'être prêt à répondre à toutes les questions » (p. 129). Avec ce livre, l'infatigable Michel Bastarache ne se retire pas encore de la vie publique ; son expertise et son jugement demeurent toujours indispensables et encore aujourd'hui très sollicités.

Yves Laberge

Vols de temps. Chroniques des années anonymes

MOHAMED LOTFI
Montréal, Leméac, 2019, 254 p.

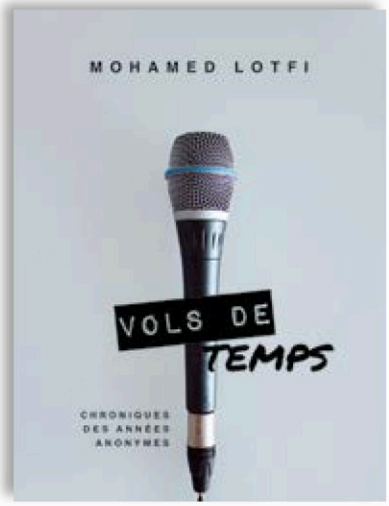

« Marocain d'origine, Québécois d'adoption, ancien danseur de ballet, à la fois peintre, cinéaste, journaliste, comédien, réalisateur, animateur à la radio, cajoleur-né, cet acrobate de l'art passe d'un tremplin à l'autre, sans cesse projeté par les ressorts de sa créativité dans le grand cirque de la vie » (p. 11). Ce passage de la préface I, signée Jean C., ex-détenu et « souverain anonyme », décrit parfaitement, en peu de mots, l'auteur de ce volume.

Alors qu'il est étudiant au Conservatoire d'art dramatique, dans le contexte politique étouffant des années 1970 au Maroc, Mohamed Lotfi réalise une entrevue avec l'acteur français Jean Marais, qui lui vaudra de se faire cueillir par la police. Au début des années 1980, il émigre au Québec qui devient sa terre d'adoption, où il étudiera à l'Université Laval et à l'Université de Montréal pour devenir cinéaste. Mais c'est la radio qui deviendra sa vocation : « J'ai rencontré la radio comme on rencontre la femme de sa vie », raconte-t-il. C'est à Radio Centre-ville qu'il fait ses premières armes, avec l'émission « À toi, Arabe ». Puis, en 1989, il a l'idée d'une émission de radio animée par des prisonniers et diffusée sur les ondes de radios communautaires. Il existe des projets semblables dans des pénitenciers, mais pour des émissions intra-muros seulement. Lotfi convainc les autorités de tenter l'expérience : le projet « Souverains anonymes », qui existe toujours plus de 30 ans plus tard, était né. L'auteur aurait eu intérêt à mieux expliquer le projet, comme il l'avait fait dans « À la découverte d'un trésor caché » (*Relations*, nº 766, août 2013). J'ai cru comprendre qu'il s'agit d'émissions de 90 minutes incluant des chansons et des poèmes, mais surtout une rencontre en profondeur avec un, une ou des invités, ce qui oblige les animateurs à lire une œuvre, à découvrir un métier, à s'intéresser à un personnage. Il y a eu des noms connus : l'abbé Pierre, Albert Jacquard, Jean Doré, Marina Orsini et Françoise David (voir la liste en pages 230-233, sans date ni ordre alphabétique).

Le livre de Lotfi est fait de chroniques échelonnées entre 2005 et 2019. C'est parfois du reportage, parfois du récit, parfois un émerveillement devant la créativité de prisonniers, leur poésie, leur musique, et parfois une défense acharnée pour la réhabilitation des prisonniers. Cette dernière n'est pas, selon lui, un privilège ni une forme de charité, mais un principe fondamental de sécurité, qui se fonde sur la capacité d'une personne à évoluer. « Puisque toutes les peines ont une fin, comment concevoir une sécurité réelle sans permettre à un détenu de sortir de la prison moins dangereux que lorsqu'il y est entré ? » (p. 41). C'est le leitmotiv du livre. Par son travail, Lotfi a été un témoin privilégié de cette transformation possible des individus, heureuse pour les proches des détenus, mais aussi pour l'ensemble de la société. Des hommes qui changent en mieux. Mais, comme l'auteur le fait remarquer, ce changement n'est possible qu'avec l'aide de la collectivité. Et c'est tout à l'honneur du Québec d'avoir, entre autres, permis aux personnes incarcérées de suivre des programmes d'ouverture à la collectivité. « Les Québécois devraient en être fiers », souligne-t-il.

Par son art du récit, par la diversité des angles abordés, ce livre est une merveille, malgré des défauts agaçants, comme des accents polémiques inutiles et des redites. Il y a là des perles, comme la recette de Jooneed Khan (une fantaisie culinaire interethnique), un superbe poème écrit en hommage aux victimes de l'attentat contre *Charlie Hebdo* et, surtout, trois petits sketches en forme de jeu théâtral où un comédien joue le prisonnier et le prisonnier, un comédien. Dans la prison, il y a certes beaucoup de souffrance, mais aussi tant de beauté, si l'on sait, comme Lotfi le fait, en favoriser l'éclosion.

André Beauchamp

Welcome to Sodom

Réalisation : Christian Krönes
et Florian Weigensamer
Ghana-Autriche, 2018, 92 min.

Contraint par le télétravail de visiter un magasin d'électronique, on est frappé par ces lieux presque vides où les dernières nouveautés trônent comme des idoles sur leurs présentoirs, surmontées d'images publicitaires mettant en scène des visages heureux, éclairés par la lumière des écrans qui dégagent la même sensation de propreté lisse. On se dit qu'assurément, tout ce décor est trop beau pour être totalement vrai.

L'envers du décor, il est là, à Agbogbloshie, banlieue d'Accra, la capitale du Ghana. On y trouve la plus grande décharge de produits électroniques du monde. Près de 6000 femmes, hommes et enfants y travaillent, et parfois même y vivent. Chaque année, près de 25 000 tonnes d'ordinateurs, de téléphones intelligents, de climatiseurs et d'autres appareils venus de pays lointains, électrifiés et connectés, sont expédiés en toute illégalité pour aboutir dans ce dépotoir. C'est ce tableau, de l'un des endroits les plus toxiques du globe, que dépeint *Welcome to Sodom*.

Une image de fin du monde se dégage de ce paysage d'ordures et de sacs-poubelles, d'amas de carcasses d'ordinateurs évidés et d'écrans, où se dressent des abris de fortune faits de toile tendue entre lesquels errent des chèvres et des vaches à la recherche de quelque trace de nourriture. Pour ajouter à l'horreur, le sol y est mouvant, instable comme dans un cauchemar, la décharge étant sise sur un marais en partie solidifié par l'accumulation de déchets. Les réalisateurs Christian Krönes et Florian Weigensamer déploient une iconographie propre à l'enfer, comme cette image récurrente des flammes qui s'élèvent des fils électriques noués en boule qu'on brûle pour en récupérer le précieux cuivre. Car c'est toute une économie informelle de récupération et de recyclage qui s'est développée là, et on vient y travailler, attiré par l'occasion d'y gagner plus d'argent qu'ailleurs. Paradoxalement, certains voient dans ces déchets une chance : « Plus on reçoit de déchets, plus ma *business* est lucrative », affirme l'un des protagonistes.

Et pourtant, on vit à Agbogbloshie : on y chante, on y danse, on y joue au football, on y rit entre copains en regardant défiler, sur un vieux téléphone intelligent, les photos d'une vie étrangère. Le titre du film, *Welcome to Sodom*, reprend d'ailleurs le titre d'une chanson éponyme du rappeur D-Boy qui travaille aussi dans la décharge afin de financer sa musique : son rap engagé rythme le long métrage. Tous ces gens que le film fait découvrir font preuve d'une extraordinaire résilience.

On aurait aimé en apprendre davantage sur ce qu'il advient du matériel récupéré, connaître son destin, obtenir quelques statistiques. Mais c'est peut-être encore là le signe de notre attachement aux chiffres et aux choses. Les réalisateurs ont visiblement fait un autre choix : celui de se tourner vers les vies humaines, en suivant leur rythme lent, parfois monotone, comme le sont sûrement ces journées à déambuler parmi les ordures. La caméra se veut discrète, elle n'aborde pas les visages de front, reste à l'écart et accepte plutôt de se laisser guider par les gens qui nous invitent ainsi à pénétrer dans leur monde. Les protagonistes ne s'adressent pas à elle ; on entend plutôt leur voix hors champ, une voix intérieure si singulière dans ce monde inhumain de désordre et de bruit.

Ce sont, au bout du compte, ces vies uniques qui transcendent les lieux qui nous auront le plus marqués : cette jeune fille discrète qui se fait passer pour un garçon, car il est plus avantageux de récolter le métal que de distribuer de l'eau potable, tâche reléguée aux filles ; ce lecteur de Shakespeare qui se cache parmi les déchets parce que dans ce pays l'homosexualité est encore un crime ; cet homme vieillissant (on vieillit en accéléré dans ces lieux) qui demande de retourner dans son village paradisiaque du nord du Ghana, lorsqu'il sera mort.

C'est la mauvaise conscience de notre société ultracapitaliste d'obsolescence programmée que met en scène ce film, et le destin d'une Afrique qu'on ne cesse de spolier : nous pillons leurs ressources que nous leur renvoyons en déchets. L'enfer ce n'est pas les autres. C'est nous.

Dominique Bulliard

Marie-Blanche

Yara El-Ghadban

L'auteure est romancière, anthropologue et musicienne

Mai 2013. Je suis convoquée à un entretien pour un poste à l'université. Face à moi, une douzaine de professeurs, dont la sociologue Marie-Blanche Tahon. Je ne la connaissais que de nom à l'époque. Son enseignement et ses recherches articulaient sociologie politique, sociologie de la famille et sociologie des rapports sociaux de sexe. « Une femme puissante ! Dure comme fer ! Attention, c'est elle qu'il faut convaincre. Soit elle t'aime, soit elle ne t'aime pas ! » m'avait-on prévenue. Comme si on me parlait d'une dragonne.

Dans mon dictionnaire antisexiste personnel (chaque femme en a un pour survivre dans le monde), tout cela voulait simplement dire que c'était une femme d'une grande intelligence. Je me souviens de son visage, neutre, ne laissant rien paraître de ce qu'elle pensait de ma présentation. Mais j'avais une certitude : dans cette performance qu'est l'entretien pour un poste, c'était la seule qui écoutait – mais vraiment écoutait – chaque mot que je disais.

Ce jour marquera le début d'une grande amitié, qui sera malheureusement brève. Trop brève. Marie-Blanche Tahon est décédée le 6 décembre 2019, grâce à l'aide médicale à mourir.

Notre rencontre est survenue à un moment tumultueux, celui de l'apparition sur la scène politique et médiatique de la « Charte des valeurs ». C'était une période très difficile, en particulier lorsque vous êtes arabe, musulmane et femme. Quand on est visée directement et indirectement, quand on vit des expériences de racisme vulgaire, décomplexé, seule, avec des amies, ou même avec ses enfants au restaurant ou dans l'autobus, on se sent isolée, aliénée et surtout impuissante. Mais c'était aussi un moment de grandes solidarités nées au cœur de la tempête.

Notre amitié, à Marie-Blanche Tahon et moi, s'est soudée grâce à l'ouvrage *Le Québec, la Charte, l'Autre. Et après ?* (Mémoire d'encrier, 2014). Nous étions huit femmes intellectuelles de différentes disciplines à cosigner ce livre sur les enjeux de la laïcité, du vivre-ensemble et des répercussions de la « Charte des valeurs ». Il est paru un mois avant les élections provinciales de 2014. Je ne sais pas quelles retombées il a eu. Je me souviens seulement d'un grand soulagement quand le projet de loi 60 est tombé à l'eau. Avions-nous gagné la bataille contre la Charte en 2014 seulement pour perdre la guerre en 2019, avec l'adoption de la loi 21 sur la laïcité de l'État ?

J'étais aussi surprise qu'émue quand Marie-Blanche m'a demandé, dans les derniers jours de sa vie, de prendre la parole lors d'une cérémonie qui célébrerait sa vie, après son départ. Elle voulait que j'aborde spécifiquement cet ouvrage, en insistant pour que je fasse le lien avec la loi 21 et ses conséquences. Elle m'a dit : « Raconte comment on a monté le livre en un mois pendant les Fêtes. Raconte le lancement à la librairie Le port de tête. Raconte combien elle était pleine à craquer, la librairie, avec une foule qui débordait sur le trottoir. Raconte les débats pendant et après le lancement, les cris du cœur, les récriminations des intervenants chartistes qui étaient présents. »

Pour Marie-Blanche, souverainiste et féministe qui croyait à la laïcité, ce n'était pas facile de défendre le droit de participer pleinement à cette société tout en affichant sa foi. D'autant plus difficile que le Québec était dirigé par un parti souverainiste et, pour la première fois, par une femme, Pauline Marois.

Malgré notre amitié, Marie-Blanche et moi étions en désaccord sur beaucoup de choses : elle était souverainiste, moi non. Elle était plutôt réceptive au compromis Bouchard-Taylor, qui limitait l'interdiction des signes religieux aux positions d'autorité coercitive, alors que pour moi c'était un compromis de trop qui visait le mauvais « bobo ». Elle n'aimait pas du tout le mot « racisé ». « C'est une béquille, Yara », me disait-elle. Un outil d'analyse imprécis qui a trop d'angles morts. Tout en reconnaissant le bien-fondé de sa critique, je répliquais. Nous passions d'innombrables soirées chez elle à discuter, argumenter et contre-argumenter autour d'un bon verre de vin. Lorsque j'ai quitté l'université pour me consacrer à ma vocation de romancière, ça n'a fait que nous rapprocher. Aux débats sociologiques et politiques se sont ajoutées les conversations infinies autour des livres qu'elle lisait et de ceux que je lui apportais.

La maladie disparaissait quand on parlait de littérature. Vers la fin, elle me demandait de choisir de courts romans, car il ne lui restait plus assez de temps pour les terminer. Je me révoltais en choisissant délibérément des briques de 500 pages, convaincue que la lecture lui prolongerait la vie.

J'aimais tellement nos moments ensemble, surtout nos désaccords. Marie-Blanche était exigeante, mais jamais n'était-elle dogmatique. Je surprenais même dans son regard un malin plaisir quand je lui rétorquais un argument qu'elle ne pouvait contredire. Elle qui aimait la vérité ne supportait pas la tricherie intellectuelle, ni la mauvaise foi. Ce qui l'offusquait le plus dans le projet de Charte et dans la loi 21, c'est l'instrumentalisation de principes qui lui sont chers : la souveraineté, le féminisme, la laïcité. Elle était contre la Charte, contre la loi 21. À tel point qu'elle a voulu passer le message après sa mort. Marie-Blanche avait un sens aigu de la justice. Elle savait que ces lois sont profondément injustes.

Militante jusqu'à la fin, elle m'a fait ce geste d'amour et d'amitié de me confier sa voix sur ce sujet, et de porter celle des femmes qui souffrent de cette loi. C'était une femme puissante en effet. Par son intelligence, son élégance, sa générosité, sa solidarité. Puissante par son amitié.

Les études religieuses : un monde à découvrir !

Dès cet hiver. Cours à distance.

De l'islam à la mystique juive, en passant par le sikhisme ou l'histoire religieuse du Québec, découvrez ce qui vous attend à l'Institut d'études religieuses au trimestre d'hiver 2021!

Début des cours : 11 janvier

Nous sommes disponibles pour vous :
ier@umontreal.ca

Visitez-nous :
ier.umontreal.ca

Institut d'études religieuses
Faculté des arts et des sciences

Université de Montréal

et du monde.

ABONNEZ-VOUS » *ledevoir.com/lescourriersdudevoir*

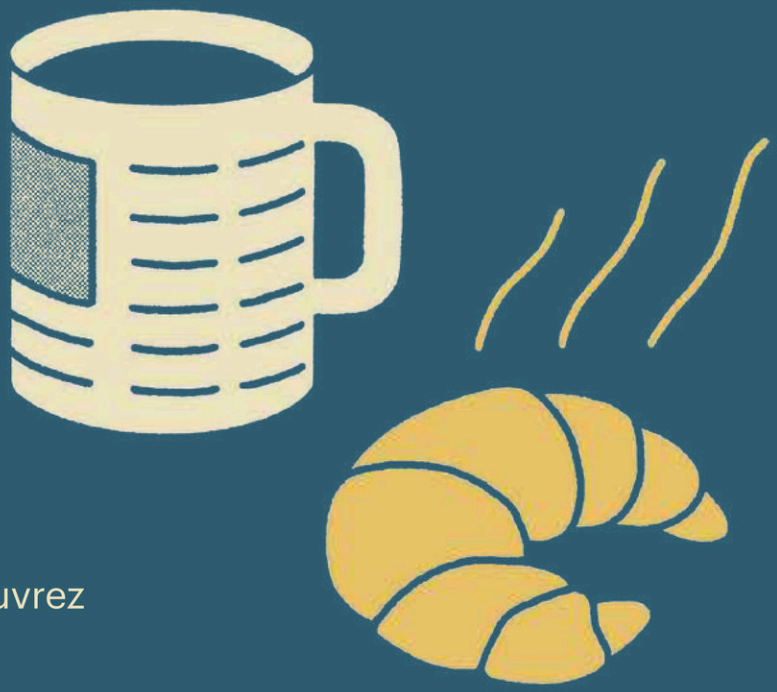

Le Courrier du matin

Du lundi au samedi, découvrez l'essentiel de l'actualité

Le Courrier du soir

L'actualité du jour, choisie et résumée pour vous

LEDEVOIR